



# Assemblée générale

Soixante-quinzième session

Distr. générale  
13 janvier 2021  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-quinzième session  
Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

## Note du Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de distribuer, en application de la décision 74/562 du 22 juillet 2020, le présent document récapitulatif des déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires au débat général et soumises à la présidence au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée.

Les déclarations figurant dans le présent document ont été prononcées dans la matinée du mercredi 23 septembre 2020, à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale (voir A/75/PV.6). Le document A/75/592 et ses additifs 1 à 11 contiennent les déclarations faites à l'Assemblée générale, de la 4<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> séance (A/75/PV.4 – A/75/PV.15).

---

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse [estatements@un.org](mailto:estatements@un.org).

21-00388 (F)



Document adapté

Merci de recycler



**Bosnie-Herzégovine** (voir A/75/PV.6, annexe 1)

**Allocution de M. Šefik Džaferović, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : bosnien ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser cette année à l'Assemblée générale des Nations Unies au nom de la Bosnie-Herzégovine. Bien que les circonstances exceptionnelles provoquées par la crise sanitaire nous aient empêchés de nous réunir au siège de l'ONU, il est extrêmement important d'échanger nos données d'expérience et nos points de vue de cette manière, préservant ainsi la continuité des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans la vie humaine en général, et partant, dans tous les aspects de la vie sociale, peu de choses comptent autant que le dialogue. C'est pourquoi il est de la plus haute importance que, cette année encore, malgré la crise sanitaire, cette plateforme de dialogue si importante pour l'humanité soit maintenue.

Je voudrais tout d'abord féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande d'avoir assuré avec beaucoup de réussite la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatorzième session. Je souhaite insister tout particulièrement sur ce point, compte tenu des efforts consentis par M. Muhammad-Bande, en collaboration avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, pour permettre la tenue de l'Assemblée générale cette année.

Je voudrais également féliciter M. Volkan Bozkir pour son élection et lui faire savoir qu'il pourra compter sur le soutien inconditionnel de la Bosnie-Herzégovine pour garantir le succès des travaux de l'Assemblée générale au cours de l'année à venir.

Monsieur le Président,

Cette année, le monde entier a sans aucun doute été marqué par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), laquelle nous a confrontés à des défis que nous n'aurions jamais pu imaginer devoir relever. En emportant avec elle des vies humaines qui se comptent aujourd'hui déjà par centaines et centaines de milliers, la pandémie a semé le malheur dans le monde entier ; elle endeuille de nombreuses familles, dont nous partageons sincèrement la douleur.

En même temps, ce fléau extrêmement dangereux a mis fin à toute forme de contact physique et d'échanges entre les continents, les régions, les États et, finalement, aux interactions humaines quotidiennes. Pour lutter efficacement contre ce fléau, nous n'avons eu d'autre choix que de nous distancer physiquement les uns des autres. Compte tenu des comportements humains et des besoins de socialisation des individus, cette situation s'est révélée très éprouvante, voire traumatisante, et elle a causé d'énormes dégâts, en premier lieu à l'économie, puis à la qualité de vie en général. Cependant, il ne faut pas oublier que, faute de vaccin et de thérapie adaptée, il s'agissait là du

seul moyen de lutter pour sauver des vies humaines, dont la préservation était plus importante que la croissance économique ou toute autre considération.

Même si la première vague de la pandémie nous a contraints à nous éloigner physiquement les uns des autres, une forte solidarité a émergé, laquelle nous a rapprochés les uns des autres, tant au niveau international qu'au sein de sociétés particulières. Nous avons eu l'occasion de découvrir que de nombreuses communautés, alors qu'elles luttent elles-mêmes contre cette pandémie mortelle, continuaient à apporter leur aide aux autres, aux plus vulnérables ; elles ont refusé de se replier uniquement sur elles-mêmes et de se fermer aux autres.

Au nom de la Bosnie-Herzégovine, je tiens à remercier tous les amis qui nous ont apporté leur aide ; qui ne nous ont pas laissés seuls dans nos instants les plus difficiles.

Bien que les ressources à notre disposition ne soient pas très importantes, nous avons également tâché de répondre à tous les appels à l'aide.

Comme n'importe quel autre grand malheur, celui-ci nous a également rappelé à quel point nous sommes tournés les uns vers les autres et combien il est important d'avoir des amis.

Nous avons tout particulièrement apprécié le fait que la Bosnie-Herzégovine, bien que n'étant pas un État membre de l'Union européenne (UE), ait été intégrée dans le système de passation des marchés publics de l'UE. Je tiens à profiter de cette occasion pour souligner que le vaccin contre le coronavirus doit être accessible à l'ensemble de l'humanité.

Monsieur le Président,

Il est incontestable que ces dernières années, le multilatéralisme a connu une crise très profonde. Les organisations internationales en général, dont l'Organisation des Nations Unies elle-même, sont devenues un objet de contestation, voire de litige.

Permettez-moi de partager avec vous une observation quant à la manière dont les organisations multilatérales, y compris au moment de la pandémie, ont prouvé qu'elles revêtaient une importance extraordinaire dans le monde globalisé d'aujourd'hui, qui repose sur l'interdépendance et la nécessité d'une coopération permanente. La pandémie a démontré que les principaux problèmes actuels ne peuvent plus être résolus par un, trois ou cinq États agissant individuellement. Ces difficultés ne peuvent être surmontées que dans le cadre d'une réponse transnationale et multilatérale, fondée sur le dialogue et la coopération du plus grand nombre d'États possible.

Nous avons notamment pu le constater sur le continent européen, où un accord historique portant sur un ensemble de mesures de relance économique de l'Union européenne de plus de deux mille milliards d'euros a démontré l'extrême puissance de l'unité européenne, qui peut servir d'exemple à toutes les autres régions du monde.

La force de l'Union européenne s'est également manifestée dans sa décision de ne pas consacrer ses immenses ressources financières à répondre uniquement à ses propres besoins, mais d'apporter aussi son soutien à d'autres pays, dont la Bosnie-Herzégovine, un pays qui est sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne.

La Bosnie-Herzégovine souhaite également saisir cette occasion pour exprimer sa gratitude envers l'UE pour le soutien considérable qu'elle a apporté à son économie

et au système de soins de santé, lequel a fait preuve d'un extraordinaire potentiel de stabilisation.

Le programme d'assistance de l'UE en faveur de la Bosnie-Herzégovine, d'un montant total de 300 millions d'euros, destiné à remédier aux conséquences économiques de la pandémie, a incontestablement renforcé notre engagement en faveur de l'intégration européenne et, dans le même temps, il a permis à l'Union européenne elle-même d'assurer la stabilité dans son voisinage le plus proche.

Monsieur le Président,

La fin de cette année marquera le vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton, qui a mis un terme à la guerre en Bosnie-Herzégovine. Au moment de sa signature, cet accord semblait très fragile et peu viable, mais il s'est révélé constituer un cadre de stabilisation très solide et résilient qui a survécu à de nombreux défis.

Le principal problème de l'Accord de paix de Dayton tient au fait que certaines de ses parties n'ont pas du tout été mises en œuvre, tandis que d'autres ne l'ont été que partiellement. L'annexe IV, ou la Constitution de la Bosnie-Herzégovine, présupposait la pleine mise en œuvre de l'Accord dans son intégralité. Cette lacune devra être comblée. L'Accord de paix de Dayton doit être pleinement mis en œuvre ; toutes les décisions des juridictions internationales doivent être respectées et l'égalité des droits de tous les citoyens doit être garantie conformément à la Convention européenne des droits de l'homme. Cela vaut tout particulièrement pour les personnes expulsées qui sont retournées dans les régions où elles résidaient avant la guerre.

Depuis 25 ans, la Bosnie-Herzégovine vit en paix, une situation qui revêt une valeur irremplaçable compte tenu de notre expérience des années 90 et des nombreuses zones de crise qui sont apparues dans le monde entier.

Alors que nous évoquons les lacunes de l'Accord de paix de Dayton, nous ne devrions jamais oublier que cet accord de paix n'avait pas pour principal objectif de garantir la mise en œuvre de normes constitutionnelles sophistiquées, et il est tout à fait naturel qu'il nécessite une mise à jour, laquelle n'est possible que dans le cadre d'un large consensus politique.

Il est extrêmement important que tous les acteurs politiques concernés dans notre pays prennent pleinement conscience du fait que les fondements de l'Accord de paix de Dayton ne pourront être modifiés que sur la base d'un large consensus et d'un accord unanime.

Bien entendu, cette situation exclut tout changement rapide et simple et, par conséquent, les progrès rapides et simples que beaucoup attendent et exigent ne peuvent pas être réalisés. Dans le même temps, cette situation garantit à toute la population de Bosnie-Herzégovine un niveau élevé de sécurité et de protection.

En Bosnie-Herzégovine, il existe un consensus général sur l'importance fondamentale de préserver la paix et, par conséquent, l'accord de paix sur lequel elle est fondée. Cela laisse espérer qu'à l'avenir, la société de Bosnie-Herzégovine se souciera de plus en plus des questions de développement, alors qu'elle entame une nouvelle phase de son histoire.

Monsieur le Président,

La Bosnie-Herzégovine partage les préoccupations de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant les conflits non résolus dans les zones de crise actuelles.

Nous souscrivons pleinement à l'appel au cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, après l'aggravation de la pandémie de coronavirus.

Même si une réduction de la violence a été observée récemment en Syrie, nous sommes bien conscients que le conflit se poursuit sous des formes sporadiques et nous sommes particulièrement préoccupés par la situation humanitaire extrêmement difficile dans laquelle se trouvent les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Nous constatons avec préoccupation qu'aucun progrès n'a été accompli pour mettre fin au conflit en Libye, au Yémen et en Ukraine et, par conséquent, nous demandons aux organes de la communauté internationale d'intensifier leurs efforts pour mettre définitivement un terme à ces conflits.

La Bosnie-Herzégovine estime que l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le cadre des relations entre Israël et la Palestine passe nécessairement par des efforts diplomatiques, dans le cadre du droit international, et, dès lors, nous exprimons notre soutien sans réserve à ces efforts.

La Bosnie-Herzégovine appuie le dialogue entre Pristina et Belgrade mené sous les auspices de l'Union européenne et des États-Unis d'Amérique.

Monsieur le Président,

La Bosnie-Herzégovine est un partenaire sérieux, fiable et engagé dans le renforcement de l'espace européen de sécurité ; nous contribuons activement aux efforts déployés au niveau régional dans le but de renforcer la stabilité et la sécurité des Balkans occidentaux.

Notre pays ne cesse de renforcer ses capacités en matière de lutte contre le terrorisme, toutes les formes d'extrémisme violent, la criminalité internationale, ainsi que la fabrication et le trafic de stupéfiants. La Bosnie-Herzégovine participe à des initiatives régionales et internationales qui contribuent à la sécurité internationale. Nous faisons une transition radicale, d'un pays qui avait besoin d'une aide internationale sous forme de missions militaires à un pays dont les soldats et les policiers participent à des missions de paix dans le monde entier.

Nous avons établi une coopération fructueuse avec les pays voisins dans de nombreux domaines, et nous avons placé la question des relations avec nos voisins au tout premier rang de nos priorités en matière de politique étrangère. Notre objectif est de résoudre les questions en suspens avec nos voisins par la voie du dialogue, sur la base des principes de respect mutuel et de réciprocité, et dans le strict respect du droit international.

À cet égard, je souhaite faire part des préoccupations des citoyens de la Bosnie-Herzégovine quant au fait que certaines questions essentielles, telles que celle des accords frontaliers, n'ont pas été résolues avec tous les pays voisins. La Bosnie-Herzégovine a signé un accord frontalier avec le Monténégro, mais à ce jour, aucun accord de ce type n'a été conclu avec la Serbie ou la Croatie. La Bosnie-Herzégovine estime que ces accords doivent être conclus le plus rapidement possible, dans le strict respect des frontières internationalement reconnues de la Bosnie-Herzégovine, avec le plein appui et sur la base de l'application systématique du droit international.

Depuis le dernier trimestre de 2017, la Bosnie-Herzégovine est confrontée à un problème important de migrations illégales, qui s'est considérablement aggravé cette année. En raison de la fermeture des couloirs de migration existants, la majorité des migrants en provenance d'Extrême-Orient et du Moyen-Orient se dirigent vers les pays de l'Union européenne en traversant le territoire de la Bosnie-Herzégovine et posent de graves problèmes sur le plan humanitaire et de la sécurité, alors que notre pays ne dispose pas de ressources suffisantes pour y faire face.

Nous prévoyons de renforcer encore les institutions compétentes en la matière, de protéger la frontière et d'accroître l'aide aux communautés locales les plus touchées par la crise. Pour régler définitivement cette question, nous avons besoin d'un soutien beaucoup plus important de l'Union européenne, et nous devons coopérer avec les pays d'origine des migrants.

Les migrants n'ont aucune intention de rester en Bosnie-Herzégovine. Leur objectif est de se rendre en Europe occidentale. Ils entrent dans la région des Balkans occidentaux, et en Bosnie-Herzégovine, depuis l'Union européenne, puis, à la frontière occidentale de la Bosnie-Herzégovine, ils sont confrontés à des obstacles et s'attardent inutilement en Bosnie-Herzégovine. Cette situation représente un grave problème pour nous.

D'une part, la Bosnie-Herzégovine n'est pas la destination finale des migrants, et elle est uniquement confrontée à ce problème en raison de sa proximité géographique avec l'Union européenne, car elle sert de point d'entrée pour les migrants. D'autre part, la Bosnie-Herzégovine est consciente de sa grande responsabilité compte tenu de sa position au sein de la communauté internationale et de l'espace de sécurité européen, mais nous avons également besoin d'un appui plus ferme de la part de l'Union européenne elle-même, ainsi que de l'ensemble de la communauté internationale.

En outre, nous essayons de conclure des accords de réadmission adéquats avec les pays d'origine des migrants. Nous sommes parvenus à conclure un accord avec certains pays et nous profitons de cette occasion pour inviter d'autres pays, dont les ressortissants se trouvent actuellement en Bosnie-Herzégovine, à participer à ce processus.

L'émigration des jeunes et des personnes instruites constitue un grave problème social en Bosnie-Herzégovine. Alors qu'ils sont aux prises avec leur propre déficit démocratique, les pays développés de l'Union européenne attirent les jeunes et les personnes instruites de Bosnie-Herzégovine en leur proposant des emplois nettement meilleurs et d'une manière générale, des moyens de subsistance inhérents à leurs systèmes bien réglementés.

Le seul moyen de lutter efficacement contre cette tendance est d'édifier une société fondée sur les principes de l'égalité des chances, de la stabilité politique et de la sécurité juridique, dans laquelle les jeunes pourront envisager leur avenir.

Nous nous rapprochons lentement, mais sûrement, de cet objectif grâce à la perspective tout à fait crédible d'une adhésion à l'UE. À cet égard, nous avons commencé à nous acquitter des obligations figurant dans l'avis de la Commission européenne sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'UE, et nous sommes convaincus que les institutions compétentes s'acquitteront de toutes ces obligations dès que possible au cours de la période à venir.

De plus, il est tout aussi important que la Bosnie-Herzégovine continue à remplir les obligations qui lui incombent dans le cadre de ses relations avec l'OTAN, en

approuvant sans réserve toutes les législations et décisions adoptées par les institutions de Bosnie-Herzégovine sur cette question.

Même si elle se heurte à des difficultés, la Bosnie-Herzégovine réalise progressivement des progrès, et notre engagement ultime demeure la création d'un État sûr, stable et prospère qui, en tant que membre à part entière de la communauté internationale, contribuera à la sécurité et à la prospérité de la communauté mondiale.

Je vous remercie.

**Ouzbékistan** (voir A/75/PV.6, annexe 2)

## **Allocution de M. Shavkat Mirziyoyev, Président de la République d'Ouzbékistan**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : ouzbek ; texte français fourni par la délégation]

Monsieur le Président ,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La soixante-quinzième session de l'Assemblée générale se tient pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies dans un tout nouveau format – en ligne, du fait de la pandémie de coronavirus.

Au cours des 100 dernières années, une catastrophe d'une telle ampleur n'avait pas été observée sur notre planète.

La situation actuelle, angoissante, a prouvé l'interdépendance de tous les états et de tous les peuples du monde et l'importance particulière du dialogue régulier, de la confiance et de la coopération étroite entre nos pays.

Dans ce contexte, nous tous sommes devenus conscients de la nécessité de consolider les efforts des gouvernements, des parlements et des sociétés civiles, de renforcer les principes de responsabilité partagée, de développer respectivement le partenariat international, d'augmenter le statut et le potentiel de l'Organisation mondiale de la Santé et d'en élargir ses pouvoirs.

Notre objectif est de créer ensemble un système mondial juste qui puisse assurer les droits et libertés fondamentaux, la santé et le bien-être de chaque être humain.

À cet égard nous avançons la proposition d'élaborer un Code international sur les engagements bénévoles des États en période de pandémie, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Ce document devrait contenir les obligations de chaque État vis-à-vis de ses citoyens et de ses partenaires internationaux.

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Dès les premiers jours de la découverte en Ouzbékistan de la COVID-19 nous avons mobilisé tous nos efforts et toutes nos ressources pour maîtriser la progression de cette maladie dangereuse et, surtout, protéger les vies humaines.

Pour atténuer les effets négatifs de la pandémie dans le pays, nous avons considérablement renforcé le système de protection sociale et de santé, une assistance ciblée est fournie à la population, aux secteurs de l'économie et aux entreprises. Nous avons créé des Fonds spéciaux dans le même objectif.

Je saisis de cette occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance à tous nos amis et partenaires qui nous ont aidés bénévolement pendant les jours de l'épreuve.

Nous soutenons tous les efforts en cours déployés par la communauté internationale, y compris les initiatives d'élaborer les médicaments et les vaccins nécessaires ainsi que de garantir leur large usage.

Nous soutenons également la proposition de S. E. le Secrétaire général António Guterres de convoquer le Sommet sur les problèmes urgents de sécurité alimentaire dans le contexte de la crise actuelle.

Excellences,

Chers participants de l'Assemblée générale !

Il y a trois ans, depuis la haute tribune de l'ONU, j'avais exprimé la ferme volonté de l'Ouzbékistan de procéder à des réformes radicales.

Un nouvel Ouzbékistan se forme en conséquence des mesures à grande échelle entreprises pour une modernisation politique, sociale et économique de la société.

Aujourd'hui, les changements démocratiques dans notre pays sont devenus irréversibles.

Les élections législatives qui ont eu lieu l'année dernière ont démontré l'engagement politique accru de la population et des partis, le rôle des institutions de la société civile et l'influence des médias.

La politique d'égalité des sexes est devenue une priorité pour nous. Le rôle des femmes dans l'administration publique est de plus en plus important. Le nombre de femmes députées au nouveau Parlement a doublé.

La situation dans le domaine des droits de l'homme a radicalement changé. Le travail forcé et le travail des enfants ont été éliminés. Une stratégie nationale des droits de l'homme a été adoptée.

Conformément à l'appel de l'ONU à réduire le nombre d'apatrides, cette année seulement, 50 000 de nos compatriotes ont obtenu la nationalité ouzbèke.

La situation dans le domaine des libertés religieuses s'est considérablement améliorée dans le pays.

La consolidation plus avant de l'entente interethnique et de la tolérance interconfessionnelle est un objectif constant et important pour nous.

Les réformes visant à assurer une véritable indépendance des tribunaux et de la suprématie du droit se poursuivent constamment.

La lutte sans compromis contre la corruption a atteint un nouveau niveau.

Dans ce sens, un certain nombre de documents importants ont été adoptés et une Agence indépendante de lutte contre la corruption a été créée.

Dans notre pays les réformes économiques se poursuivent de manière dynamique. Pour la première fois, nous avons exprimé ouvertement notre détermination à réduire la pauvreté.

Nous réalisons cet objectif par le développement des entreprises, la création d'emplois, l'amélioration du climat d'investissement et des affaires, la construction d'une infrastructure moderne, l'apprentissage de nouvelles professions pour la population et la prestation d'une aide sociale spécifique.

Dans notre pays, où la majorité de la population est constituée de jeunes, tout est fait pour que chaque jeune puisse occuper une place digne dans la société et réaliser son potentiel.

L'Ouzbékistan dispose d'un Parlement des jeunes et d'une Agence de la jeunesse qui fonctionnent.

En août, le forum international de Samarcande sur les droits des jeunes a été organisé avec succès, sous l'égide de l'ONU.

Je saisis cette occasion pour réitérer mon appel à soutenir l'initiative de l'Ouzbékistan d'adopter la Convention des Nations Unies sur les droits des jeunes.

En outre, compte tenu du rôle croissant des parlements pour résoudre les problèmes sociaux contemporains, nous proposons d'adopter une résolution spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement du rôle des parlements dans la réalisation des objectifs de développement durable et les garanties des droits humains.

Chers amis !

Actuellement, la région de l'Asie centrale connaît des changements fondamentaux.

Dans les relations entre les États, nous avons pu créer une atmosphère de bon voisinage et de confiance mutuelle, d'amitié et de respect réciproque.

Nous considérons comme notre réussite commune les réunions consultatives régulières des chefs d'État d'Asie centrale, dont l'initiative a été lancée pour la première fois à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au cours des quatre dernières années, le volume du commerce de l'Ouzbékistan avec les États voisins a presque quintuplé.

En cette période difficile pour tous nos États, nous ne nous sommes pas isolés les uns des autres, nous nous entraisons en permanence.

Aujourd'hui, les États d'Asie centrale sont confrontés à une tâche stratégique importante : assurer l'intégration profonde de notre région dans les réseaux économiques, de transport et de transit mondiaux.

À cet égard, nous proposons de créer un Centre régional pour le développement de la connectivité des transports et des communications, sous les auspices des Nations Unies.

À l'heure actuelle, une coopération fructueuse en matière de sécurité est en train de se renforcer en Asie centrale. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies a été mise en œuvre avec succès.

Nous proposons d'organiser une conférence internationale consacrée aux résultats obtenus et aux perspectives d'interaction dans le cadre du plan conjoint régional sur la mise en œuvre de cette stratégie adoptée il y a 10 ans.

Comme on le sait, le patrimoine culturel et spirituel séculaire de notre région revêt une importance mondiale.

Nous sommes prêts, en coopération avec l'UNESCO, à accueillir en 2021, dans la ville historique de Khiva, le forum international « L'Asie centrale au carrefour des civilisations du monde ».

Chers participants à la session !

Nous considérons l'Afghanistan comme une partie intégrante de l'Asie centrale.

La conférence de haut niveau de Tachkent sur l'Afghanistan, qui s'est tenue en mars 2018, a marqué une nouvelle étape dans la mobilisation des efforts de la communauté internationale pour résoudre le problème afghan.

Nous appuyons pleinement les pourparlers de paix entre les forces politiques afghanes, qui ont débuté en septembre de cette année à Doha.

Nous exprimons l'espoir que ces négociations contribueront à la paix et à la stabilité sur le sol afghan qui souffre depuis longtemps.

Pour engager activement l'Afghanistan dans les processus d'intégration économique régionale, nous nous sommes lancés dans la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure tels que la construction de la ligne électrique Sourkhan-Pol-e Khomri et du chemin de fer reliant Mazar-e Charif aux ports de l'océan Indien.

Nous sommes convaincus que les questions de paix et la stabilité en Afghanistan doivent rester au centre de l'attention de l'ONU.

Seuls des efforts concertés et en étroite collaboration peuvent concrétiser les rêves et les espoirs du peuple afghan.

Il est important d'agir sur la base du principe voulant que l'on passe « de l'instabilité et de la destruction à la paix et à la création ».

À cet égard, il conviendrait de créer un comité permanent à l'ONU, qui écouterait l'opinion et les aspirations de ce peuple qui souffre depuis longtemps.

La tâche principale de ce comité doit être de promouvoir le développement économique et social de l'Afghanistan.

Chers chefs d'État et de gouvernement !

Le changement climatique mondial est un autre problème aigu de notre époque. Aujourd'hui, chaque pays ressent l'impact destructeur de ce processus.

Malheureusement, ces changements négatifs constituent une menace sérieuse pour le développement durable de l'Asie centrale.

Je voudrais à nouveau attirer votre attention sur les conséquences désastreuses de l'assèchement de la mer d'Aral.

La zone de la mer d'Aral est devenue l'épicentre d'une catastrophe écologique.

Afin d'améliorer la situation actuelle, nous réalisons un travail considérable sur la formation d'un nouveau paysage, de forêts et de la couverture du sol sur un terrain de 2 millions d'hectares.

À notre initiative, le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la sécurité humaine dans la région de la mer d'Aral a été créé par l'ONU.

Espérons que ce fonds deviendra une plate-forme fiable pour l'aide concrète de la communauté mondiale aux populations de la région vivant sur ce territoire à l'environnement complexe.

Nous proposons d'adopter une résolution spéciale de l'Assemblée générale sur la proclamation de la région de la mer d'Aral comme zone d'innovation et de technologie pour l'environnement, et le jour de l'adoption de ce document essentiel de déclarer la journée internationale de la protection et de la restauration des systèmes écologiques.

Mesdames et Messieurs !

En conclusion, je voudrais souligner que la persistance de l'instabilité dans différents endroits du monde, la montée des contradictions et de la violence, les catastrophes écologiques et d'autres menaces contemporaines aggravent les problèmes mondiaux que sont la misère et la pauvreté.

Ces problèmes se sont considérablement aggravés pendant la pandémie. Nous devons tous, autrement dit la communauté mondiale tout entière, nous préoccuper de « la voix de la pauvreté », qui résonne encore plus fort aujourd'hui.

À cet égard, nous proposons de faire de l'élimination de la pauvreté et de la lutte contre la pauvreté un des principaux thèmes de la prochaine session de l'Assemblée générale, ainsi que d'organiser un sommet mondial consacré à ces questions.

Chers amis !

Il est évident pour nous tous que le panorama socioéconomique du monde après la pandémie sera complètement différent.

Nous devons travailler en étroite collaboration sur la base de nouvelles approches face aux menaces communes à la sécurité et au développement durable.

Il est nécessaire de poursuivre le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations unies en tant que structure internationale centrale de coordination.

L'Ouzbékistan est prêt à une coopération large et mutuellement avantageuse avec tous les pays du monde et à un dialogue pratique avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions.

Je vous remercie pour votre attention.

**Hongrie** (voir A/75/PV.6, annexe 3)

### **Allocution de M. János Áder, Président de la Hongrie**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : hongrois ; texte anglais fourni par la délégation]

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui marque un bien étrange anniversaire.

Cette année, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, nous devons tenir notre session annuelle ordinaire dans un format virtuel.

Tout ceci à cause d'un virus qui – bien qu'invisible à l'œil nu – a complètement bouleversé nos vies.

La COVID-19 a modifié en un clin d'œil les règles qui encadraient notre famille, nos relations sociales et notre travail, et elle a provoqué une grave crise.

En peu de temps, la crise sanitaire s'est transformée en une crise économique, puis en une crise sociale.

Des entreprises en faillite, des emplois perdus, des mesures restrictives drastiques et une dette souveraine grandissante.

Qui aurait pu imaginer cela, disons au début de cette année ?

De plus en plus de personnes affirment que la situation actuelle est le prototype de l'ère anthropocène.

Parce qu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, nous, les êtres humains, sommes devenus le facteur qui exerce la plus forte influence sur les bouleversements de la planète.

Nous devons nous préparer – si nous ne changeons pas radicalement nos modes de vie – cette crise sera suivie par d'autres, qui pourraient être encore plus graves que celle de la COVID.

Aujourd'hui, la question la plus essentielle est donc de savoir si nous pouvons tirer les enseignements de la crise et si nous sommes enfin prêts à agir dans les domaines où nous savons depuis longtemps qu'un danger plane, où nous savons ce qu'il faut faire et où tout atermoiement ne ferait qu'accroître les risques et les coûts.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas encore en mesure de nous défendre efficacement contre la COVID. Il n'y a pas de médicament, pas de vaccin.

Il existe également d'autres domaines de la vie où nous savons depuis des années ce qu'il convient de faire.

Prenez l'eau par exemple.

Nous avons déjà discuté à plusieurs reprises ici à l'ONU de la crise de l'eau qui sévit sous nos yeux.

À propos du drame que représentent l'excès d'eau et le manque d'eau, ou l'eau contaminée.

Et nous savons tous que la majorité des objectifs de développement durable de l'ONU sont impossibles à atteindre en l'absence d'une politique appropriée dans le domaine de l'eau.

Pourquoi ?

- Parce que tant qu'une personne sur sept sur Terre n'aura pas accès à de l'eau non contaminée, nous n'avons aucun espoir d'augmenter la productivité dans les régions pauvres du monde.
- Tant que nous ne serons pas capables d'empêcher la contamination de l'eau, la moitié des lits d'hôpitaux seront toujours occupés par des patients souffrant de maladies causées par cette contamination.
- Tant que nous ne serons pas en mesure de créer les conditions favorables à une gestion durable de l'eau, nous ne disposerons pas d'une production alimentaire plus sûre et nous ne pourrions pas nourrir les personnes qui vivent déjà sur la planète, et encore moins celles qui viennent de naître.
- Tant que nous ne serons pas capables de transformer nos systèmes de production d'énergie, les centrales électriques alimentées au charbon contribueront non seulement à augmenter les émissions de CO<sub>2</sub>, mais elles consommeront également une quantité d'eau qui suffirait à alimenter un milliard de personnes.

Mais prenons un autre exemple.

Nous clamons depuis longtemps que le mode de vie que nous avons créé n'est pas viable. Chaque année, nous consommons plus de ressources que ce que la nature peut régénérer.

Il est absurde de croire que nous disposons de ressources naturelles illimitées – eau, sol, environnement biologique diversifié – disponibles à bon marché et jusqu'à la fin des temps.

Quelle est la solution ? L'économie circulaire.

Où les déchets – verre, plastique, métaux, etc. – ne sont pas des ordures mais des matières premières recyclables.

Combien de fois en avons-nous discuté ? Pourtant, nous avons réalisé peu de progrès.

Mesdames et Messieurs,

La Hongrie n'a jamais toléré les débats stériles, nous avons toujours milité pour l'action.

C'est la raison pour laquelle nous avons déjà organisé à trois reprises le Sommet de l'eau de Budapest ces dernières années.

Le succès de ces événements nous a encouragés à aller plus loin.

À la fin de l'année prochaine, nous organiserons une EXPO sur la durabilité, qui – outre la gestion de l'eau – traitera également de questions telles que la production alimentaire, le transport, la gestion de l'énergie et des déchets ainsi que l'éducation.

Nous espérons avoir le plaisir de vous y accueillir tous.

En ce qui concerne la résolution de la crise, je conclurai par ces mots de Winston Churchill :

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. »

**Kazakhstan** (voir A/75/PV.6, annexe 4)

## **Allocution de M. Kassym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies dans un contexte à la fois tragique et critique.

Le plus grand défi de notre époque – la pandémie de COVID-19 – continue de causer de profondes souffrances parmi les populations du monde entier et a gravement touché l'économie mondiale.

Face à cette tragédie humaine sans précédent, au nom de mes compatriotes, j'exprime ma profonde gratitude à tous les professionnels de la santé et aux membres du personnel de première ligne qui travaillent avec acharnement pour nous protéger.

L'urgence qui frappe actuellement le monde entier est pour nous tous un test de résistance qui a provoqué des turbulences sanitaires, humanitaires et socioéconomiques. La COVID-19 a mis en évidence nos erreurs et nos échecs passés.

Nous avons assisté à un effondrement spectaculaire de la coopération mondiale en réponse à cette crise, au protectionnisme commercial et au nationalisme politique, approchant de ce que certains ont déjà qualifié d'état de « dysfonctionnement mondial ».

Le monde entier est sur le point de connaître des bouleversements radicaux qui pourraient avoir des conséquences irréversibles. Le manque de confiance mutuelle, la méconnaissance de la concurrence internationale, les guerres commerciales et les sanctions compromettent véritablement les perspectives et les espoirs d'un monde meilleur.

Soyons honnêtes – dans le monde de l'après-guerre froide, nous avons largement laissé passer la chance de créer un système international réellement juste et privilégiant la dimension humaine. Le sort de nos générations futures dépend de la reconnaissance de cette réalité, principalement par nous, les dirigeants d'États.

Il est donc de notre devoir moral de réfléchir au paradigme de la construction d'un « Nouveau monde ». Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment décisif pour l'humanité. Le grand poète et philosophe kazakh Abai, né un siècle avant la création de l'ONU, a proposé sa propre formule sur l'interaction mondiale : « Адамзатқа не керек: сүймек, сезбек, кейімек, қарекет қылмақ, жүгірмек, ақылмен ойлап сөйлемек ». Ce qui signifie : « Tout ce dont l'humanité a besoin — l'amour, la compassion, des actions audacieuses, des actes et de la prévenance ».

Dans ce contexte, qu'il me soit permis de partager quelques éléments de notre réponse collective aux défis actuels.

Monsieur le Président,

Juste après l'apparition du coronavirus, les différents fonds, programmes et organismes des Nations Unies se sont mobilisés pour faire face à la crise. Cependant, il est évident que la communauté internationale doit faire davantage. Premièrement, afin de mettre en place un système de santé mondial solide, la priorité doit être donnée à la modernisation des établissements de santé nationaux au moyen d'un soutien opportun et coordonné des pays développés et des organismes des Nations Unies.

Deuxièmement, nous devons éliminer les aspects politiques de la question du vaccin. Il n'est pas trop tard pour conclure un accord sur le commerce et l'investissement relatifs à un vaccin contre la COVID-19 qui protégerait les chaînes de production et d'approvisionnement mondiales.

Troisièmement, il pourrait se révéler nécessaire de réviser le règlement sanitaire international afin de renforcer les capacités de l'Organisation mondiale de la Santé et de consolider les capacités nationales en matière de prévention et de lutte contre les maladies.

Quatrièmement, nous proposons que soit examinée avec attention l'idée de créer un réseau de centres régionaux pour le contrôle des maladies et la biosécurité sous les auspices de l'ONU. Le Kazakhstan est disposé à accueillir un tel centre régional.

Enfin et surtout, dans le contexte de la pandémie mondiale, le lancement d'un système de contrôle des armes biologiques se fait plus pressant que jamais. Le Kazakhstan propose de créer un organisme multilatéral spécial – l'Agence internationale pour la sécurité biologique – qui serait fondé sur la Convention sur les armes biologiques de 1972 et qui rendrait compte au Conseil de sécurité de l'ONU.

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Nous avons besoin de toute urgence d'efforts concertés en faveur d'une véritable reprise économique mondiale. Je me joins à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un plan de sauvetage représentant 10 % de l'économie mondiale et je partage son point de vue selon lequel la réponse à la pandémie devrait se fonder sur une nouvelle donne mondiale porteuse d'égalité des chances et de plus grandes possibilités pour toutes et tous.

Nous pensons que la suspension des remboursements de la dette des pays les plus pauvres contribuera à réduire l'incertitude. Les institutions financières internationales doivent mettre en œuvre des solutions innovantes comme les échanges entre systèmes de dette et de santé.

J'espère que la prochaine réunion de haut niveau sur le financement du développement aboutira à des mesures concrètes.

Les pays en développement sans littoral ont été particulièrement touchés par la COVID-19, qui a gravement porté atteinte aux échanges commerciaux et aux chaînes d'approvisionnement.

En tant que Président en exercice du Groupe des pays en développement sans littoral, le Kazakhstan a proposé une feuille de route de l'ONU destinée à relancer la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne. Les attentes les plus vives de nos citoyens ont trait aux résultats concrets du Programme 2030.

Nous avons besoin de mesures rapides et soigneusement coordonnées pour remettre sur les rails une décennie d'action accélérée en faveur des objectifs de développement durable – probablement la décennie la plus critique de notre génération.

L'objectif fondamental, celui de la Faim zéro, doit être atteint sans condition. Dans ce contexte, nous rappelons l'importance de convoquer un sommet sur les systèmes alimentaires en 2021.

L'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire, créée par le Kazakhstan, est disposée à contribuer à la campagne humanitaire internationale grâce à la constitution de réserves alimentaires.

Nous devrions renouveler notre engagement à ne laisser personne de côté, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, qui sont touchés de manière démesurée par la crise.

Il faut empêcher que la plus grande perturbation jamais subie par les systèmes éducatifs ne se transforme en une catastrophe générationnelle.

La participation citoyenne et l'engagement du secteur privé sont également essentiels pour résoudre les problèmes urgents actuels.

Ces derniers mois, nous avons été témoins d'une grande solidarité dans le monde entier au travers du bénévolat.

Pour saluer le rôle des bénévoles, je propose que l'Organisation des Nations Unies proclame une Année internationale de la mobilisation des volontaires pour le développement. Au Kazakhstan, j'ai proclamé l'année en cours « Année des volontaires ».

Monsieur le Président,

Deux nouvelles crises se profilent à l'horizon, dans la foulée de la pandémie. L'une d'entre elles est la crise de la non-prolifération et du désarmement nucléaires. Le Kazakhstan a fait figure de modèle d'État responsable en renonçant volontairement à son arsenal nucléaire et en fermant le plus grand site d'essais nucléaires du monde.

Pendant, l'érosion continue du régime de non-prolifération nous place dans une position dangereuse.

Le Kazakhstan attend donc de tous les États Membres qu'ils se joignent à son appel lancé aux puissances nucléaires pour qu'elles prennent les mesures nécessaires et urgentes afin de sauver l'humanité d'une catastrophe nucléaire.

À cet égard, nous saluons le rôle actif joué par les organismes compétents des Nations Unies, notamment l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous pensons que des assurances négatives de sécurité juridiquement contraignantes devraient être données à chaque État non doté d'armes nucléaires. C'est la raison pour laquelle nous exhortons les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité à ratifier les protocoles respectifs aux traités sur les zones exemptes d'armes nucléaires, y compris le Traité de Semipalatinsk.

Une autre crise existentielle pour notre civilisation est celle que représentent les changements climatiques. Il s'agit non seulement d'un problème dangereux en soi, mais aussi d'un « multiplicateur de risques ». L'urgence climatique est une course que nous sommes en train de perdre. Mais la relance post-COVID nous offre une occasion unique d'inscrire la protection de l'environnement en tête de l'ordre du jour international. Nous devons nous unir autour des six actions positives de l'ONU pour le climat.

Le Kazakhstan se trouve très exposé aux différents effets des changements climatiques. Les tragédies de la mer d'Aral et du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk,

la fonte rapide des glaciers et la désertification menacent non seulement le Kazakhstan et la région d'Asie centrale, mais aussi le monde entier.

Bien que le Kazakhstan dépende fortement des combustibles fossiles et qu'il lui reste un long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs de Paris 2030, notre engagement à développer une économie décarbonisée ne comporte aucune alternative.

Nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre de 15 % d'ici 2030 grâce à une refonte économique et à la modernisation industrielle.

Et pourtant, au cours des cinq prochaines années, nous planterons plus de 2 milliards d'arbres. Pour faire face à ces crises mondiales, nous devons rétablir un climat de confiance entre les États Membres et renforcer les institutions multilatérales. Le manque de confiance entre les nations est devenu toxique pour les relations internationales.

Il est de notre devoir moral de démontrer notre engagement envers les buts et principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Compte tenu de la demande de plus en plus forte en faveur de mesures de confiance, le Kazakhstan entend transformer la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie en une organisation à part entière pour la sécurité et le développement en Asie.

La communauté mondiale devrait promouvoir plus largement une idéologie de tolérance, de compréhension mutuelle et de diversité culturelle. C'est un élément clé pour lutter contre la haine et l'intolérance.

Nous insistons une fois de plus sur la nécessité de créer une coalition unifiée pour faire face à un autre défi mondial : le terrorisme international.

Nous invitons tous les pays à adhérer au Code de conduite pour un monde exempt de terrorisme.

Le Kazakhstan a été parmi les premiers à rapatrier nos femmes et nos enfants de la Syrie et de l'Iraq, deux pays déchirés par la guerre. Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais elle était absolument nécessaire.

Nous croyons fermement que l'Organisation des Nations Unies doit mener l'effort mondial visant à enrayer la pandémie, accélérer la reprise et améliorer les perspectives de gouvernance mondiale.

Par conséquent, chaque institution de l'ONU devrait recouvrer son efficacité et sa pertinence face aux tâches qui nous attendent.

Nous n'avons pas d'autre choix que de relever l'immense défi que représente la construction d'une ONU plus solide et davantage tournée vers l'avenir.

Les critiques émises à l'encontre de l'Organisation des Nations Unies ne sont pas toujours justes. L'ONU agit exactement dans la mesure où la volonté politique de ses États Membres le permet.

Excellences,

Bien qu'elles soient différentes, chacune de ces trois crises est en réalité un problème de gouvernance. Pour instaurer un monde véritablement juste et axé sur l'être humain, les mesures prises au niveau international doivent s'accompagner d'efforts ciblés au niveau national.

Le Kazakhstan est déterminé à construire un « État à l'écoute », solide sur le plan économique, avancé sur le plan démocratique et axé sur l'être humain. Par conséquent, nous mettons en oeuvre des réformes politiques et économiques qui devraient stimuler le développement de notre société pour répondre aux attentes de notre population.

Nous avons décriminalisé la diffamation, adopté de nouvelles lois en ce qui concerne les partis politiques et les rassemblements pacifiques.

Pour garantir le droit fondamental à la vie et à la dignité humaine, nous avons décidé d'adhérer au Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

L'égalité des chances pour les femmes et les jeunes et la protection des enfants font également partie de nos priorités.

Nous avons réduit par deux notre indice d'inégalité de genre et nous avons introduit un quota obligatoire de 30 % de femmes et de jeunes pour les listes des candidats présentés par les partis politiques.

Nous avons apporté notre aide à 4,5 millions de nos citoyens qui ont temporairement perdu leurs revenus pendant la pandémie, en allouant 1,1 milliard de dollars à cet objectif. Plus d'un million de personnes ont reçu des colis alimentaires et domestiques. Il s'agit d'une mesure inédite dans notre région.

La coopération régionale a toujours été notre principal objectif et notre premier engagement. L'Asie centrale connaît une transformation rapide grâce à une expansion considérable de la coopération régionale dans divers domaines.

Il ne fait aucun doute qu'une Asie centrale prospère, forte et unie est dans l'intérêt des acteurs tant régionaux que mondiaux.

En ce qui concerne la stabilité régionale, l'utilisation rationnelle des ressources en eau transfrontalières est essentielle. Nous proposons donc la création d'un consortium régional pour l'eau et l'énergie.

Afin de coordonner le programme de développement dans la région, nous avons l'intention d'institutionnaliser un centre régional pour les ODD sous l'égide de l'ONU, à Almaty.

Monsieur le Président,

Nous devons garder à l'esprit que chaque crise apporte son lot de possibilités. Nous pouvons reconstruire un monde meilleur, plus vert, plus efficient, plus juste et plus inclusif. Il faut désormais mettre l'accent sur les causes profondes, les mesures préventives et une utilisation plus rationnelle de nos ressources limitées.

Tous les efforts devraient être guidés par l'impératif moral – de donner la priorité à l'être humain.

Le Kazakhstan sera toujours un fervent partisan de l'ONU et participera activement à la concrétisation de notre aspiration collective à un avenir meilleur et plus heureux.

Je vous remercie de votre attention.

**Arabie Saoudite** (voir A/75/PV.6, annexe 5)

**Allocution de S. M, le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud,  
Roi d'Arabie saoudite et Président du Conseil des ministres du  
Royaume d'Arabie Saoudite**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : arabe ; texte anglais fourni par la délégation]

Déclaration du Royaume à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences, Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Monsieur le Secrétaire général

Chers participants,

Que la paix de Dieu soit avec vous,

Je tiens tout d'abord à adresser mes félicitations les plus sincères à M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session et lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

Je voudrais également remercier son prédécesseur, M. Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée générale à sa session précédente, pour les efforts considérables qu'il a déployés. Je voudrais aussi souligner et saluer le travail remarquable entrepris par le Secrétaire général, M. António Guterres, pour améliorer l'efficacité des institutions de l'ONU de manière à lui permettre d'atteindre ses objectifs et de concrétiser les buts énoncés dans sa Charte.

Chers participants,

Aujourd'hui, je m'adresse à vous du berceau de l'Islam ; de la patrie de sa révélation, et de la Qibla des musulmans. Je voudrais partager avec vous un message qui s'appuie sur les enseignements de notre noble religion, de notre culture arabe et de nos valeurs humaines communes, qui appellent à la coexistence, à la paix, à la modération et à la solidarité entre les pays et les peuples du monde pour relever les défis extraordinaires auxquels l'humanité est confrontée.

Aujourd'hui, le monde est confronté à un énorme défi sous forme de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sanitaires, humanitaires et économiques, qui nous obligent tous à nous unir pour relever les défis communs auxquels notre monde est confronté. En sa qualité de Président du G20, le Royaume a coordonné les efforts internationaux en organisant un sommet au niveau des dirigeants en mars dernier afin de coordonner les efforts mondiaux de lutte contre cette pandémie et de limiter ses effets humanitaires et économiques. Au cours de ce sommet, le Royaume a annoncé une contribution de 500 millions de dollars pour appuyer les efforts de lutte contre la pandémie et renforcer la préparation et les réponses aux situations d'urgence. Le Royaume continue à promouvoir les mesures prises au niveau mondial pour faire face à cette pandémie et à ses répercussions.

Le Royaume est l'un des principaux donateurs d'aide humanitaire et au développement. Le Royaume apporte ce soutien aux peuples du monde, quelle que

soit leur appartenance politique, ethnique ou religieuse. Au cours des trois dernières décennies, le Royaume a fourni plus de 86 milliards de dollars d'aide humanitaire à 81 pays.

Chers participants,

Depuis la création de cette organisation, mon pays a joué un rôle de premier plan parmi les pays qui œuvrent en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Il s'est toujours efforcé de jouer un rôle de médiateur et de trouver des solutions pacifiques aux différends, ainsi que de prévenir les conflits et de promouvoir la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité.

Cependant, la région du Moyen-Orient est toujours confrontée à des problèmes de sécurité et à de graves problèmes politiques qui compromettent la sécurité de ses peuples et la stabilité de ses pays.

Notre région pâtit depuis de nombreuses décennies des agissements des forces de l'extrémisme et du chaos qui cherchent à imposer leurs vues et leurs politiques malveillantes afin de priver ces pays de leur présent et de leur avenir, au mépris des aspirations des peuples de la région au développement, à la prospérité et à la paix. Dans le Royaume, nous avons choisi de nous engager sur une voie tournée vers l'avenir grâce à notre Vision 2030, qui est l'expression de nos aspirations à créer une économie solide et une société qui est en contact avec son environnement et contribue activement au progrès et à la civilisation de l'humanité.

Dans son environnement régional et international, le Royaume défend une politique fondée sur le respect des lois et des principes internationaux, et continue à œuvrer en faveur de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité dans sa région, tout en apportant son soutien aux solutions politiques aux conflits et en luttant contre l'extrémisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Chers participants,

Ces dernières décennies, le Royaume a tendu la main à l'Iran en signe de paix, dans un esprit positif et d'ouverture, mais en vain. Le Royaume a reçu des présidents et d'autres hauts fonctionnaires iraniens à plusieurs reprises, dans le cadre de ses efforts pour forger des relations de bon voisinage et de respect mutuel. Le Royaume a salué les efforts internationaux visant à régler le problème du programme nucléaire iranien, mais à maintes reprises, le monde entier a été témoin de la façon dont le régime iranien a exploité ces efforts pour intensifier ses activités expansionnistes, créer des réseaux terroristes et recourir au terrorisme, et, ce faisant, dilapider les ressources et les richesses du peuple iranien aux fins de ses projets expansionnistes qui n'ont conduit qu'au chaos, à l'extrémisme et au sectarisme.

Le régime iranien a poursuivi cette approche hostile et a pris pour cible les installations pétrolières du Royaume l'année dernière, en violation flagrante du droit international. Ce faisant, il a porté atteinte à la paix et à la sécurité internationales et a prouvé qu'il ne se soucie pas de la stabilité de l'économie mondiale ni de la sécurité des approvisionnements en pétrole des marchés internationaux. Le régime iranien continue également, par l'intermédiaire de ses supplétifs, de s'en prendre au Royaume, et a mené, à ce jour, plus de 300 attaques aux missiles balistiques et plus de 400 attaques aux drones armés, en violation flagrante des résolutions 2216 (2015) et 2231 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU. Notre expérience avec le régime iranien nous a appris que les solutions partielles et les tentatives d'apaisement n'ont pas mis fin aux menaces qu'il fait peser sur la paix et la sécurité internationales. Une solution globale et une position internationale ferme sont nécessaires pour apporter des solutions radicales

face aux efforts déployés par le régime iranien pour acquérir des armes de destruction massive, à son programme de missiles balistiques, à son ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays et à son soutien au terrorisme.

Chers participants,

Le régime iranien est intervenu au Yémen en soutenant le coup d'État perpétré par les milices houthistes, qui lui sont affiliées, contre le gouvernement légitime. Ces événements ont provoqué une crise politique, économique et humanitaire qui frappe le peuple frère yéménite. Ce coup d'État représente une menace pour la sécurité des pays de la région et des couloirs de navigation d'une importance vitale pour l'économie mondiale. En outre, les milices houthistes ont entravé l'acheminement de l'aide humanitaire destinée au peuple yéménite. Elles ont également fait obstacle aux efforts déployés pour trouver une solution politique au Yémen et ont rejeté les efforts visant à désamorcer la situation, le dernier en date étant l'annonce du cessez-le-feu faite par la Coalition en appui à la légitimité au Yémen en avril dernier en réponse à l'appel lancé par l'ONU, et pour permettre la poursuite des efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19 au Yémen. Par contre, ces milices continuent de prendre les civils pour cible au Yémen et dans le Royaume.

Le Royaume n'hésitera pas à défendre sa sécurité nationale, et n'abandonnera pas non plus le peuple frère yéménite tant qu'il n'aura pas recouvré sa pleine souveraineté et son indépendance vis-à-vis de l'hégémonie iranienne. Le Royaume continuera à apporter une aide humanitaire au peuple yéménite et à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Yémen, conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, aux textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et aux dispositions de la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité des l'ONU.

Chers participants,

Le terrorisme et l'idéologie extrémiste font peser une grave menace sur le monde entier. Ensemble, nous avons réalisé des progrès remarquables ces dernières années dans la lutte contre les organisations extrémistes, et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a perdu notamment son contrôle sur des territoires en Iraq et en Syrie grâce aux efforts de la coalition mondiale. De même, les forces de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen ont mené des frappes importantes contre Al-Qaida et l'EIIL au Yémen.

Pour remporter la victoire dans notre combat contre le terrorisme et l'extrémisme, nous devons intensifier nos efforts communs pour relever ce défi de manière globale, notamment en luttant contre le financement du terrorisme et l'extrémisme. Le Royaume a apporté son soutien à de nombreuses entités internationales qui contribuent à renforcer les efforts communs déployés pour relever ce défi. Le Royaume a soutenu le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme en versant une contribution de 110 millions de dollars et a créé le Centre mondial pour la lutte contre l'idéologie extrémiste (Etidal) à Riyad. Le Royaume héberge également le Centre international de lutte contre le financement du terrorisme.

Chers participants,

Nous, au Royaume, en raison de notre position dans le monde musulman, nous avons une responsabilité particulière et historique de protéger notre foi islamique de tolérance contre les tentatives des organisations terroristes et des groupes extrémistes qui visent à la dénaturer. L'Islam, qui considère que tuer un homme est comme tuer

tous les hommes, est sans aucun doute innocent de tous les crimes et atrocités commis en son nom par les forces du terrorisme et de l'extrémisme.

Les organisations terroristes et extrémistes trouvent un terrain propice pour se développer et se propager dans des pays en proie à des divisions sectaires et caractérisés par la faiblesse ou l'effondrement des institutions de l'État. Si nous voulons remporter la victoire dans notre lutte contre le terrorisme, nous ne devons pas abandonner la partie face aux pays qui soutiennent le terrorisme et le sectarisme, et nous devons nous opposer fermement à ces pays qui promeuvent des idéologies extrémistes transnationales, qui s'appuient sur de faux slogans politiques pour dissimuler leur nature extrémiste, anarchique et destructrice.

Chers participants,

La paix au Moyen-Orient est notre choix stratégique. Nous avons le devoir de ne ménager aucun effort pour œuvrer de concert à la concrétisation d'un avenir radieux caractérisé par la paix, la stabilité, la prospérité et la coexistence entre tous les peuples de la région. Le Royaume appuie tous les efforts visant à faire avancer le processus de paix. Le Royaume a présenté des initiatives de paix depuis 1981. L'Initiative de paix arabe de 2002 jette les bases d'une solution globale et juste au conflit israélo-arabe qui garantit au peuple palestinien frère la jouissance de ses droits légitimes, au premier rang desquels figure la création d'un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale. Nous soutenons les efforts déployés par l'actuelle administration américaine pour instaurer la paix au Moyen-Orient en réunissant les Palestiniens et les Israéliens autour de la table des négociations afin de parvenir à un accord juste et global.

Alors que nous suivons avec inquiétude l'évolution de la situation en Libye, nous appelons tous nos frères libyens à s'asseoir à la table des négociations et à s'unir pour préserver l'intégrité territoriale et la sécurité de la Libye, tout en condamnant les ingérences étrangères en Libye. Nous sommes également favorables à une solution pacifique en Syrie qui permette de préserver son intégrité territoriale et nous appelons au retrait des milices et des mercenaires de ce pays.

Nous nous tenons également aux côtés du peuple libanais frère qui fait face à une catastrophe humanitaire à la suite de l'explosion du port de Beyrouth, qui est due au fait que le Hezbollah, une organisation terroriste affiliée à l'Iran, contrôle le processus de prise de décisions au Liban par la force des armes. Cette situation a conduit à la perturbation des institutions constitutionnelles de l'État au Liban. Afin que le peuple frère du Liban puisse concrétiser ses aspirations à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité, il faut désarmer cette organisation terroriste.

Monsieur le Président, Chers participants,

Depuis cette tribune, nous appelons à l'intensification des efforts mondiaux pour faire face aux défis majeurs auxquels l'humanité est confrontée dans les domaines des changements climatiques, de la pauvreté, de la criminalité organisée, de la propagation des épidémies, et à d'autres enjeux qui nous imposent de renforcer notre coopération pour œuvrer à un avenir radieux afin de permettre aux générations futures de vivre dans la stabilité, la paix et la sécurité.

Que la paix de Dieu soit avec vous.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Macédoine du Nord** (voir A/75/PV.6, annexe 6)

## **Allocution de M. Stevo Pendarovski, Président de la République de Macédoine du Nord**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : langue macédonienne ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire général de l'ONU,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi d'avoir l'occasion, pour la première fois, de m'adresser, au nom de la République de Macédoine du Nord, à cette instance mondiale, qui revêt cette année un caractère unique et sans précédent, et j'espère sincèrement pour la dernière fois –, en raison des circonstances dans lesquelles nous nous rencontrons, sans être personnellement présents, au siège de notre organisation.

Cette année 2020 est sans conteste l'une des plus difficiles que l'humanité a connues dans l'histoire récente. En quelques mois, la pandémie a non seulement coûté la vie à près d'un million de personnes, mais a également eu de profondes conséquences dans presque tous les domaines de notre vie, et il nous faudra des années pour nous en remettre complètement. La COVID-19 a provoqué des bouleversements tectoniques dans l'ordre auquel nous sommes habitués, mais elle nous a aussi donné une idée réaliste des capacités nationales des systèmes de santé publique à faire face à des crises de dimension planétaire.

Mesdames et Messieurs,

La COVID-19 n'est qu'une crise de plus dans le vaste éventail des crises auxquelles nous sommes confrontés en tant qu'humanité, et aucune d'entre elles n'est totalement isolée des autres. La crise sanitaire est à la fois une crise économique et sociale, dans la mesure où elle est source de pauvreté, et où la pauvreté constitue un terrain fertile pour l'extrémisme et les conflits. Les conflits mettent en péril les droits de l'homme et les libertés et provoquent des catastrophes humanitaires et des vagues de réfugiés. Ce tourbillon de crises et de menaces engendre la peur, l'incertitude et la méfiance et polarise les relations entre les États, mais aussi au sein des États, et finit par saper le multilatéralisme, qui est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

L'année 2020 devrait être un tournant pour nous tous. Aujourd'hui, en lieu et place de l'ordre statique actuel instauré après la Seconde Guerre mondiale, il nous faut un système fonctionnel et dynamique reposant sur des règles et des principes communs auxquels nous croyons, adapté aux temps nouveaux. Il nous faut un nouveau modèle de multilatéralisme actif et inclusif, caractérisé par la solidarité entre les nations et l'humanité entre les peuples. Dans ce contexte, l'une des grandes tâches qui incombent à l'Organisation des Nations Unies est de nous aider à maintenir le cap et à préserver notre conscience et notre esprit collectifs pour le bien du monde entier.

En ce qui concerne nos objectifs communs, je voudrais rappeler les paroles de l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld, qui a déclaré que les buts énoncés dans la Charte «expriment des idéaux partagés universellement qui ne peuvent pas

nous décevoir ; mais nous, malheureusement, nous leur faisons souvent défaut ». En d'autres termes, l'Organisation peut se montrer efficace dans la mesure où ses États Membres le permettent.

Par conséquent, pour surmonter cette période, nous avons besoin de solidarité entre les États, laquelle ne doit pas se refléter uniquement dans le domaine de la santé. Nous devons également nous montrer solidaires de l'avenir que nous devons construire ensemble.

Excellences,

La tragédie provoquée par la COVID-19 ne doit pas servir à attiser les tensions géopolitiques et à renforcer la rivalité géopolitique entre les grandes puissances. La science doit rester à l'écart de la logique du profit, mais aussi des effets destructeurs de la propagande et de la désinformation. Les politiques axées sur l'obtention de résultats rapides ont toujours un effet à court terme. Si nous traitons les crises isolément les unes des autres, nous ne ferons qu'en atténuer les symptômes sans pour autant guérir l'humanité. Une approche intégrée est dès lors nécessaire. La pandémie représente également une occasion de restructurer les économies, les technologies et les modes de vie, conformément aux principes du développement durable. Nous n'éradiquerons pas la pauvreté en apportant uniquement une aide financière à court terme aux plus pauvres, mais en amenant systématiquement ces personnes à s'adapter pour bénéficier d'une vie digne et des mêmes possibilités de travailler, de gagner de l'argent, de fonder une famille. Si nous agissons dans le sens contraire, le fossé entre les riches et les pauvres se creusera et les inégalités se transmettront encore d'une génération à l'autre.

Nous constatons qu'une nouvelle génération d'inégalités liées à l'éducation, à la technologie et aux changements climatiques se profile déjà à l'horizon, ce qui ne manquera pas d'entraîner de nouvelles divisions profondes au sein des sociétés. Nous le constatons déjà chez les jeunes. Tandis que certains, désenchantés face au manque de perspectives, quittent leur pays, d'autres se réfugient dans la gratification instantanée et les valeurs superficielles.

Les États Membres doivent poursuivre leurs efforts en faveur de l'éducation universelle pour tous, car l'éducation est le garant le plus puissant des droits de l'homme et des libertés.

Le vingt-cinquième anniversaire de la Conférence mondiale sur les femmes nous rappelle qu'il est nécessaire de poursuivre nos efforts pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, qui représentent toujours une réalité dans de nombreuses régions du monde. En outre, nous devons renforcer sans relâche la tolérance à l'égard des modes de vie différents et protéger ces groupes contre la violence généralisée dont ils sont victimes.

Notre développement économique et technico-technologique doit devenir neutre sur le plan climatique. Ce faisant, nous devons privilégier l'élaboration et le soutien d'approches environnementales innovantes et de stratégies de développement durable. Malheureusement, afin de pallier les dommages économiques causés par la pandémie, de nombreux gouvernements et entreprises font déjà des compromis au détriment du programme d'action pour l'environnement et le climat. En agissant ainsi, ils ne font que préserver le modèle économique non durable de développement fondé sur les combustibles fossiles et l'utilisation de main-d'œuvre sous-payée.

En exprimant l'espoir que les nouvelles technologies continuent à se fonder sur nos anciennes habitudes, nous ne ferons qu'aggraver la situation. Nous devons

apprendre, acquérir de nouvelles habitudes durables qui seront adaptées aux nouvelles technologies.

Il est clair pour nous tous que le délai pour agir est très court. Il ne nous reste que dix ans pour mettre en œuvre l'ambitieux Programme 2030. Avant même la pandémie, nous éprouvions des difficultés à mettre en œuvre certains de ses principaux objectifs. Désormais, pour ce faire, nous devons atténuer en même temps les conséquences économiques et sociales de la pandémie qui sévit toujours. Pour remporter cette course contre la montre, les mesures à moitié efficaces qui ne font que retarder l'inéluctable doivent laisser place à des solutions audacieuses et à long terme qui survivront certainement aux gouvernements qui les ont adoptées.

Chers amis,

La promotion de la paix et la prévention des conflits, conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, sont incontournables. Le terrorisme et l'extrémisme violent nous menacent tous. La République de Macédoine du Nord se joint à l'appel du Secrétaire général en faveur d'une trêve mondiale et du respect absolu du droit international humanitaire dans ces circonstances extraordinaires. Mon pays, dans la limite de ses capacités, participe activement aux missions de maintien de la paix de l'ONU, mais aussi à des organisations régionales telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union européenne et les missions de l'Alliance de l'Atlantique Nord. Dans ce contexte, nous appuyons les efforts en faveur d'un nouveau traité de maîtrise des armements nucléaires et nous pensons que les efforts de nos partenaires stratégiques visant à y inclure de nouvelles forces nucléaires constituent un moyen essentiel de contribuer à une plus grande efficacité dans la prévention d'une nouvelle course aux armements.

En tant que petit pays du sud-est de l'Europe, nous avons apporté une stabilité supplémentaire à la région en résolvant, grâce à la médiation de l'ONU, le différend complexe avec notre voisine, la Grèce. Désormais, nous appliquons de bonne foi les mesures convenues, ce qui profitera à la fois à nos pays et à la région dans son ensemble. Dans le même temps, nous sommes disposés à résoudre toutes les questions en suspens dans le cadre d'un dialogue sur un pied d'égalité, comme en témoigne le Traité de bon voisinage et de coopération avec notre voisine, la République de Bulgarie, qui en est un exemple éloquent.

Malheureusement, notre région est toujours confrontée à des différends politiques et historiques non résolus qui pourraient nous ramener aux années 90. La solution à ces problèmes repose uniquement sur le dépassement des mythes historiques, elle ne réside certainement pas dans les idéologies de domination ethnique et religieuse du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans ce contexte, il est primordial que les investissements ne soient pas uniquement limités aux économies. La démocratie, dont nous étions convaincus, au sortir de la guerre froide, qu'elle n'avait pas de véritable alternative, subit aujourd'hui les attaques féroces de tendances populistes et autoritaires. Si nous voulons préserver la supériorité morale de la démocratie vis-à-vis d'autres modèles de gouvernance politique, nous devons y consentir des investissements, en particulier auprès des jeunes générations. En ce sens, l'un des principaux défis que nous devons relever consiste à investir dans l'éducation aux valeurs démocratiques afin de réprimer les idéologies radicales émergentes, telles que le néofascisme, l'ultranationalisme et le racisme. C'est une tâche qui incombe aux États et à l'éducation formelle, mais qui est non moins importante pour le système d'éducation non formelle, ainsi que pour la société civile.

Pour être couronnée de succès, cette bataille est menée sur plusieurs fronts simultanément. Chaque pays, chaque nation et chaque organisation peut apporter sa contribution. Mais la concrétisation de cet objectif passe par une coopération internationale efficace et une solidarité mondiale, pour lesquelles nous avons besoin de l'Organisation des Nations Unies, réformée et adaptée à la nouvelle réalité.

Malgré toutes ses lacunes, cette organisation demeure la seule plateforme de coopération véritablement mondiale, neutre et légitime. Et s'agissant de la nécessité de la réformer en profondeur, les défis auxquels nous sommes tous confrontés ne peuvent être résolus qu'avec plus, et non moins, de multilatéralisme, qui, outre les gouvernements et les États, inclura le secteur privé, les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, le monde universitaire et les associations de jeunes, de femmes et de personnes marginalisées, qui aspirent à juste titre à la vérité, à la justice et à l'égalité.

Dans l'esprit du multilatéralisme, la République de Macédoine du Nord continuera à s'acquitter de ses obligations internationales et à soutenir le travail de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées dans la création et la mise en œuvre de politiques publiques portant sur des questions d'importance mondiale.

Les décisions que nous prendrons aujourd'hui, au plus fort de la pandémie, détermineront à quoi ressemblera notre monde après la pandémie. C'est une occasion unique, en soutenant cette organisation mondiale et en se soutenant mutuellement, de prendre des mesures pour créer un monde plus pacifique et plus juste dans lequel la foi en l'humanisme, la liberté, la solidarité et le respect de la dignité humaine seront restaurés. Il est évident que ce n'est qu'en investissant dans l'Organisation des Nations Unies que nous pourrons bâtir un monde meilleur pour les générations actuelles et futures.

Je vous remercie de votre attention.

**Ghana** (voir A/75/PV.6, annexe 7)

## **Allocution de Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, il y a un an, nous nous réjouissons à la perspective de participer aux festivités que l'Assemblée générale allait sûrement organiser cette année pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Mais au lieu du grand rassemblement prévu à cette occasion, nous avons été obligés de rester chez nous et de recourir à la technologie pour faire nos allocutions à l'Assemblée.

Ces célébrations ne sont pas les seules à avoir dû s'adapter aux circonstances : notre monde tout entier a été bouleversé, nous contraignant à apprendre à faire les choses différemment.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, nous avons ainsi appris à ne plus serrer la main de nos semblables pour les saluer, à ne plus prendre nos proches dans nos bras. Pour beaucoup, le plus difficile à gérer en ces temps incertains et troublés a été le silence imposé aux églises, aux mosquées, aux temples et à d'autres lieux de culte. Chanter en groupe est devenu une activité à risque, et l'une des préoccupations majeures des dirigeants de la planète aujourd'hui est de s'assurer que nos enfants ne sont pas en danger lorsqu'ils vont à l'école. Nous avons dû oublier, du moins pour le moment, les règles sacrées qui ont guidé notre économie et nos relations commerciales au cours du siècle dernier. Nos meilleurs projets se sont révélés complètement inutiles face aux ravages causés par un virus inconnu. Nous, au Ghana, n'avons engrangé que des succès très modestes dans nos tentatives de vaincre le virus, que ce soit par les mesures résolues prises par mon gouvernement, la coopération du peuple ghanéen ou la grâce du Tout-Puissant.

Monsieur le Président, les enseignements sont clairs : nous sommes tombés ensemble dans l'abîme. Alors même que nous fermions nos frontières et nos aéroports, nous nous sommes progressivement rendus à l'évidence : il nous faudra compter les uns sur les autres pour nous tirer d'affaire. Nous avons sombré ensemble, nous devrions nous relever ensemble.

Si la réponse à cette pandémie consiste à trouver un vaccin, celui-ci devra être mis à la disposition du monde entier, des pays riches et pauvres, des pays développés et en développement, sans distinction de race ou de croyance. Le virus nous a appris que nous étions tous à risque, et que les plus nantis, ou telle classe sociale, ne sont pas non plus à l'abri. Tant que le virus existera, toutes les solutions médicales qui seront trouvées devront être mises à la disposition de l'humanité toute entière.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la COVID-19 a entraîné dans son sillage « une forte réduction des fonds disponibles pour les économies en développement ». L'OCDE estime également qu'« en 2020, les flux de capitaux privés étrangers destinés aux économies en développement pourraient chuter de 700 milliards de dollars par rapport aux niveaux de 2019, ce qui dépasse de 60 % les conséquences directes de la crise financière mondiale de 2008 ». La restructuration de l'architecture financière mondiale pour permettra aux pays en développement d'avoir accès à des capitaux frais est plus que jamais une urgente

nécessité si nous voulons préserver les progrès réalisés dans la transformation de leurs économies et prévenir une chute dangereuse du niveau de vie de leurs populations.

Le moment est venu pour l'ONU, qui a fait l'objet de tant de discussions et d'analyses, de se montrer à la hauteur de la situation.

L'un de ses organismes, l'OMS, a été dans l'œil du cyclone pendant cette crise. Nous devons tous en tirer des enseignements. Oui, nous devons débattre de l'ONU, de ses organismes et de leurs rôles. Toutefois, après 75 ans d'existence, ces débats devraient ressembler à ceux que nous avons en famille, et non remettre en cause l'existence même de ces institutions.

Nous devons réparer l'injustice que représentent pour les pays d'Afrique la structure et la composition actuelles de l'ONU, en particulier son Conseil de sécurité. La composition du Conseil, qui date de 1945, ne reflète pas les réalités du XXI<sup>e</sup> siècle. Le moment est donc venu d'adopter et d'approuver la Position commune africaine sur la réforme des Nations Unies, telle qu'elle est définie dans le Consensus d'Ezulwini, en vue de créer une Organisation des Nations Unies moderne et adaptée à notre époque.

Nous devons également accorder une attention particulière aux objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, a fortiori en ce début de la décennie d'action en faveur de leur réalisation. Monsieur le Président, en tant que co-président des Championnes et champions des objectifs de développement durable, le Ghana estime que la mise en œuvre concrète des 17 objectifs de développement durable est essentielle pour préserver la pertinence du système multilatéral face aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

L'un de ces défis est la menace qui pèse sur la consolidation de la gouvernance démocratique, en particulier en Afrique, compte tenu des troubles qui règnent dans plusieurs régions du continent. En tant que président nouvellement élu de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), j'attire votre attention sur le test immédiat que représente la situation politique au Mali à la suite du coup d'État qui a évincé le Président Ibrahim Bouba Keita ; une situation qui a été aggravée par les activités des terroristes et des extrémistes violents qui contrôlent de larges territoires de ce pays et certaines parties de la région du Sahel. L'expérience nous a appris, souvent tragiquement, que le terrorisme et l'extrémisme violent ne se limitent pas à certaines zones géographiques ou juridictions et que les répercussions d'un seul incident terroriste dans une région du monde résonnent dans le monde entier. Il incombe à l'ONU et, de fait, à tous les États Membres, d'apporter leur soutien aux efforts déployés par la CEDEAO pour normaliser la situation au Mali, afin de nous aider à vaincre le fléau du terrorisme.

Monsieur le Président, la pandémie a également renforcé l'importance de la technologie. Les réunions virtuelles font désormais partie de notre quotidien, les jeunes ont obtenu leur diplôme lors de cérémonies virtuelles, et il est fort possible que certaines des nombreuses conférences auxquelles nous avons l'habitude d'assister font désormais partie du passé. Il est évident que la technologie est l'avenir.

En conséquence, le Ghana accueille favorablement et approuve la recommandation du Secrétaire général, qui figure dans le Plan d'action de coopération numérique, visant à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Comment aurions-nous pu maintenir un semblant de contact au cours des six derniers mois sans la technologie ?

Alors que nous préparons les élections présidentielle et parlementaires de décembre, la saison politique bat son plein ici au Ghana. Comme dans tous les autres domaines dans notre monde d'aujourd'hui, la politique a été touchée par la pandémie, et nous ne pouvons pas faire campagne comme nous en avons l'habitude. Nous devons

compter sur la technologie pour faire passer nos messages à la population durant cette période de COVID-19.

Je suis très fier de pouvoir dire que, malgré les difficultés rencontrées pour organiser des élections durant la pandémie, tous les Ghanéens sont d'accord quant au fait que nous devons travailler main dans la main pour garantir des élections transparentes, libres, régulières, sûres et crédibles. Ce scrutin sera le huitième depuis l'instauration de la démocratie constitutionnelle dans notre pays et le début de la Quatrième République, en 1992. Chacune de ces élections a été une amélioration par rapport à la précédente, et nous ne doutons pas que ce nouveau scrutin se déroulera dans le calme, et dans la dignité qui caractérise le peuple ghanéen. Nous sommes conscients de la réputation que s'est forgée le Ghana en tant que démocratie tolérante et qui fonctionne bien, et nous comptons bien la préserver et l'améliorer.

Visant à moderniser tous les aspects de notre vie et à apporter la prospérité à notre pays, le Projet Ghana est considéré comme primordial par tout un chacun. Je ne doute pas un instant qu'au terme des élections, nous serons fiers de nous, que l'Afrique aura de bonnes raisons de l'être aussi, et que le reste du monde aura des enseignements utiles à tirer de notre expérience.

L'année 2019 a été une année extrêmement riche pour le Ghana : elle a marqué le quatre-centième anniversaire du début de l'effroyable traite transatlantique des esclaves, et l'arrivée en Amérique des premiers esclaves capturés en Afrique de l'Ouest.

Pour commémorer ce tragique anniversaire, nous avons proclamé 2019 l'« Année du retour » et avons accueilli sur le continent africain les descendants des esclaves qui constituent aujourd'hui la majeure partie de la population noire des Amériques et des Caraïbes. Tous ont accepté notre invitation avec enthousiasme et ne l'ont pas regretté.

Nous continuerons à accueillir à bras ouverts au Ghana les membres de la diaspora africaine. Les forts qui s'égrènent le long du littoral ghanéen nous rappellent le souvenir douloureux des esclaves enlevés sur le continent et acheminés vers les Amériques et les Caraïbes. Nous avons le devoir d'offrir un refuge à leurs descendants s'ils en ont besoin.

Cette responsabilité signifie que nous devons faire du Ghana un territoire sûr et accueillant, tant pour ses citoyens actuels que pour ceux de la diaspora qui souhaiteraient revenir, que ce soit pour une visite ou pour s'y installer.

Depuis le Ghana, je vous souhaite à toutes et tous le meilleur et j'espère que le monde sera sain et heureux.

Je vous remercie de votre attention.

**Mozambique** (voir A/75/PV.6, annexe 8)

## **Allocution de M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale,  
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de pouvoir m'adresser à la communauté internationale au nom du peuple mozambicain et en mon nom propre, à l'occasion de ce débat général et du moment si historique et symbolique que représente la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Pour la République du Mozambique, cette célébration coïncide avec le quarante-cinquième anniversaire de l'acceptation de notre pays comme membre légitime et à part entière de l'Organisation, une adhésion qui nous confère une place honorable au sein de la communauté internationale.

Je tiens à saluer S.E. l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, pour son travail, de même que je tiens à vous féliciter, M. Volkan Bozkir, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Sachez que mon pays est tout à fait disposé à travailler de concert avec vous afin de garantir le succès de votre mandat.

Enfin, je félicite chaleureusement M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour son engagement de tous les instants envers la défense des idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et pour les efforts de tout premier plan déployés par l'Organisation pour surmonter les défis d'aujourd'hui, y compris les initiatives visant à faire face à la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,  
Excellences,

Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui qui a vu naître l'Organisation des Nations Unies. Notre bien-être collectif a fait l'objet d'améliorations majeures, les indicateurs de développement social et humain ont fait des progrès considérables. L'espérance de vie a augmenté, la mortalité et la morbidité ont diminué, le nombre d'États Membres a presque quadruplé, passant de 51 à 193 pays, dont le Mozambique. Les efforts visant à autonomiser les femmes bénéficient désormais d'un ancrage très profond.

Le thème cette année de l'Assemblée générale reflète avec fidélité l'essence de l'ONU et constitue un appel au renouvellement de la vision d'un monde intégré et coopératif, où les nations s'expriment de manière ouverte et agissent de manière

coordonnée pour promouvoir un développement durable et inclusif, sous la bannière du e Programme 2030.

C'est pourquoi le Mozambique soutient les prémisses de « responsabilité commune, mais différenciée », ainsi que les objectifs de développement convenus au niveau international, à la lumière de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

L'ensemble de ces éléments démontrent que la coopération multilatérale reste la meilleure approche pour relever les défis et atténuer les souffrances des peuples, qui demeurent la raison première de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Le multilatéralisme au sein des Nations Unies est également essentiel si l'on tient compte du fait que l'économie mondiale, en particulier celle des pays en développement, a été gravement touchée par la pandémie de COVID-19, et que son rétablissement nécessite des interventions mondiales, intégrées et concertées.

Dans le contexte d'une pandémie, le nationalisme et l'isolationnisme représentent, à nos yeux, la garantie d'une réponse inopérante aux défis que posent cette maladie et d'autres maladies infectieuses de nature tout aussi imprévisible.

Parmi les autres phénomènes et défis mondiaux nécessitant une intervention multilatérale sous l'égide de l'ONU, citons le terrorisme, les changements climatiques, la cybersécurité, la santé publique, la recherche et le développement, le commerce et l'industrialisation.

Dans le village planétaire où nous vivons, il s'avère de plus en plus difficile de discerner les questions nationales des préoccupations internationales. La nature transnationale et l'interconnexion de ces phénomènes exigent dès lors un leadership qui reconnaisse la relation intrinsèque qui unit aujourd'hui les niveaux régionaux, nationaux et internationaux.

Monsieur le Président,

Excellences,

Le Mozambique salue les actions du Secrétaire général visant à réformer l'Organisation dans les domaines de la paix et de la sécurité, des opérations de paix, du développement et de la gestion et lui réitère son soutien.

Nous nous inquiétons néanmoins de l'absence de progrès réalisés dans les négociations intergouvernementales visant à réformer le Conseil de sécurité et à le faire entrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce projet de réforme a le mérite de placer la paix, la sécurité et la stabilité internationales comme catalyseurs du programme mondial de développement, ainsi que de rendre l'ONU plus représentative, efficiente et transparente, en fonction de la situation géopolitique contemporaine, ce qui servira l'efficacité et la légitimité des décisions de cet organe.

Aussi appelons-nous une fois de plus la communauté internationale à saisir ce moment historique du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation pour conjuguer ses efforts en vue d'apporter une solution durable aux problèmes de sécurité.

Monsieur le Président,

Excellences,

Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable sont des instruments qui alimentent l'espoir de milliards de personnes dans le monde, que ce soit en termes de progrès tant attendus ou de bien-être. Dans ce contexte, le Mozambique a présenté en juillet 2020 son premier rapport national volontaire sur les objectifs de développement durable, qui fait état des réalisations fondées sur les aspirations du peuple mozambicain, conformément au programme gouvernemental quinquennal 2020-2024.

« L'avenir que nous voulons » réside dans les actions du présent ; « L'ONU qu'il nous faut » dépend de notre posture et de nos actions responsables, aujourd'hui et demain. Ce n'est qu'à travers une approche et un humanisme collectifs que nous réussirons à mettre en œuvre le programme d'inclusion que nous avons choisi afin que « personne ne soit laissé pour compte ».

C'est aussi dans ce contexte que le Gouvernement mozambicain promeut la consolidation de la paix, la préservation des droits humains, la justice sociale, l'égalité et l'équité de genre et l'inclusion des jeunes et des personnes handicapées dans les programmes de développement, en renforçant l'unité et le partage des avantages, une caractéristique essentielle de notre gouvernance.

En ce qui concerne les changements climatiques, en raison de sa situation géographique, le Mozambique est régulièrement touché par des événements extrêmes. Chaque année, le pays doit faire face à des cyclones, des inondations et des sécheresses. Le souvenir du passage des cyclones Idai et Kenneth en mars et avril 2019 est encore dans toutes les mémoires.

Plus d'un an plus tard, nous poursuivons nos efforts pour reconstruire les infrastructures et réparer les dégâts sur le plan socio-économique, tout en prenant des mesures d'adaptation et de résilience sur base des pratiques internationalement reconnues au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, auquel nous sommes partie depuis juin 2018.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre gratitude à la communauté internationale pour le soutien apporté pendant et après les cyclones.

Le Mozambique continue de promouvoir la gestion durable de la biodiversité, des écosystèmes et des ressources naturelles, dans le but d'apporter une valeur ajoutée au développement local intégré des communautés. À cet égard, la promotion des zones de conservation, sur le territoire national, mérite encore et toujours une attention particulière.

Nous nous sommes par ailleurs employés à étendre l'accès à l'électricité pour la consommation domestique et industrielle au moyen de sources propres et renouvelables, qu'il s'agisse d'énergie thermoélectrique, de centrales au gaz naturel, d'énergie éolienne et solaire ou d'hydroélectricité, en vue d'atteindre l'objectif d'accès universel d'ici à 2030. À l'heure actuelle, les 154 centrales de district sont toutes connectées au réseau électrique national, et le programme d'électrification des centres administratifs est en cours.

Conscient du rôle de l'agriculture à cette fin, le Gouvernement a décidé d'allouer pour la première fois 10 % de son budget annuel à ce secteur, conformément à la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire adoptée par l'Union africaine en 2003.

À cet égard, nous avons lancé le Programme de gestion intégrée de l'agriculture et des ressources naturelles – SUSTENTA, qui favorise l'intégration socio-économique de la population mozambicaine.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19, officiellement annoncée par l'OMS en décembre 2019, a pris le monde par surprise. Il s'agit d'un fléau sanitaire d'un degré élevé de propagation et de létalité, qui touche plus sévèrement les pays en développement, notamment en Afrique.

La COVID-19 a transformé les relations commerciales, professionnelles et sociales entre les êtres humains dans toutes les sphères de la vie, tant en milieu urbain que rural.

Ce scénario exige la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour compenser le ralentissement économique, étant donné que la pandémie sévit toujours dans le monde et dans notre pays en particulier.

Alors que les mesures de lutte contre la COVID-19 se poursuivent, nous voudrions saisir cette occasion pour remercier les partenaires bilatéraux et multilatéraux au sein de la communauté internationale pour l'appui multiforme qu'ils nous ont apporté, qui nous a permis de prévenir et de contenir la propagation du coronavirus et de nous engager sur la voie de ce que d'aucuns appellent la « nouvelle normalité ».

Excellences,

Les efforts considérables que nous avons déployés dans le cadre de la consolidation de la paix et de la sécurité, ainsi que dans la mise en œuvre du programme de développement socio-économique, aligné sur le Programme 2030, ont été mis à rude épreuve par des actes terroristes et criminels dans certains districts de la province de Cabo Delgado, et par des opérations armées de groupes prétendument dissidents de la RENAMO dans certaines parties des provinces de Manica et de Sofala, dans le centre du pays. Les terroristes commettent des meurtres odieux, provoquent des déplacements de population, détruisent les logements et les infrastructures socio-économiques, pillent les biens des populations et maintiennent les enfants et les femmes en captivité. Suite à ces phénomènes, plus de 1 000 personnes ont été assassinées, et quelque 250 000 autres ont été déplacées vers d'autres districts dans le pays.

Face aux attaques terroristes, le Gouvernement a réagi avec fermeté d'une part, avec le soutien de la population locale, en menant des actions visant à défendre notre souveraineté et notre intégrité territoriale et à protéger les citoyens et leurs biens. D'autre part, le Gouvernement a mobilisé une aide humanitaire pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays et encouragé des activités de développement socio-économique au profit des communautés.

C'est dans le cadre de ces efforts que nous avons créé récemment l'Agence de développement intégré de la région nord (ADIN) dans le but de promouvoir des mesures multisectorielles aux fins de développement socio-économique intégré dans les provinces de Niassa, Cabo Delgado et Nampula.

Conscients que les actes terroristes dont le pays est victime ont des liens avec des groupes internationaux également impliqués dans la criminalité transnationale organisée, nous avons essayé de faire face à ce phénomène en coopération avec d'autres pays et organisations régionales et internationales.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de toutes les initiatives et de tous les partenariats qui complètent utilement les efforts déployés actuellement pour endiguer les actions néfastes des terroristes dans notre pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation entre le Gouvernement et la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), nous mettons en œuvre un programme de décentralisation et le processus de désarmement, démobilisation et réintégration des éléments armés de la RENAMO, qui a déjà été appliqué à environ 1 000 ex-combattants.

Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à l'ONU et à la communauté internationale pour le rôle qu'elles ont joué, et en particulier à l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour son dynamisme.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, nous voudrions réaffirmer notre conviction que la sécurité internationale, le rétablissement et le maintien de la paix, la préservation et le respect des droits humains et la promotion du développement durable ne peuvent se développer que dans le cadre d'une approche commune et grâce à l'action collective de toutes les parties prenantes. Nous l'affirmons avec une grande humilité et la volonté de servir notre peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité.

Nous voulons, grâce à des actions qui contribuent à « l'avenir que nous voulons », façonner « l'ONU qu'il nous faut », et ainsi, « renouveler notre engagement en faveur du multilatéralisme », en attachant une importance particulière au bien le plus précieux de l'univers, la VIE, et une VIE de qualité.

Renouvelons donc notre engagement global en faveur de la consolidation des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en gardant à l'esprit les principaux bénéficiaires de ces efforts, à savoir « Nous, les peuples » !

Joyeux anniversaire aux Nations Unies.

Je vous remercie.

**Iraq** (voir A/75/PV.6, annexe 9)

## **Allocution de M. Barham Salih, Président de la République d'Iraq**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le Clément et le Miséricordieux,

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Vos Majestés,

Excellences,

Permettez-moi de vous transmettre nos meilleures salutations de paix depuis Bagdad, la Cité de la Paix.

J'ai le plaisir de vous saluer au nom de la République d'Iraq, Membre fondateur de l'ONU. Je souhaite à l'Assemblée générale plein succès à la présente session.

C'est la première fois dans l'histoire de l'ONU que l'Assemblée générale se réunit virtuellement. C'est une conséquence de la pandémie de COVID-19 – une menace transnationale qui pèse sur nos vies, nos moyens de subsistance, nos économies et nos sociétés en général. Cette rencontre virtuelle est l'illustration par excellence des changements radicaux dans nos modes de vie et de communication.

Il est extrêmement paradoxal que nous nous rencontrions et que nous communiquions alors même que nous sommes appelés à prendre nos distances. La pandémie représente un obstacle, mais notre persistance et notre envie de vivre nous aident à y faire face. L'apparition de la pandémie dans n'importe quel village ou ville du globe est une menace constante pour le monde entier. Cela confirme la nécessité pour les États et les communautés de se montrer solidaires et de coopérer, quelles que soient leurs différences, en vue d'éradiquer la pandémie ou, à tout le moins, d'en limiter les effets.

Cette pandémie souligne également l'importance pour les pays développés de coopérer en partageant leurs expériences et leurs informations. Ces pays développés doivent aider les pays en développement à créer les conditions qui leur permettront de faire face à la pandémie et de limiter ses effets néfastes sur notre vie et nos sociétés.

Nous sommes par ailleurs tous responsables de la lutte contre la désinformation sur la pandémie. L'ignorance et la désinformation mettent effectivement en danger la vie de millions de personnes. Une planification précoce peut garantir de manière cruciale une distribution équitable du vaccin lorsqu'il sera disponible. Nous devons éviter que sa distribution sur le marché ne devienne un acte purement commercial et permettre à tous les citoyens des pays les plus pauvres d'y avoir accès.

Compte tenu des circonstances qui sont les nôtres, l'Iraq lutte contre la pandémie et tente d'en limiter les effets par toute une série de dispositions et de mesures de précaution. Mais en dépit de ces efforts, il nous reste encore beaucoup à faire, malgré nos capacités limitées et la faiblesse de nos infrastructures médicales.

Avant et après l'apparition de la pandémie, l'Iraq était et est toujours confronté à un autre fléau non moins dangereux, celui du terrorisme et de la corruption. Nous

avons réussi à vaincre le terrorisme militaire, tout en libérant nos villes, grâce à une forte volonté et beaucoup de sacrifices des forces armées, de la population et des peshmergas, et au soutien de la coalition internationale et de nos voisins.

Néanmoins, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme transnational et les cellules dormantes tapies dans les déserts de notre pays se poursuit.

Nous ne pouvons pas sous-estimer la menace que représente le terrorisme et la possibilité qu'il réapparaisse ou que les terroristes se réorganisent. Nous croyons que tout relâchement dans notre réponse au terrorisme ou toute implication dans des conflits régionaux permettrait aux forces obscurantistes de se regrouper et de se renforcer. De même, si nous abandonnons la lutte contre la corruption endémique ou contre l'ingérence dans les affaires intérieures de nos États souverains, cela entraverait le combat contre le terrorisme et l'extrémisme.

Dans ce contexte, nous espérons pouvoir compter sur l'aide de tous les pays amis de la communauté internationale afin de localiser les fonds détournés et d'identifier les personnes corrompues qui s'adonnent à ces pratiques dans le but de financer des groupes criminels et extrémistes. La corruption est un fléau dont souffrent de nombreux pays. Elle a dépouillé de nombreux Iraquiens des ressources de leur pays. Pendant de nombreuses années, elle a contribué à la destruction de l'Iraq. L'impact de la corruption a rempli le peuple iraquien d'amertume et de colère.

L'année dernière, lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée générale, j'ai appelé à la création d'une coalition internationale contre la corruption et pour le recouvrement de l'argent pillé. Il s'agirait d'une coalition similaire à la coalition internationale contre le terrorisme. Je réitère aujourd'hui cet appel. Nous ne pourrions pas éradiquer le terrorisme si nous n'asséchons pas son financement. C'est la seule façon d'y arriver. Nous devons également éradiquer la corruption, qui réside à la base même des politiques liées à la violence et au terrorisme. La corruption détruit les économies des États et entrave les efforts de nos peuples axés sur le progrès et la prospérité.

Nous devons nous pencher sans tarder sur le crime de génocide et les massacres des yézidis en Iraq. Ces actes visaient à mettre fin à l'existence de ce peuple. C'est pour cette raison que la communauté internationale doit travailler de concert avec l'Iraq pour s'assurer que de tels crimes ne soient plus jamais commis.

Il y a quelques jours, j'ai assisté à une réunion de femmes iraqiennes – plus précisément des yézidis, des Turques chiites d'Iraq et des shabaks – ayant survécu aux actes barbares et aux atrocités du terrorisme. Je les ai entendues exprimer la douleur qu'elles ressentent toujours, plus de trois ans après la libération de leurs villes. Ces femmes continuent d'endurer les traumatismes psychologiques et physiques du génocide, des déplacements forcés et des tortures physiques et morales dont elles ont été victimes. Elles vivent toujours dans des camps. Nous devons nous efforcer d'assurer le retour de ces personnes déplacées et des réfugiés dans leurs villes et leurs villages. Cela demandera un grand effort de notre part et de la part de nos amis et de l'ONU.

L'Iraq a connu plus de 40 ans de guerre, de souffrances, de blocus et de terrorisme. Plus récemment, nous avons souffert de la forte baisse des prix du pétrole sur le marché mondial et des répercussions économiques causées par la COVID-19. La chute des prix du pétrole a coïncidé avec la pandémie. Nous avons ainsi dû soudainement faire face à plusieurs défis majeurs.

Il y a environ un an, l'Iraq a également connu un soulèvement populaire, au cours duquel tous les citoyens ont réclamé un changement qui apporterait une réponse aux aspirations de la population. Ils ont appelé à un dialogue, actif sur les fondements de l'État, la gestion des affaires du pays et leurs droits. Les réformes ont commencé, mais

obtenir les résultats espérés demande du temps. Les mesures déjà prises démontrent que le changement pacifique et constitutionnel peut éloigner le spectre de la violence. Telle est la volonté des Iraquiens.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau gouvernement, dirigé par Mustafa Al-Khidimi, a été formé cette année. Il l'a été en réponse aux appels à la réforme entendus lors du soulèvement populaire. Suite à notre expérience de l'autoritarisme en Iraq, nous pouvons maintenant dire que la situation actuelle, le statu quo, ne peut durer. Le peuple iraquien souhaite inaugurer une nouvelle ère politique afin de lutter contre les déséquilibres structurels des mécanismes de pouvoir iraquiens qui perdurent depuis 2003.

Les Iraquiens veulent une bonne gouvernance. Au regard des attentes du peuple, le nouveau Gouvernement a une lourde responsabilité sur les épaules. Tout d'abord, nous avons besoin de réformes structurelles dans les domaines politique et économique. Nous devons combattre la corruption et les individus corrompus, qui représentent une autre facette du terrorisme.

Parmi les tâches fondamentales que le nouveau Gouvernement doit accomplir, mentionnons la tenue d'élections anticipées l'année prochaine. Ce scrutin se doit d'être équitable et transparent, conformément à la nouvelle loi électorale. Il doit être plus représentatif, plus juste et répondre aux exigences des grands soulèvements populaires nationaux. Il doit répondre aux aspirations légitimes des Iraquiens et à leur désir de démocratie. Les Iraquiens aspirent à une vie libre et décente. Le pouvoir doit revenir aux mains des Iraquiens. Ils doivent s'affirmer. Le Gouvernement doit émaner d'eux, préserver leurs intérêts et répondre à leurs attentes.

Le Gouvernement sera également appelé à accomplir une autre tâche non moins importante : garder un contrôle total sur les armes en empêchant leur possession et leur utilisation illégale. Les armes doivent rester en possession des institutions de l'État iraquien. Nous devons également poursuivre nos enquêtes sur les crimes commis contre les manifestants et les membres des forces de sécurité. La lutte contre les groupes opérant en dehors de la loi et la question du contrôle des armes font partie d'une lutte inlassable menée par l'État iraquien contre les anarchistes et les extrémistes. La tâche est loin d'être aisée. Nous devons néanmoins continuer à œuvrer pour la paix au sein de nos sociétés et assurer la souveraineté iraquienne.

Le dernier communiqué publié par l'autorité suprême chiite, l'Ayatollah Ali Sistani, à la suite de sa rencontre en Iraq avec le Représentant du Secrétaire général, a défini de façon claire les différentes étapes nécessaires à la réforme du processus politique dans le but de le débarrasser de sa corruption et de ses faiblesses. Dans cette optique, nous espérons recevoir le soutien de l'ONU dans le cadre de sa coordination avec les autorités électorales. Nous espérons également recevoir une assistance technique qui garantira des élections régulières et assurera l'absence de toute manipulation, falsification et extorsion. Les citoyens iraquiens ne doivent en aucun cas être influencés dans leur choix électoral.

Notre objectif national est d'établir un État fort, capable d'instaurer l'état de droit et de faire respecter les droits de ses citoyens. Nous ne voulons pas que le territoire de l'Iraq devienne le théâtre de conflits ou de règlements de comptes d'autres acteurs. Nous avons enduré assez de guerres, de sièges et d'actes terroristes portant atteinte à notre souveraineté. Un Iraq indépendant et souverain sera synonyme de point de rencontre des intérêts communs des peuples et des pays de la région, fondé sur la coopération économique et sécuritaire et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Nous espérons sincèrement pouvoir compter sur l'appui efficace de nos voisins et de la communauté internationale s'agissant de ce projet national, qui aura des répercussions importantes pour l'avenir de l'Iraq, de la région et du monde.

Dans ce contexte, l'Iraq réaffirme sa position sur la nécessité de résoudre la question palestinienne et de concrétiser les droits du peuple palestinien grâce à la création d'un État indépendant, ce qui contribuerait à la stabilité de la région et du monde.

Aujourd'hui, j'ai une pensée pour nos martyrs qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la lutte contre le terrorisme. Je félicite nos jeunes qui, jour après jour, démontrent leur détermination à vivre dans la liberté et la dignité. Nous attendons l'avenir avec optimisme. Continuons à accompagner nos jeunes sur la voie de la liberté, de l'état de droit, de la souveraineté et de la justice.

Pour terminer, je voudrais réitérer notre gratitude à l'ONU à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. Il n'existe pas de substitut à l'ONU, qui nous rassemble malgré nos différences, a fortiori en ce moment où nous sommes confrontés à tant de défis transnationaux, des pandémies aux changements climatiques en passant par la sécurité alimentaire et le problème des migrations. Ces questions ne peuvent être traitées que par les Nations Unies et leur Charte.

Il ne fait aucun doute qu'au cours des 75 dernières années, le système international a connu des échecs. Nous nous souvenons avec amertume du génocide au Rwanda, des guerres et des massacres qui ont eu lieu en Iraq, et des crises en Syrie et en Libye, toujours en cours. Nous devons tirer les leçons du passé. Nous devons faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable. Nous devons mettre en œuvre un programme de réforme de l'ONU pour qu'elle puisse répondre aux aspirations des peuples du monde.

Je vous remercie de votre aimable attention. Nous prions le Dieu tout-puissant pour que notre prochaine réunion se tienne dans un monde exempt du coronavirus et de tout autre virus, qu'il s'agisse de la haine, de la corruption, de la guerre ou du terrorisme.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

**Finlande** (voir A/75/PV.6, annexe 10)

## **Allocution de M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les Représentants, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord féliciter M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session. Vous pouvez compter sur le soutien de la Finlande alors que vous dirigez cet organe important en ces temps exceptionnels.

En effet, les temps sont exceptionnels. Au début de cette année, personne n'aurait pu imaginer que nous ne pourrions pas nous réunir à New York en septembre. La pandémie de COVID-19 nous a tous durement touchés. Elle s'est propagée sur toute la planète, et a touché tous les continents et tous les États, tous les peuples et tous les domaines de la vie.

Une pandémie est par définition un problème mondial, qui exige une réponse mondiale. Aucun pays n'est capable de lutter seul contre cet ennemi commun. Personne ne sera réellement en sécurité, tant que tous ne le seront pas.

Une réponse mondiale efficace ne peut venir que de nous tous, ensemble, des Nations Unies. Je tiens à réitérer notre soutien indéfectible au système des Nations Unies en général, et à l'Organisation mondiale de la Santé en particulier, dont nous saluons les efforts visant à gérer la lutte contre la pandémie. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers le Secrétaire général António Guterres pour l'excellent leadership dont il a fait preuve pendant cette crise.

Monsieur le Président,

Même si la pandémie de COVID-19 est loin d'être terminée, elle nous a déjà permis de tirer un certain nombre d'enseignements importants. Premièrement, elle a montré que nous devons prendre la sécurité sanitaire beaucoup plus au sérieux. Avant la prochaine pandémie, nous devons améliorer la prévention et la préparation. Le Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale peut apporter à l'OMS un appui précieux dans cet effort.

Deuxièmement, la pandémie a malheureusement révélé que nous sommes tentés de réagir aux menaces immédiates en agissant au niveau national, et non international. Lorsque cette pandémie a éclaté, notre première réaction n'a pas été de nous rallier autour des efforts multilatéraux. Au lieu de la réponse internationale qui s'imposait, nous avons assisté à une série de mesures prises à l'échelle nationale. Face à une situation inédite, une telle réaction peut se comprendre. Mais elle soulève néanmoins des inquiétudes sur la façon dont nous pourrions faire face à d'autres défis mondiaux.

Troisièmement, un élément plus encourageant : les six derniers mois ont prouvé notre capacité à prendre des mesures fortes lorsque la situation l'exige. Pour contenir la pandémie, les gouvernements, les sociétés et les individus ont été prêts à changer leur comportement immédiatement. Dès que nous avons compris l'ampleur de la menace, nous nous sommes mis en quête de solutions non conventionnelles.

Une telle réaction donne espoir. Vouloir, c'est pouvoir.

Nous ne devons pas perdre de vue cette autre menace existentielle qui pèse toujours, de façon peut-être plus persistante encore, sur l'humanité : les changements climatiques. Cette année, nos vies ont certes été confinées, mais les dérèglements climatiques n'ont pas cessé pour autant. L'urgence d'une action climatique audacieuse et rapide augmente de jour en jour. Les engagements que nous avons pris au titre de l'Accord de Paris doivent prévaloir. Nous devons redoubler d'efforts afin d'en garantir la mise en œuvre.

Nous devons faire de nécessité vertu. Étant donné que le monde entier a maintenant besoin d'une stratégie de relèvement, nous devons choisir la voie d'un avenir durable. Plutôt que de revenir à nos vieilles habitudes, nous devons à présent nous engager à « reconstruire en mieux et en plus vert ». Nous appuyons pleinement les six principes du Secrétaire général pour « Reconstruire en mieux ». Toutes les mesures de relèvement doivent être évaluées du point de vue de leurs répercussions sur le climat et sur l'environnement. L'Accord de Paris, le Programme 2030 et la Convention sur la diversité biologique doivent nous guider dans notre démarche.

La Finlande est prête à apporter sa contribution. Le Gouvernement finlandais reste fermement attaché à son objectif de faire de la Finlande un pays climatiquement neutre à l'horizon 2035 et la première société de bien-être du monde sans énergie fossile. Nous continuerons à intégrer le développement durable dans le budget de l'État. Nous sommes déterminés à transformer la Finlande en une société socialement, économiquement et écologiquement durable au cours de cette décennie.

En outre, nous continuons à jouer un rôle actif dans le cadre des partenariats internationaux. La Coalition des ministres des finances en faveur de l'action climatique, dirigée par la Finlande et le Chili, comprend désormais plus de 50 pays. Cette coopération aide les pays à intégrer les considérations climatiques dans leurs politiques économiques, fiscales et financières.

Monsieur le Président,

La demande de solutions internationales augmente précisément au moment où notre capacité à les fournir s'affaiblit. Le multilatéralisme subit les effets néfastes d'un nationalisme qui prône le repli sur soi et de la concurrence entre les grandes puissances. Les institutions que nous avons bâties ensemble au fil des décennies sont soumises à des pressions croissantes. Les accords, normes et principes internationaux sont sans cesse remis en cause et interprétés d'une manière qui affaiblissent à la fois leur potentiel et leur légitimité. En définitive, si les règles communément reconnues ne sont plus respectées, il ne restera pas grand-chose d'un ordre fondé sur des règles.

Nous devons inverser cette tendance. Plus que jamais, nous avons besoin d'une coopération multilatérale efficace. Plus que jamais, nous avons besoin de l'ONU. Il n'est pas seulement de notre responsabilité commune – de tous les États Membres – de la rendre plus forte. Nous devrions comprendre que c'est également dans notre intérêt commun.

Il est tout aussi évident que les institutions internationales doivent s'adapter aux circonstances changeantes. Les nouveaux acteurs et les nouvelles technologies créent de nouveaux défis. Les structures et les instruments d'hier ne suffiront pas à eux seuls à y répondre. Toutefois, l'abandon des cadres existants créerait un vide dangereux.

Les armes nucléaires sont un exemple particulièrement inquiétant. Alors que les accords arrivent à échéance les uns après les autres, nous risquons de perdre nos derniers éléments de contrôle des armes nucléaires. Il est fondamental que les États détenteurs d'armes nucléaires trouvent le moyen de renforcer la compréhension et la confiance mutuelles. À ce titre, nous sommes également favorables à un dialogue plus étroit entre les membres permanents du Conseil de sécurité, mais cela ne doit pas se limiter au contrôle des armements. En fin de compte, l'ensemble du système des Nations Unies ne peut pas fonctionner si les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ne sont pas capables de travailler ensemble.

Excellences,

À l'instar de toute crise mondiale, la pandémie de COVID-19 peut avoir des conséquences négatives sur la paix et la sécurité dans le monde. Elle peut intensifier les conflits existants, bloquer les processus de paix et réveiller des tensions latentes. Mais elle peut aussi être une occasion de rétablir la paix.

L'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial était un appel puissant lancé aux parties à des conflits pour qu'elles déposent leurs armes. Et puisque nous célébrons cette année le vingtième anniversaire de la résolution 1325 sur les femmes et la paix et la sécurité, nous devons mettre davantage l'accent sur une approche inclusive de la consolidation de la paix.

Outre le règlement des conflits, nous devons investir davantage dans la prévention des conflits. Chaque conflit évité est un conflit de moins à régler à l'avenir. La Finlande préconise le recours à la médiation pour atteindre ces deux objectifs. Nous sommes prêts et disposés à offrir nos bons services à cet égard. La Finlande reste également engagée en faveur des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies.

Mesdames et Messieurs,

L'état de droit est essentiel à l'instauration d'un ordre fondé sur des règles. Toutes les avancées vers sa consolidation dans les relations internationales ont été synonymes de progrès pour l'humanité. Rester silencieux et détourner le regard ne font que donner du pouvoir aux coupables et leur permettre d'échapper à la justice. Nous devons mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves. Cela doit s'appliquer à tous, y compris aux forts et aux puissants.

Aucun gouvernement ne doit se servir de la crise comme prétexte pour violer les droits de l'homme ou pour limiter l'espace démocratique et civique. Aucun gouvernement ne doit adopter de mesures qui portent atteinte au respect de l'état de droit et des engagements internationaux.

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, le document le plus progressiste jamais adopté sur les droits des femmes et des filles, a été adopté il y a 25 ans. Malheureusement, cet anniversaire n'est pas la seule raison pour laquelle il est autant d'actualité cette année. La pandémie a particulièrement frappé les femmes.

Les graves conséquences socioéconomiques de la pandémie sur les femmes ont annulé les progrès réalisés au cours des dernières décennies. Les tentatives visant à porter atteinte aux droits des femmes et des filles, en particulier à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, se poursuivent.

Pour revenir sur la bonne voie, nous devons respecter les engagements que nous avons pris. Outre la Déclaration de Beijing, cela s'applique également à la Convention d'Istanbul, un instrument juridique novateur qui traite de la violence contre les femmes.

Pour la Finlande, la promotion des droits des femmes et des filles et de l'égalité des sexes est d'une importance fondamentale. Dans le cadre du processus Génération égalité, la Finlande joue un rôle de premier plan pour réduire la fracture numérique entre les sexes.

Parmi les nombreuses valeurs sur lesquelles repose la politique étrangère et de sécurité de la Finlande, les droits de l'homme sont au premier plan. C'est pour cette raison, ainsi que pour notre engagement à long terme à promouvoir les droits de l'homme, que mon pays aspire à siéger au Conseil des droits de l'homme pour la période 2022-2024.

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président,

À 75 ans, la Charte des Nations Unies reste un guide remarquable pour l'avenir – pour un monde plus pacifique, plus durable et plus juste. Mais cette promesse est assortie d'une condition importante.

Dans son Article 2, la Charte énonce : « Les Membres de l'Organisation, afin d'assurer à tous la jouissance des droits et avantages résultant de leur qualité de Membre, doivent remplir de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées aux termes de la présente Charte ».

Même si notre environnement a beaucoup changé au fil du temps, ce principe reste vrai. Seul le respect des obligations permet de jouir des droits et des avantages. Pacta sunt servanda. Les conventions doivent être respectées.

**Kirghizistan** (voir A/75/PV.6, annexe 11)

## **Allocution de M. Sooronbai Zheenbekov, Président de la République kirghize**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : russe]

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la République kirghize, je voudrais vous féliciter à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Il est aujourd'hui impossible d'imaginer le monde sans l'ONU. L'Organisation est devenue l'outil le plus important pour régler les questions sociales, économiques, financières et culturelles. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont des partenaires essentiels et efficaces pour les États en développement. Au nom du peuple kirghize, je remercie l'ONU de l'appui apporté à toutes nos réformes.

Monsieur le Président,

Le thème du débat d'aujourd'hui reflète bien la situation alarmante qui règne actuellement dans le monde. La pandémie de COVID-19 nous a rappelé à quel point nous sommes étroitement liés. J'exprime mon plein appui au Secrétaire général de l'ONU pour avoir appelé à un cessez-le-feu mondial et à une mobilisation d'efforts internationaux contre la pandémie. À ce jour, plus de 44 000 cas de cette maladie ont été signalés au Kirghizstan et, malheureusement, nous avons perdu 1 063 citoyens. Le 30 juillet de cette année a été déclaré jour de deuil dans notre pays. Grâce à l'unité du peuple kirghize et au travail héroïque de nos médecins et de nos bénévoles, nous avons pu réduire considérablement la propagation du virus. L'aide que nous ont apportée l'OMS, l'ONU et le Fonds qu'elle a rapidement créé, ainsi que les donateurs internationaux, a été essentielle. Nos alliés et nos partenaires stratégiques nous ont apporté un appui important. La poursuite de cette assistance est de la plus haute importance pour nous. Et l'accès universel au vaccin est essentiel.

Chers participantes,

Chères participants

La pandémie a entravé la mise en œuvre du Programme 2030 et a considérablement aggravé la crise de la dette extérieure. Nous nous félicitons de la décision du G20 et des institutions financières internationales de suspendre le paiement de la dette. En mai de cette année, à la réunion de haut niveau de l'ONU, nous avons proposé la mise en place d'un mécanisme de restructuration de la dette en profondeur en échange de projets de développement durable. Nous espérons que notre initiative recevra un appui important.

Mesdames et Messieurs,

La République kirghize appuie les efforts déployés par le Secrétaire général Guterres pour réformer l'Organisation. Il importe tout particulièrement de renforcer l'efficacité du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Nous attachons une grande importance à la sécurité et au développement économique, à la protection des droits de l'homme, à l'état de droit et à la démocratie.

Le Kirghizistan a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme et au Conseil de sécurité pour les prochaines périodes. J'espère que notre candidature bénéficiera d'un large appui.

Monsieur le Président,

La République kirghize, en sa qualité de dépositaire du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, est favorable au renforcement des approches en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Le terrorisme et l'extrémisme constituent également une grave menace pour notre paix. L'ONU doit jouer un rôle central dans la coordination des efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre la menace terroriste. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre efficacement la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de la nomination d'un coordonnateur régional pour le Bureau de lutte contre le terrorisme à Bichkek. Nous sommes prêts à lui apporter notre appui.

Mesdames et Messieurs,

Le Kirghizistan s'est engagé à atteindre les objectifs de développement durable no 7 et no 13. En novembre de l'année dernière, nous avons ratifié l'Accord de Paris. Le Kirghizistan considère le développement d'une économie verte comme l'étape la plus importante dans la mise en œuvre de ces engagements. Nous aspirons à devenir un pays offrant des produits respectueux de l'environnement et produisant une énergie propre. Le Kirghizistan s'efforce de réduire progressivement sa dépendance aux sources d'énergie traditionnelles. Nous considérons qu'il est important d'exploiter notre potentiel en eau et en énergie en construisant des centrales hydroélectriques et en participant au projet international CASA-1000. Cela favorisera l'accumulation des ressources en eau pour les besoins d'irrigation de nos voisins et la promotion du développement durable de l'ensemble de la région. La République kirghize a besoin de l'aide de la communauté internationale pour s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques.

Monsieur le Président,

Les changements climatiques réduisent le volume des glaciers et les ressources en eau du Kirghizistan. Cela entraînera une pénurie d'eau propre et constituera une menace pour la santé publique. Cela pourrait entraîner une dégradation des terres et des risques économiques. À cet égard, nous préconisons la mise en œuvre de projets visant à étudier le problème de la fonte des glaciers et de leur protection. Par ailleurs, nous pensons qu'il importe au plus haut point de préserver les écosystèmes de montagne dans les zones où se forment les glaciers. Le Kirghizistan a lancé un certain nombre d'initiatives mondiales dans ce domaine. Nous avons organisé deux forums mondiaux sur la protection de la panthère des neiges et de ses écosystèmes de montagne. Une résolution sur le rôle de la communauté internationale dans la prévention des risques radiologiques en Asie centrale a été adoptée. En août de l'année dernière, le Groupe des Amis des pays montagneux a été créé. Il compte aujourd'hui 23 États. Il est également important de préserver la diversité biologique. C'est pourquoi le Kirghizistan a proposé, à la session de l'Assemblée générale de cette année, un nouveau projet de résolution intitulé « La nature ne connaît pas de frontières : la coopération transfrontière en tant que facteur clef de la préservation et de l'exploitation durable de la biodiversité ». Nous espérons que notre initiative sera appuyée.

Mesdames et Messieurs,

La République kirghize attache une importance particulière à la coopération régionale en Asie centrale. La coopération entre nos pays se développe de manière dynamique. Nous participons activement aux instances de dialogue régional au plus haut niveau pour régler les problèmes existants. L'une des principales tâches consiste à supprimer les obstacles à la coopération économique afin d'améliorer le bien-être de nos peuples. La mise en place d'un système de corridors de transport et de communication ainsi que de centres et de terminaux logistiques est vitale. Nous devons recréer les principaux itinéraires de l'ancienne Grande Route de la soie. La construction et le lancement du chemin de fer Chine – Kirghizistan – Ouzbékistan nous permettront de contribuer de manière significative à relier l'Asie à l'Europe.

Monsieur le Président,

Le Kirghizistan est attaché au renforcement de l'état de droit et des droits de l'homme. Le document stratégique qui définit la voie de développement du Kirghizistan est sa stratégie nationale de développement durable, couvrant la période jusqu'en 2040. Son principal objectif est la formation d'un État de droit et la garantie de la primauté du droit dans l'intérêt de chaque citoyen. Au Kirghizistan, nous menons, avec l'appui de la communauté internationale, une réforme judiciaire de grande envergure.

Des projets portant sur le développement régional, l'approvisionnement en eau propre et la numérisation des services publics sont mis en œuvre avec succès. Le 4 octobre prochain, le Kirghizistan organisera les prochaines élections législatives. Des observateurs internationaux, dont ceux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de la Communauté d'États indépendants, ont été invités à y participer. Nous comptons faire tout notre possible pour que les élections soient transparentes et concurrentielles, et pour utiliser des technologies modernes.

Je remercie l'Assemblée de son attention.

**République des Palaos** (voir A/75/PV.6, annexe 12)

**Allocution de M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Ali'i de la République des Palaos.

Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Volkan Bozkir de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à cette soixante-quinzième session historique. Je tiens également à exprimer les remerciements des Palaos à S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande pour sa direction de l'Assemblée au cours de l'année écoulée, et pour nous avoir guidés face à ces défis sans précédent.

Monsieur le Président,

Il y a quelque 19 ans, j'ai eu le privilège de m'adresser à l'Assemblée pour la première fois en tant que Président de la République des Palaos. En janvier, je quitterai ma fonction publique, après avoir été Président pendant 16 de ces années, et je reprendrai mon activité de pêcheur dans les eaux cristallines des Palaos. Dans ma dernière allocution à l'Assemblée générale aujourd'hui, je veux réfléchir à ce qui a changé au cours de ces deux dernières décennies, et aux nombreux avantages que les Palaos ont tirés de leur relation avec l'Organisation des Nations Unies.

Lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session, nous nous réunissions deux mois après l'horreur des attentats du 11 septembre. Mon message était alors celui de l'unité, de la reconnaissance d'un nouvel esprit de coopération que la mondialisation favorisait en réponse au 11 septembre. J'ai dit ce jour-là :

« Même si nous demeurons choqués, attristés et profondément blessés par les événements qui ont fait naître cette nouvelle unité, nous devons reconnaître et nourrir le bien à quoi ces événements peuvent servir. Nous avons maintenant la capacité de voir les avantages évidents d'une coopération étroite pour les questions qui nous touchent tous. »

D'une certaine manière, cet appel reste d'actualité. Nous nous réunissons non pas dans l'ombre du terrorisme, mais dans l'ombre d'une pandémie mondiale. Nous ne voyons pas la cruauté humaine dans cette pandémie, comme nous l'avions vu chez les auteurs du 11 septembre. Mais le défi de notre réponse n'est pas si différent : instaurer une coopération plus étroite entre les pays, petits et grands, riches et pauvres ; s'unir face à une crise commune d'une manière qui aurait pu sembler improbable il y a un an ou deux.

En 2001, j'ai insisté sur ce point :

« Il n'y a qu'un seul système dans lequel nous existons, et la compréhension du fait connexe que tout acte ou condition à l'intérieur de ce système touche

chacun d'entre nous, bien qu'à des degrés divers et de différentes manières. Dans ce système, les problèmes sont le mieux traités par une approche fondée sur le consensus et visant à construire une coalition, un processus de « donnant donnant » qui implique le plus large éventail possible de participants. »

Cela n'est pas moins vrai aujourd'hui qu'en 2001. Nous avons saisi de nombreuses occasions de former des coalitions après le 11 septembre : sur le terrorisme, sur les objectifs du Millénaire pour le développement et sur la promotion de la doctrine de la responsabilité de protéger. D'autres défis subsistent et se sont intensifiés, notamment ceux qui concernent la santé de notre planète. Pour faire face à cette crise écologique, notre méthode doit également consister à nous tourner vers la mise en place de coalitions, une approche consensuelle, et à forger de nouveaux partenariats pour renforcer l'ambition et une mise en œuvre effective. Nous devons agir de manière solidaire les uns avec les autres, car nous sommes confrontés ensemble à un avenir commun que nous ne pouvons pas aborder si nous sommes divisés.

Notre avenir commun immédiat est, bien sûr, la pandémie, et je souhaite exprimer nos condoléances pour les pertes de vies humaines subies par tant de personnes dans le monde entier à cause de ce virus.

Aux Palaos, nous avons eu la chance de ne pas avoir de cas de COVID-19. Mais nous ne sommes certainement pas à l'abri des conséquences de cette pandémie. On entend parfois dire que la santé est plus importante que l'argent, et c'est certainement vrai. Mais une économie nationale ne se réduit pas à l'« argent », c'est le système qui détermine la qualité de vie et qui fournit des services publics essentiels. C'est l'environnement, la santé, l'éducation. C'est la nourriture qu'on met sur la table.

Cette pandémie a placé les Palaos dans un niveau d'isolement que nous n'avions pas connu depuis de nombreuses années. Nous sommes confrontés à des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en médicaments essentiels. Nous avons des difficultés à acheminer aux patients des traitements médicaux vitaux, pour lesquels nous comptons auparavant sur des prestataires de services basés hors des îles dans des pays plus importants. Nous luttons pour que les familles restent unies, pour que les étudiants restent à l'université et pour que les soutiens de famille continuent à travailler. Le chômage dans le secteur privé est proche de 50 %, et il faudra des années pour récupérer ce que nous avons perdu en quelques mois.

Cette pandémie met en évidence une caractéristique du développement multilatéral que nous soulignons depuis de nombreuses années. La vérité est que la catégorisation des Palaos parmi les pays à revenus élevés est, à bien des égards, irréaliste. Elle ne correspond pas à la réalité sur le terrain et ne reflète pas notre énorme vulnérabilité en tant que petite économie. Il faut remédier à cette situation, car les règles actuelles nous privent de l'aide dont nous avons désespérément besoin. La réponse unifiée de la communauté internationale doit s'étendre à nos petites îles. Cela signifie l'octroi de ressources financières à des conditions de faveur et l'accès à des aides financières innovantes, afin que nous puissions nous préparer nous aussi à nous remettre de la crise économique que la pandémie a entraînée, et reconstruire une marge de manœuvre budgétaire pour investir dans le développement durable que la pandémie a anéanti.

Nous savons que cette pandémie est loin d'être terminée. Et les petits États ne peuvent pas être ignorés dans la course à la recherche d'un vaccin efficace. Dans une communauté mondiale, certaines parties du monde ne peuvent pas se sentir en sécurité

si elles sont isolées. L'accaparement des vaccins nous portera préjudice à tous. Le relèvement des Palaos après la crise économique liée à la COVID ne sera pas possible sans la participation au processus de mise au point d'un vaccin. En conséquence, les Palaos participeront au Mécanisme COVAX coordonné par Gavi et ses partenaires, ce qui constituera notre meilleure chance de mettre en commun les ressources et de soutenir l'accès équitable à un vaccin, si et quand celui-ci sera disponible. En attendant, nous continuerons également de collaborer avec nos amis proches aux États-Unis, en partenariat étroit avec les centres américains de contrôle des maladies.

Nous ne pouvons pas laisser cette menace individuelle nous faire oublier les menaces à long terme auxquelles nous continuons à être confrontés. Notre santé, notre développement et notre prospérité à long terme dépendent de la réparation de notre relation avec la nature. Il s'agit notamment de répondre à notre urgence océanique. La pollution marine, la surpêche, l'acidification et le réchauffement des mers ont des conséquences néfastes sur la santé de nos océans. Et notre prospérité humaine dépend d'un océan en bonne santé.

Au début de cette année, les Palaos ont franchi une nouvelle étape en mettant en place le Sanctuaire marin national des Palaos. Nous protégeons 80 % de notre zone économique exclusive (ZEE) en tant que zone protégée sans pêche, faisant ainsi écho à notre ancienne tradition du « bul », un moratoire sur la pêche afin de soutenir la pêche sur le long terme. Et nous allons développer un secteur de la pêche domestique artisanale dans les 20 % restants de notre ZEE, afin de diversifier notre économie, de préserver nos emplois et d'améliorer l'accès à des produits de la mer sains.

Les Palaos sont un grand État océanique, et nous assumons nos responsabilités en matière de gestion de notre ZEE. Mais l'océan couvre la majeure partie de la surface de notre planète. Nous espérons que les initiatives prises par les Palaos seront une source d'inspiration pour d'autres pays. Nous sommes tous des peuples des océans, même si nous ne vivons pas près des côtes. L'humanité tout entière dépend des océans pour l'alimentation, la régulation du climat, le commerce, la sécurité, et bien d'autres choses encore.

Le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable, que je copréside, a élaboré un plan directeur visant à concrétiser cette ambition océanique. Bien que le Groupe de haut niveau ait débuté ses travaux bien avant la pandémie, son analyse met en évidence la manière dont les investissements dans les secteurs clefs de l'économie océanique permettent de « reconstruire en bleu » après la pandémie, avec des avantages pour l'emploi, l'environnement et la santé humaine. Il s'agit notamment de protéger les écosystèmes côtiers et marins, tels que les mangroves, et d'investir dans les infrastructures d'assainissement et de traitement des eaux usées pour les communautés côtières et dans le transport maritime sans aucune émission.

À la fin de cette année, le Groupe de haut niveau présentera ses recommandations sur les mesures transformatrices que nous devons prendre pour assurer la transition vers une économie océanique durable. Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion d'établir un nouveau équilibre entre la production et la protection des océans.

Pour compléter ces mesures, il est également essentiel que les négociations portant sur un traité relatif à la haute mer soient achevées l'année prochaine. Nous devons combler cette lacune en matière de gouvernance en haute mer, afin de protéger efficacement les océans, y compris les zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

En outre, lors de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra l'année prochaine, l'océan ne doit pas être négligé. La dernière édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, publiée la semaine dernière, attire brutalement notre attention sur le fait que nous n'avons pas réussi à atteindre les objectifs fixés il y a 10 ans à Aichi. D'importantes lacunes subsistent dans la mise en œuvre. Alors que nous établissons un nouveau cadre pour la protection de la nature au cours de la prochaine décennie, nous devons agir avec plus d'urgence et de solidarité aux fins de la mise en œuvre de ces objectifs dans les pays en développement.

Au moins 30 % des océans doivent être protégés d'ici à 2030. Le rôle des récifs de corail doit également être reconnu à sa juste valeur. Cependant, pour être efficace, ce cadre doit tirer les leçons de la dernière décennie : les objectifs doivent être assortis de ressources suffisantes.

Même si la COP26 a aussi été reportée en raison de la pandémie, cela ne doit pas retarder le renforcement de l'ambition climatique et l'appui à la réalisation de cette ambition. La lutte contre l'urgence climatique est une préoccupation existentielle, et la baisse momentanée des émissions cette année ne doit pas susciter une quelconque complaisance quant aux progrès réalisés au niveau mondial. Les pays développés ne peuvent pas se soustraire, pendant cette pandémie, à leurs engagements en matière de financement de l'action climatique, car cela compromettrait la capacité des plus vulnérables à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter. Le Fonds vert pour le climat doit poursuivre ses travaux visant à simplifier l'accès pour les plus vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement.

Aux Palaos, nos préparatifs visant à atteindre l'objectif de 45 % de production d'énergie renouvelable, fixé dans le cadre de nos contributions déterminées au niveau national, progressent. L'énergie solaire et un micro-réseau d'appui réduiront bientôt nos micro-émissions, mais serviront également de moyens d'adaptation, renforceront notre sécurité et notre résilience énergétiques et réduiront l'instabilité qui caractérise les combustibles fossiles importés. Avec un appui adéquat à la mise en œuvre, nous pourrions aller plus loin en soumettant une contribution déterminée au niveau national renforcée avant la COP26. Aux Palaos, nous sommes prêts pour la transition énergétique. Toutefois, nous avons besoin de partenariats solides pour réaliser nos ambitions.

À mesure qu'ils s'intensifient, les effets actuels de l'urgence climatique font peser davantage de menaces sur la sécurité des pays vulnérables, en particulier les petits États insulaires. Nous nous félicitons de l'initiative prise par l'Allemagne d'organiser cette année un débat du Conseil de sécurité sur l'urgence climatique. Nous réitérons l'appel des États insulaires du Pacifique en faveur de la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général sur le climat et la sécurité afin d'intégrer ces préoccupations à l'ordre du jour du Conseil.

Les Palaos ont maintes fois souligné la nécessité de nouer des partenariats efficaces à l'appui du développement durable. Cela s'avère particulièrement vrai alors que nous entamons la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, et l'ONU joue un rôle unique dans la facilitation de ces partenariats. Nos cadres directeurs, tels que les Orientations de Samoa, ont déjà été approuvés. Ce qu'il faut, c'est un appui à la mise en œuvre.

Aux Palaos, cet appui se traduit concrètement par l'établissement de partenariats avec de multiples amis aux fins du développement des infrastructures dans les installations de conférence de notre « Village mondial » à Koror. La semaine

prochaine, j'inaugurerai officiellement ces installations, qui ont été progressivement modernisées l'année dernière, en partenariat avec l'UNOPS. Des infrastructures durables et de qualité constituent une pierre angulaire du développement durable. Bien que les Palaos soient une île, les partenariats qui ont rendu possible ce Village mondial nous rappellent la solidarité dont ont fait preuve nos amis du monde entier.

Depuis ma première allocution à l'Assemblée générale en ma qualité de Président en 2001, j'ai réitéré l'appel lancé par les Palaos pour que Taiwan soit autorisée à participer aux organisations internationales. Nous regrettons que notre demande ait été à nouveau rejetée cette année lors de l'Assemblée mondiale de la Santé. Au moment même où le monde entier devait s'unir pour lutter contre la pandémie, nous n'en avons pas été capables. Et je veux bien dire par là que nous avons échoué. Taiwan, un leader en matière de santé publique qui a mis en œuvre certaines des mesures de lutte contre la pandémie les plus efficaces au monde, a été mise à l'écart dans la riposte mondiale à cette pandémie, ce qui a rendu le monde moins sûr.

Lors de cette pandémie, Taiwan a généreusement partagé son expérience et son expertise avec les Palaos, notamment en apportant un appui essentiel à la mise en place de moyens de dépistage sur l'île et en fournissant des équipements de protection individuelle. L'efficacité du contrôle de la pandémie par Taiwan a été reconnue par beaucoup d'autres et s'il était intégré aux mécanismes internationaux de coordination sanitaire, le pays pourrait aussi partager ces enseignements avec le reste du monde. En conséquence, Taiwan est l'un des seuls endroits sûrs sur terre où les habitants des pays où il n'y a pas de COVID, comme les Palaos, peuvent voyager sans devoir observer une quarantaine. Nous œuvrons actuellement de concert à la création de la première bulle économique au monde.

Sur de nombreuses autres questions et dans nombre d'organisations internationales, telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Organisation de l'aviation civile internationale, Taiwan peut également contribuer considérablement au renforcement de l'action collective. Les résidents et les journalistes taiwanais se sont vu injustement interdire l'accès aux bâtiments de l'ONU, ce qui limite leur participation aux programmes et aux travaux de l'Organisation. Nous exhortons les autres participants à cette Assemblée à se joindre à nous pour confirmer que Taiwan peut contribuer à la résolution de nombreux défis communs. Cela inclut la mise en œuvre du Programme 2030, où nous soulignons souvent la nécessité de ne laisser personne de côté. Les 23,5 millions de Taiwanais ne doivent pas être laissés de côté, et il est temps que l'exclusion de Taiwan prenne fin.

Les Palaos entretiennent, bien évidemment, des relations privilégiées avec les États-Unis. Les liens des Palaos avec les États-Unis sont inscrits dans notre Accord de libre association, mais ils sont encore plus profondément ancrés dans notre histoire, notre culture et nos valeurs communes. Nous partageons les priorités et les valeurs américaines de liberté, de démocratie, de droits individuels et d'un ordre international fondé sur des règles. En cette période de troubles, nous partageons leur engagement ferme en faveur de la liberté et de l'ouverture de la région indo-pacifique, comme nous l'avons réaffirmé pendant la visite, le mois dernier, du Secrétaire à la défense des États-Unis. Nous recherchons de nouvelles possibilités d'approfondir ces relations dans un intérêt mutuel, notamment aux fins de la sécurité régionale et de la diversification de nos activités économiques.

L'amitié de longue date entre les Palaos et les États-Unis est une excellente illustration de l'ordre international fondé sur des règles. Dans un ordre international

fondé sur des règles, tous les États, quelle que soit leur taille, toutes les cultures et toutes les régions peuvent prospérer ensemble.

Nous partageons également cet attachement à une région indo-pacifique libre et ouverte avec le Japon, qui est un partenaire historique, et un partenaire de développement historique, des Palaos. L'assistance technique apportée par le Japon aux Palaos, en particulier en matière de développement des infrastructures, atteint les moindres recoins des Palaos, et nous ne doutons pas qu'elle se poursuivra sous leur nouveau gouvernement. Je tiens à remercier personnellement le Premier Ministre Abe, qui a toujours été un ami des Palaos et de notre région, et à lui souhaiter un bon rétablissement. Les initiatives océaniques du Japon en particulier sur les déchets plastiques marins, témoignent également de sa volonté d'entamer une transition vers une économie océanique durable.

Nous avons été ravis d'accueillir aux Palaos cette année le premier Ambassadeur résident de l'Australie. À l'heure où je vous parle, l'attachement de l'Australie à la sécurité régionale se manifeste par la préparation et la remise du PSS Remeliik II, une nouvelle contribution à nos garde-côtes dans le cadre du programme australien de sécurité maritime du Pacifique.

Ces dernières années, la coopération Sud-Sud a également pris une importance croissante pour les Palaos. En particulier, le Gouvernement indien, par l'intermédiaire du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, et en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a apporté un appui inestimable à l'amélioration de notre système de santé, ainsi qu'une réponse rapide à la préparation en prévision des pandémies.

Nos partenaires des pays du Sud continuent de s'étendre, avec une nouvelle indemnité octroyée aux Palaos par la Facilité pour la réduction de la pauvreté de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud, afin d'appuyer la revitalisation des établissements d'enseignement. Cette solidarité entre certains des plus grands États du monde et les Palaos, l'un des plus petits, est une puissante démonstration de l'attachement aux valeurs de l'ONU et à la vision du Programme 2030.

Monsieur le Président,

En tant que l'un des plus jeunes membres de cette organisation depuis notre indépendance, acquise en 1994, les expériences vécues par les Palaos nous montrent l'importance du multilatéralisme. En cette année du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous savons que ce multilatéralisme est fragile, précieux et doit être activement défendu. Tous ont un rôle à y jouer, et personne ne peut s'y soustraire si nous voulons tous en bénéficier.

En tant que dirigeant d'un petit État, je suis fier de la contribution des Palaos à l'ONU et à notre programme multilatéral, à la recherche d'un consensus autour de normes communes et à la participation active à nos institutions communes. Nous avons été parmi les premiers pays à ratifier l'Accord de Paris et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires après avoir contribué activement à leur négociation. Nous avons défendu vigoureusement l'introduction d'un objectif distinct sur les océans dans le Programme 2030, et l'inclusion de la lutte anti-tabac parmi les cibles de l'objectif de développement durable no 4, qui porte sur la santé. Nous avons souligné la valeur essentielle des partenariats pour le développement durable et la paix. L'égalité souveraine que chacun de nous exerce au sein de cette assemblée est une responsabilité que nous

prenons au sérieux. Et j'espère que vous conviendrez que les Palaos ont été à la hauteur de cette responsabilité.

Cette déclaration a été ma dernière contribution à notre débat général annuel. Mais il ne fait aucun doute que les contributions des Palaos aux travaux de l'ONU ne font que commencer.

Merci, et Kom kmal mesulang.

**Moldova** (voir A/75/PV.6, annexe 13)

## **Allocution de M. Igor Dodon, Président de la République de Moldova**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : moldave ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de féliciter M. Volkan Bozkır pour son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale et de lui souhaiter plein succès dans ses importantes fonctions.

Dans le même temps, je remercie M. Tijjani Muhammad-Bande de l'action qu'il a menée en sa qualité de Président de la session précédente.

Monsieur le Président,

Notre participation aux travaux de la session de l'Assemblée générale est un privilège, même si la pandémie nous oblige à passer au régime virtuel. Je pense que la présente session de l'Assemblée offre une bonne occasion de célébrer ensemble le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU et de réaffirmer notre attachement commun aux valeurs et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Certains représentants politiques ont paraphrasé Voltaire en disant que si l'Organisation des Nations Unies n'existait pas, il aurait fallu l'inventer. Nous y souscrivons pleinement.

Rétrospectivement, après 75 ans d'activité, l'ONU a prouvé que rien ne peut la remplacer au niveau mondial, ni en ce qui concerne sa légitimité et son pouvoir normatif, ni en ce qui concerne sa pleine détermination à régler les problèmes et les crises internationales, comme cela avait été souligné dans la Déclaration de célébration récemment adoptée.

Nous espérons qu'avec l'exécution de l'ensemble de réformes, en particulier celles qui visent le système des Nations Unies pour le développement, l'Organisation insufflera un élan à nos efforts visant à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je saisis cette occasion pour remercier personnellement le Secrétaire général, M. António Guterres, du lancement et de la mise en œuvre de ces réformes complexes, qui redéfinissent le rôle et le poids de l'ONU dans le monde contemporain. De ce point de vue, nous considérons qu'il importe d'affirmer au cours de cette session l'attachement continu et le ferme appui de la République de Moldova à l'ONU.

Monsieur le Président,

Nous vivons une année de défi sans précédent compte tenu de son ampleur, de sa complexité et du nombre de crises durables. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est devenue l'un des plus grands défis que l'humanité ait connus après

la Seconde Guerre mondiale, à l'origine de la crise mondiale actuelle. La pandémie a touché tous les pays, entraînant des effets politiques et socioéconomiques dévastateurs.

Le Gouvernement moldave, avec l'appui des partenaires au développement, s'est concentré sur les priorités immédiates censées appuyer le système de santé par l'achat d'équipements et de matériel médicaux essentiels. La lutte contre la COVID-19 nécessite une action coordonnée et transparente au niveau mondial. Par ailleurs, nous soulignons l'importance d'une coopération internationale renforcée, avec une solidarité manifeste. Nous appuyons la nécessité impérieuse de garantir un accès universel aux traitements et aux vaccins, lorsqu'ils seront disponibles.

À la lumière de ce qui précède, nous réaffirmons que la République de Moldova appuie pleinement le programme du Secrétaire général de l'ONU par l'intermédiaire du plan de réponse de l'ONU à la crise mondiale, qui cible les groupes sociaux les plus défavorisés. Nous nous félicitons également de la création du Fonds d'affectation spécial destiné à appuyer les mesures de riposte et de redressement dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 menée par les États à revenu faible et moyen, en tant qu'outil essentiel pour faire face à la crise des systèmes de santé nationaux et aux conséquences socioéconomiques du virus.

Monsieur le Président,

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reste notre objectif commun et constitue un important plan d'action en faveur d'un monde prospère et pacifique, où chacun peut exercer ses droits et vivre une vie décente en toute sécurité.

Après cinq ans de mise en œuvre des objectifs de développement durable, la République de Moldova a présenté, en juillet, le premier rapport national volontaire, ce qui a représenté un exercice visant à établir la carte des progrès, des défis et des perspectives, afin de trouver des solutions et d'accélérer son développement.

En augmentant le degré de prospérité, grâce aux efforts de réintégration territoriale du pays, en consolidant l'état de droit, et en modernisant l'infrastructure socioéconomique, nous créerons de multiples possibilités d'affirmation ainsi que des possibilités d'intervention et de participation active de chaque citoyen.

Au cours de l'année écoulée, nous avons réussi à enregistrer des changements positifs dans le domaine de la lutte contre la corruption, et nous continuons d'œuvrer efficacement en faveur de la réforme de la justice – ce sont là des éléments essentiels pour consolider la dynamique si nécessaire à notre progression. Pour accroître la protection sociale des citoyens, nous avons eu recours à l'indexation des pensions et des allocations deux fois par an. L'ambitieux programme national de réhabilitation des infrastructures routières bat son plein. La réforme constitutionnelle lancée récemment vise également à garantir le développement durable de la République de Moldova.

Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde inquiétude de la République de Moldova face aux changements climatiques et aux cataclysmes naturels. Notre pays partage pleinement l'opinion selon laquelle la conservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité, en particulier la répartition équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques, sont des outils indispensables pour faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Vision 2050 pour la diversité biologique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette année, nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de la Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing sous le signe de l'action en faveur de l'inclusion et de l'égalité. La République de Moldova, à l'instar de 189 autres nations, a adopté la

Déclaration générale et le Programme d'action sur la condition des femmes et leur participation dans des conditions d'égalité à tous les domaines de la vie publique et privée.

Ainsi, nous avons lancé plusieurs réformes importantes pour garantir des conditions de travail décentes, éliminer la pauvreté, développer les services sociaux destinés aux femmes, protéger la santé de la mère et de l'enfant, renforcer le système de protection de l'enfance, construire une société pacifique et inclusive.

La République de Moldova a réalisé des progrès considérables en termes de participation des femmes au processus de prise de décisions. Notre organe législatif national et d'autres institutions exécutives importantes de l'État sont actuellement dirigés par des femmes. La République de Moldova continuera d'investir dans le capital humain en tant que condition du progrès.

Auguste assemblée,

Des conflits et des crises d'intensité variable continuent de menacer la paix, la sécurité et le développement à travers le monde. La République de Moldova soutient l'appel du Secrétaire général de l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Dans le contexte d'une crise mondiale, les conflits armés aggravent la situation et accentuent les conséquences destructrices de la course aux armements.

Dans le même temps, la République de Moldova voudrait exprimer ses profondes préoccupations concernant l'ampleur qu'a pris la course aux armements en raison de l'accumulation excessive d'armes classiques et des programmes de modernisation des armes nucléaires. Nous regrettons l'incertitude persistante de la situation en ce qui concerne les accords de désarmement et de contrôle des armements stratégiques existants. Dans un contexte d'apparition et d'escalade d'un nombre croissant de conflits armés, nous constatons une augmentation globale des dépenses militaires et du commerce des armes. À cet égard, le climat international, marqué par le recours à la menace ou à l'emploi de la force, accentue l'insécurité de l'environnement international.

Ces dernières années, la République de Moldova a augmenté sa contribution au processus de maintien de la paix, en procédant à des remplacements pour tous les postes attribués à notre pays dans les missions internationales de maintien de la paix, dans le strict respect des critères de genre et dans l'esprit de la résolution du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité.

Dans ce contexte, nous pensons que le Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier ses membres permanents, doit faire preuve de plus de responsabilité et d'engagement envers les objectifs et les principes de l'Organisation.

Monsieur le Président,

Nous assistons à des interventions qui ont une incidence sur l'équilibre en matière de sécurité à travers le monde et, en particulier, en Europe de l'Est, où la République de Moldova est située. Malgré nos efforts, nous constatons une absence de progrès tangibles dans la résolution des conflits de longue durée.

Depuis 1992, tant au sein de l'ONU et de l'OSCE qu'au sein d'autres enceintes internationales, la République de Moldova a régulièrement abordé la question du règlement du conflit transnistrien. Malgré nos efforts, force est de reconnaître que le conflit en Transnistrie n'est toujours pas résolu. Cette situation pourrait s'expliquer par le manque de volonté politique de certains acteurs impliqués, par l'existence d'intérêts économiques « cachés » de certains milieux dans différents pays de la région

à laquelle nous appartenons, mais aussi par le caractère géopolitique très prononcé du problème transnistrien.

À cet égard, nous soulignons l'importance d'une approche constructive de la part de tous les acteurs qui participent à la formule cinq plus deux bien connue et qui sont chargés de trouver une solution définitive au conflit. Je suis convaincu que les États garants et les observateurs déploieront des efforts supplémentaires pour trouver rapidement une solution globale, pacifique et viable. Elle doit être fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova à l'intérieur des frontières internationalement reconnues, avec l'adoption d'un statut spécial pour la Transnistrie et la garantie des droits politiques, économiques et sociaux de la population de cette région.

Au cours des dernières années, nous avons concentré nos efforts sur les questions qui appellent des mesures prioritaires. Il s'agit notamment d'assurer et de garantir la liberté de circulation dans tout le pays, de créer un espace économique unique et de promouvoir des mesures de confiance.

Nous regrettons que la pandémie provoquée par la COVID-19 ait créé de nouveaux obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services entre les deux rives du fleuve Nistru. Ils ont des répercussions négatives sur les droits de l'homme, mettent à rude épreuve la situation dans la zone de sécurité et retardent les progrès dans le processus de négociation.

L'adoption d'une décision politique finale et la signature des documents pertinents sur le règlement global du conflit en Transnistrie doivent se fonder exclusivement sur les initiatives et les propositions formulées directement par la République de Moldova, et non sur celles élaborées à l'étranger. Par conséquent, nous mettrons tout en œuvre pour qu'une première ébauche des Paramètres et Principes de base du modèle de règlement définitif soit rapidement élaborée et soumise au cours du premier semestre de l'année prochaine à tous les participants et parties prenantes de la formule cinq plus deux afin qu'ils en discutent et, nous l'espérons, qu'ils trouvent le dénominateur commun d'une solution au conflit.

Dans ce contexte, nous appelons au renforcement de la coopération entre l'ONU et l'OSCE s'agissant de gérer les opérations de maintien de la paix, de garantir le respect des droits de l'homme fondamentaux dans les régions en conflit et de les promouvoir, de faciliter la médiation et le règlement des conflits. Nous comptons beaucoup sur l'OSCE, qui est un facteur de stabilisation au niveau régional.

Dans le même temps, nous pensons que les conditions préalables nécessaires existent pour la reprise du dialogue bilatéral avec la Fédération de Russie en vue de trouver une solution pour ce qui est des dépôts de Cobasna. Environ 20 000 tonnes de munitions obsolètes sont toujours sur le territoire de la République de Moldova.

Nous sommes pleinement conscients que le rétablissement de l'intégrité territoriale et le fonctionnement de la République de Moldova en tant qu'entité unitaire et indivisible sont décisifs pour la construction d'un État moderne, prospère et performant.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Historiquement, l'État moldave présente une caractéristique importante : notre pays s'est formé au carrefour de plusieurs civilisations, cultures, langues, religions et intérêts géopolitiques. Par conséquent, le caractère multiethnique et multiculturel du

développement de notre pays a toujours été et demeure la principale caractéristique du Moldova. Une attitude respectueuse et de bon voisinage à l'égard des différences linguistiques des autres groupes ethniques est devenue la base de l'existence de l'État moldave et une condition importante de son développement. Vivant en paix et en harmonie sur cette terre, les représentants de différentes cultures, langues de communication et confessions travaillent pour le bien et le renforcement du pays, contribuant au développement de l'État moldave depuis plus de 660 ans.

Pour ma part, en tant que Président, je tiens à souligner que les dirigeants du Moldova font tout leur possible pour préserver un climat d'amitié, d'assistance mutuelle et de respect entre les populations d'origines ethniques, de langues et de religions différentes dans notre pays. En conséquence, presque tous les citoyens du Moldova parlent couramment plusieurs langues, découvrent constamment les particularités de la culture d'autres peuples, la langue russe a un statut spécial en tant que langue de communication interethnique, et tout cela est un avantage concurrentiel inconditionnel pour que nos citoyens réalisent leur potentiel dans le monde moderne.

Nous considérons également que la République de Moldova peut se développer avec succès en tant qu'État indépendant, souverain, démocratique et de droit, menant activement une politique de neutralité permanente, fondée sur le désir du peuple moldave de coexister pacifiquement avec d'autres peuples et États d'Europe et du monde. Nous sommes convaincus que la neutralité permanente du Moldova, consacrée par la Constitution actuelle, est la base de notre sécurité nationale, énergétique et informatique, un gage de développement économique et de prospérité durables et à long terme du pays.

Nous sommes sincèrement reconnaissants à l'ONU, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et aux autres organisations et partenaires internationaux de leur appui indéfectible à la République de Moldova. La dynamique de développement du Moldova, avec l'aide et le soutien à grande échelle des partenaires internationaux, contribuera à renforcer le dialogue entre les pays de notre région et l'ensemble de l'Europe.

Monsieur le Président,

Il y a trois ans, j'ai déclaré qu'une politique étrangère équilibrée était une condition importante pour assurer le développement durable de la République de Moldova.

Le Moldova est un petit pays dont la population est pacifique. Il n'est évidemment pas envisageable pour nous de combattre qui que ce soit. Nous voulons œuvrer à la modernisation rapide de notre pays et entretenir des relations mutuellement bénéfiques avec l'ensemble de la communauté internationale. En tant que pays neutre, nous ne soutiendrons pas un État contre un autre. Nous n'admettons pas de nous associer à des sanctions contre nos partenaires pour le développement. Je le répète, conformément à la Constitution de la République de Moldova, nous sommes un État neutre et, par conséquent, nous n'adhérerons à aucun bloc politico-militaire, que ce soit à l'Ouest ou à l'Est.

Ces dernières années, l'objectif de la politique étrangère du Moldova a été de maintenir des relations amicales et des partenariats internationaux, en particulier avec nos voisins directs – la Roumanie et l'Ukraine.

Une politique étrangère équilibrée est essentielle pour assurer le développement durable de la République de Moldova, en la protégeant des bouleversements géopolitiques actuels.

En Occident, nos relations politiques et notre coopération avec l'Union européenne sont guidées par l'accord d'association signé en 2014 sur le renforcement de l'état de droit, des institutions démocratiques et du respect des droits de la personne. Naturellement, l'Union européenne est un partenaire stratégique pour la République de Moldova dans tous les domaines liés à la vie de l'État et de la société moldave.

En effet, la Moldova est un pays européen en raison de son histoire et de sa position géographique. Nous faisons partie intégrante de l'Europe orientale. En outre, la République de Moldova a de fortes interactions avec l'espace eurasiatique. En signant en 2018 un mémorandum de coopération avec l'Union économique eurasiatique, la République de Moldova a obtenu le statut d'observateur au sein de cette entité, ce qui nous permet de suivre de près l'évolution et les projets de cette organisation régionale prometteuse. Ces dernières années, nous sommes parvenus à rétablir notre partenariat stratégique avec la Fédération de Russie.

Ainsi, l'une de nos priorités est de développer une bonne coopération politique et économique avec nos partenaires au sein des zones de libre-échange de l'Union européenne et de la Communauté d'États indépendants.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU nous donne une occasion particulière de réaffirmer notre attachement aux buts et aux principes de l'Organisation. Par ailleurs, l'unité d'action, la solidarité et la coopération internationale, intensifiées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, nous aideront à traverser cette importante épreuve de la résilience de l'humanité.

Merci !

**Algérie** (voir A/75/PV.6, annexe 14)

## **Allocution de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Compatissant

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Monsieur le Secrétaire général,

Vos Majestés, Vos Honneurs, Vos Altesses,

Vos Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à cette auguste Assemblée au nom d'une nouvelle Algérie désireuse de construire un système démocratique qui reflète les aspirations de son peuple. En effet, le peuple algérien s'est montré exemplaire dans la défense des valeurs de liberté et de justice.

Je voudrais tout d'abord présenter mes meilleurs vœux à S. E. M. Volkan Bozkir alors qu'il assume la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, succédant à S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, qui a brillamment dirigé la session précédente. Je tiens également à saluer les efforts inlassables déployés par M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

L'Organisation des Nations Unies, qui a été fondée à la suite d'une horrible tragédie humaine, a connu à la fois des succès et des échecs face à un nombre croissant de défis internationaux divers et variés. Ces défis ont révélé de nombreuses failles dans le système international, en particulier au vu des conditions sanitaires actuelles.

Nous sommes convaincus de la nécessité de disposer d'une organisation internationale forte, c'est pourquoi nous jugeons indispensable de faire avancer la réforme globale de l'Organisation, afin d'améliorer ses performances et de renforcer son efficacité. À cet égard, l'Algérie réaffirme son adhésion à la position de l'Union africaine, conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte. Nous exhortons à trouver rapidement des solutions au moyen de négociations intergouvernementales, notamment concernant la représentation équitable au Conseil de sécurité et l'élargissement de sa composition.

Depuis son adhésion à l'ONU il y a 58 ans, mon pays s'efforce de défendre la paix et la sécurité internationales à travers sa politique étrangère fondée sur les principes de promotion de solutions pacifiques aux conflits, de non-ingérence dans les affaires intérieures des États et de respect de la souveraineté et de l'unité nationales, tout en respectant le droit des peuples à l'autodétermination et à la gestion de leurs ressources. Nous sommes fiers des résultats obtenus, qui prouvent une fois encore que la diplomatie algérienne joue un rôle central dans le règlement de nombreuses crises majeures, ainsi que de conflits régionaux et internationaux. Notre politique étrangère vise toujours à atteindre ce noble objectif.

Dans cette optique, l'Algérie a œuvré et continuera d'œuvrer au rapprochement entre les parties prenantes en Libye. Nous appelons nos frères libyens à participer

de manière constructive au processus politique sous les auspices de l'ONU, afin de surmonter la crise actuelle et de répondre aux aspirations du peuple libyen. Nous condamnons toute intervention étrangère qui porte atteinte à la souveraineté du pays. L'Algérie se félicite du cessez-le-feu récemment annoncé et appelle les parties à le concrétiser sans tarder.

Mon pays suit de près la situation délicate au Mali, notre voisin et frère, et appelle de ses vœux un rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel au moyen d'une transition concertée qui consacre la volonté et les aspirations du peuple malien à la sécurité, à la stabilité et au développement. Nous sommes convaincus que l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger reste le cadre idéal pour relever les défis en matière de gouvernance politique et de développement économique au Mali, avec le concours avisé et sincère de la communauté internationale.

S'agissant de la Question palestinienne, qui reste le sujet sacré et principal pour l'Algérie et son peuple, nous souhaitons réitérer notre soutien indéfectible au peuple palestinien dans sa juste cause et ses droits inaliénables. Nous appelons à la création d'un État indépendant et souverain ayant Al-Qods al-Charif pour capitale. Nous estimons que le règlement de la question palestinienne est crucial pour l'instauration de la stabilité au Moyen-Orient.

En ce qui concerne le Sahara occidental, nous regrettons les obstacles qui entravent le règlement de la question, en particulier l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre les deux parties au conflit et les retards dans la nomination d'un nouvel envoyé spécial pour le Sahara occidental.

L'Algérie appelle à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment celles relatives à la tenue d'un référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental, reporté depuis plus de 29 ans ; à la nomination rapide d'un envoyé spécial du Secrétaire général ; et à la reprise des négociations entre les deux parties au conflit, en vue de répondre aux aspirations des peuples du Maghreb et de l'Afrique au développement et à l'intégration.

L'Algérie réaffirme son engagement à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qu'elle considère comme une grave menace pour la paix, la sécurité et le développement dans le monde. Nous appelons à la promotion de la coopération internationale contre la corruption et le blanchiment d'argent tout en mettant en œuvre les accords internationaux pertinents, en particulier ceux concernant la récupération des fonds volés aux peuples.

Conformément à notre engagement à promouvoir et à renforcer la paix et la sécurité internationales, mon pays participe activement aux efforts internationaux dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. L'Algérie a souffert et continue de souffrir des graves conséquences des essais nucléaires qui ont été menés sur son territoire à l'époque coloniale.

L'élimination complète des armes nucléaires reste, selon nous, le seul moyen d'éliminer les dangers que ces armes font peser l'humanité. Par ailleurs, l'Algérie attache une grande importance aux questions environnementales et réaffirme son attachement à tous les accords pertinents. Malgré nos ressources limitées, nous déployons également des efforts considérables au niveau national dans ce domaine, notamment en intégrant les aspects environnementaux dans nos politiques publiques. Pour ce qui est de la responsabilité historique des pays développés dans ce domaine, nous appelons à nouveau au renforcement de l'appui technique et financier aux pays

en développement afin de leur permettre de contrer les menaces environnementales auxquelles ils sont confrontés.

Les femmes algériennes ont participé à la révolution pour la libération nationale et à la lutte contre le terrorisme. Elles ont joué un rôle central dans le processus de reconstruction nationale promu par l'Algérie, qui accorde également une attention particulière aux jeunes et à leur participation à la vie publique.

Les circonstances difficiles imposées par la pandémie de COVID-19 n'ont pas dissuadé l'Algérie de poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable. À cet égard, mon pays travaille actuellement à la mise au point d'un cadre national d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Nous comptons également lancer le processus d'intégration des objectifs de développement durable dans nos lois budgétaires annuelles et d'élaboration d'un cadre juridique visant à faciliter et à renforcer l'action menée par tous les acteurs dans ce domaine.

L'Algérie continue de progresser vers le renforcement des piliers de la démocratie, de l'état de droit et de la justice sociale, à la suite d'un changement démocratique obtenu grâce à un mouvement de protestation pacifique et civilisé, qui a conduit à la tenue d'une élection présidentielle en décembre 2019. Cette élection a consacré la souveraineté du peuple algérien et sa liberté de choisir et de décider. Au cours des derniers mois, et malgré la situation sanitaire difficile, l'Algérie a beaucoup avancé sur la voie des réformes politiques et socioéconomiques visant à édifier une nouvelle Algérie, forte, sûre et prospère.

Dans ce contexte, l'Algérie organisera, le 1<sup>er</sup> novembre, un référendum sur le projet de réforme de la Constitution pour jeter les bases d'un système politique démocratique qui garantira la protection des droits et des libertés et qui assurera un équilibre entre les différents pouvoirs de l'État. La date choisie est hautement symbolique et est l'expression de notre hommage aux sacrifices des martyrs qui sont morts pour qu'une Algérie libre et indépendante puisse vivre.

Enfin, je voudrais lancer un appel à l'unité et à la solidarité pour que nous puissions surmonter nos divergences de vues pour faire face à la situation difficile à laquelle le monde est confronté, afin de permettre à nos pays et à nos peuples de continuer d'avancer sur la voie de la stabilité, de la sécurité et du développement.

Je vous remercie de votre aimable attention. Que la paix et la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous tous.

**République du Honduras** (voir A/75/PV.6, annexe 15)**Allocution de M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : espagnol]

Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement.

M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session.

M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

Je vous salue toutes et tous.

Il y a 75 ans, 51 pays ont signé la Charte des Nations Unies, dans l'espoir de débarrasser le monde de la guerre et de garantir le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes, avec la justice, le progrès social et la liberté.

Le Honduras, en tant qu'État fondateur, a appuyé ces nobles objectifs dès le début.

Tout comme nous avons été touchés par les conséquences des deux grandes guerres mondiales et nous avons cherché, à l'époque, à montrer le meilleur de notre espèce humaine en nous réunissant au sein de cette instance mondiale et en créant cette organisation, qui est aujourd'hui la plus grande organisation internationale au monde ; alors que nous sommes plongés dans une nouvelle crise mondiale causée par la pandémie de COVID-19, nous devons chercher de nouvelles idées et de nouveaux consensus, en étant plus créatifs et plus sages, afin de faire des objectifs qui ont été énoncés en 1945 une réalité.

Moi-même, en tant que survivant de cette maladie et en tant que dirigeant d'un pays en développement, qui lutte pour surmonter cette pandémie, je tiens à exprimer notre inquiétude quant aux conséquences de cette urgence multifactorielle à laquelle nous sommes confrontés, qui a eu des effets sans précédent sur notre génération pour ce qui est de la santé, de l'éducation, des migrations, des services de base, des droits de l'homme et de l'économie des pays, en particulier des pays les plus vulnérables. Cela a entraîné de grands dégâts sociaux, avec des pénuries de médicaments et de nourriture et des pertes d'emplois ; et nous avons maintenant la tâche monumentale de reconstruire nos économies, tout en maintenant cet équilibre entre la protection de la santé et la priorité à la vie. Nous devons redonner confiance à nos peuples, qui se demandent : Et maintenant ?

Et ces crises mondiales vont probablement se poursuivre, avec des conflits sociaux dans le monde entier, causés non seulement par la menace d'autres problèmes de santé publique, mais aussi par des problèmes ayant trait, entre autres choses, à des conflits liés à la propriété foncière, à la nourriture, à l'eau et aux idéologies politiques.

Avant de continuer de parler de cette question, qui est notre sujet principal aujourd'hui, je voudrais parler de certaines réalisations qui méritent d'être mentionnées et que nous avons obtenues, en tant que gouvernement, avec le peuple hondurien :

Aujourd'hui, le Honduras est parvenu à réduire le nombre de morts violentes de près de 60%. Non seulement nous ne sommes plus l'un des pays les plus violents du monde, mais, en unissant nos forces pour la première fois dans l'histoire de notre pays, nous y sommes parvenus alors que nous étions confrontés à des structures

criminelles et sanguinaires redoutables, qui avaient suffisamment de force et de puissance économique pour déstabiliser un pays. Mais nous avons agi sans crainte, en étant conscients de ce à quoi nous étions confrontés.

Le Honduras reconnaît et apprécie l'appui du système des Nations Unies dans la lutte pour la sécurité de notre peuple, un des nombreux domaines cruciaux dans lesquels nous avons travaillé ensemble, et je saisis cette occasion pour rappeler notre requête formulée ces dernières années pour que les groupes organisés non étatiques, tels que les maras, les gangs et les trafiquants de drogue, soient reconnus par l'ONU comme des groupes terroristes.

Ces 75 dernières années, nous avons vu dans ce forum de magnifiques orateurs, de grands discours écrits par les meilleurs intellectuels de chaque pays, de grands leaders dans leurs plus beaux atours, utilisant les meilleures tournures, mais nous n'avons pas pu éviter les guerres, nous n'avons pas pu empêcher les inégalités, nous n'avons pas éradiqué la pauvreté et nous n'avons pas éliminé de nombreuses maladies endémiques et épidémiques.

Je pense que nous n'avons pas pleinement rempli, au cours des 75 dernières années, les objectifs altruistes établis lors de la création de l'Organisation, ou du moins pas tous les objectifs établis en 1945.

La pandémie actuelle a clairement mis à nu la véritable inégalité du monde dans lequel nous vivons. Alors que nous sommes tous en quête de médicaments, de fournitures hospitalières, d'équipements ou des vaccins tant recherchés, seuls quelques pays seront en première ligne et bénéficieront d'un large accès ; et ce ne seront pas ceux qui en ont le plus besoin.

Ainsi, nous avons vu que lorsque l'offre d'un médicament est insuffisante, le pays producteur conserve la production. Il en va de même pour les équipements médicaux : dans certains pays, la production a été saisie pour un usage exclusif, et la vente à d'autres pays a été interdite. Qu'en est-il de tous les autres pays ? Va-t-on laisser les gens mourir ? Qu'en est-il des vaccins ? Qui y aura accès ? Existe-t-il déjà des listes de pays pour cela ?

Dans notre cas particulier, nous avons reçu de l'Organisation mondiale de la Santé certaines recommandations au début de la pandémie, dont certaines très utiles, et nous avons bénéficié de l'appui de l'Organisation panaméricaine de la santé pour l'acquisition de fournitures et d'équipements médicaux qui nous ont bien servis ; mais il y a aussi eu des moments où nous n'avons pas été d'accord avec ses recommandations, comme lorsqu'il a été dit que l'utilisation du masque n'était pas nécessaire. Nous avons alors décidé de fournir des masques à toute notre population et nous avons dû prendre nos propres décisions en nous basant sur notre expérience.

Nous considérons nos médecins et nos personnels de santé qui ont travaillé en première ligne dans la lutte contre cette pandémie comme des héros, car ils ont pris des risques au quotidien au cours des six derniers mois en travaillant sans relâche. C'est précisément grâce à l'expérience acquise qu'ils ont pu identifier certains médicaments qui, dans la pratique, ont eu d'excellents résultats, des médicaments peu coûteux et en vente libre dans nos pays. C'est ainsi qu'ont vu le jour deux traitements que nous appelons Maíz et Catracho, leurs acronymes en espagnol, et grâce auxquels nous avons pu réduire le taux de mortalité des personnes malades de 9 % au début, à 3 % ou moins aujourd'hui. Par ailleurs, grâce au programme Fuerza Honduras, qui consiste à fournir à chaque municipalité toute la logistique et les équipements médicaux nécessaires,

nous avons pu offrir des soins de santé gratuits à ceux qui en avaient besoin par le biais de centres de stabilisation ou de triage et de brigades médicales qui font du porte à porte à la recherche des personnes malades.

Nous ne nous lasserons jamais de remercier nos héros, ceux qui ont été en première ligne : nos médecins, tout le personnel de santé, et le personnel de sécurité et de secours.

Lorsque la technologie et la science existent pour anticiper certaines situations, et surtout s'il existe des informations sur une menace pour la santé mondiale, ces informations doivent être partagées avec tous les pays de manière transparente et opportune, évitant ainsi qu'elles ne soient manipulées pour servir les intérêts de certains pays. Par exemple, il a été très utile pour nos médecins de recevoir et de partager des informations avec des médecins en Europe, en Amérique ; ne pas le faire devrait être considéré comme un crime contre l'humanité. Tous les États participant au système ont également l'obligation de mettre à la disposition du monde entier, par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la Santé ou directement entre les pays, des informations aussi importantes pour la vie humaine.

Si cette pandémie ne change pas notre attitude envers les autres, rien ne pourra nous faire changer. Ce virus nous a tous attaqués de la même manière, il n'a pas fait de distinction entre les riches et les pauvres. Ce virus nous a rappelé de la plus dure des manières qu'en fin de compte nous sommes tous des êtres humains, vulnérables, membres d'une même espèce, même si nous parlons des langues différentes, que nous nous habillons différemment ou que nous vivons dans des régions différentes de la planète. C'est une chose à laquelle nous devons réfléchir.

Malgré tout le respect que je lui porte, je crois aussi qu'il est temps de revoir l'ensemble du système des Nations Unies, en recherchant d'urgence une plus grande efficacité et efficience dans la réalisation des objectifs pour lesquels il a été créé.

L'Organisation doit générer les connaissances et les informations nécessaires pour nous préparer à ce qui nous attend. Il doit y avoir une analyse prospective et permanente, avec les meilleures ressources et technologies, afin de ne pas continuer à naviguer à l'aveuglette. Nos peuples méritent plus d'équité dans l'accès à la santé, à la technologie, à l'information et à l'éducation. Au vu de ce qui se passe aujourd'hui, il est impératif que les objectifs de développement durable définis en 2015 soient revus, actualisés et reconsidérés à la lumière de cette nouvelle réalité avec laquelle nous vivons.

Tout cela doit être fait en évitant les bureaucraties excessives et inefficaces. Par exemple, au début de cette pandémie, nous avons demandé l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement afin de lancer un projet de portefeuille numérique qui nous permettrait d'effectuer des transferts économiques transparents aux personnes les plus démunies du pays. Plusieurs mois se sont déjà écoulés et, bien que j'aie personnellement parlé aux hauts fonctionnaires du système, le processus n'est pas encore achevé et les personnes concernées attendent toujours.

Mesdames et messieurs,

Le passé, le présent et l'avenir dépendent en grande partie des changements climatiques. Les nouvelles épidémies sont dues à des changements dans l'environnement, de même que la pénurie de ressources et la faim, autant de phénomènes qui trouvent leur origine commune dans le non-respect de la nature et le pillage de nos ressources naturelles. Il faut maintenant passer de la théorie à l'action, des belles paroles éloquentes aux discours réalistes : les changements climatiques sont une urgence depuis plusieurs

années et nous ne savons toujours pas d'où vont venir les financements du fameux Fonds vert pour le climat.

Nous les cherchons depuis des années, nous les attendons, mais nous ne les avons pas trouvés. Au fait, quelqu'un sait-il où sont ces financements et pourquoi ils ne se sont pas concrétisés ? Pourquoi ne sont-ils pas distribués aux pays qui en ont le plus besoin comme le nôtre ?

Je tiens à rappeler que le Honduras est l'un des trois pays les plus vulnérables au monde aux effets des changements climatiques. Chaque année, nous sommes touchés par des épisodes de sécheresse ou des pluies extrêmes et des inondations, des parasites dans nos cultures, comme dans le cas du café et des céréales de base, qui ont beaucoup souffert ces dernières années en raison des événements climatiques ; et cela a un impact terrible sur l'économie et la santé de notre peuple. Par exemple, le prix du café remonte un peu aujourd'hui par rapport aux années précédentes, mais cela ne fait qu'illustrer l'instabilité d'un secteur qui fait vivre des millions de familles dans le monde.

Un célèbre citoyen du monde a dit un jour : « La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ».

Nous devons agir rapidement pour passer des paroles aux actes et des discours à l'action dans ce domaine et dans tous les autres. Cela ne dérange personne ? Personne n'a-t-il mauvaise conscience du fait que, année après année, la situation reste la même ? Moi, cela me dérange ! Je suis certain de ne pas être le seul à être perturbé et inquiet, et pour le bien de tous, je dois dire que nous avons encore du temps.

Monsieur le Secrétaire général,

Les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les épidémies ont des conséquences néfastes sur notre économie, et ces problèmes ne sont pas toujours la faute des petits pays, mais à cause de ces conséquences, nous ne sommes pas en mesure de respecter les paramètres que nous imposent les organismes financiers. Il est juste que ces événements soient pris en compte et que les pays les plus vulnérables et les plus pauvres ne soient pas punis au moyen de mauvaises notations. Une attention particulière doit être accordée à leurs besoins spécifiques, et des approches particulières doivent être adoptées pour assurer la croissance socioéconomique.

Il est temps que nous parlions sérieusement de l'aide financière que nous devons recevoir de nos créanciers internationaux, c'est-à-dire des organismes multilatéraux de prêt. Jusqu'à présent, ils n'ont pas été à la hauteur de cette tragédie colossale, et la réponse à la nécessité de financement et de moratoires pour faire face à l'effondrement de nos économies a été médiocre.

Convaincus qu'il ne faut pas seulement formuler des critiques, mais aussi proposer des solutions à un tel défi mondial, nous proposons respectueusement que le Secrétaire général convoque un groupe restreint de dirigeants mondiaux, qui ont réussi dans les domaines du développement économique, des systèmes de santé, de l'éducation, des petites entreprises et de l'application de la technologie à la nouvelle réalité à laquelle le monde est confronté, entre autres, pour contribuer à l'établissement d'un plan ou d'une feuille de route. Si nous réussissons tous, nous sommes tous gagnants.

Ce n'est qu'alors que le système des Nations Unies pourra dire qu'il a été à la hauteur et que notre génération aura tenu sa promesse envers nos enfants et les enfants de nos enfants.

Je vous remercie.

**République libanaise** (voir A/75/PV.6, annexe 16)**Allocution du général Michel Aoun, Président de la République libanaise**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : arabe ; texte français fourni par la délégation]

Son Excellence Monsieur Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale,

Son Excellence Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord féliciter Monsieur le Président pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU en cette historique soixante-quinzième session. J'aurais aimé le faire de vive voix, et non à travers une vidéoconférence qui nous est imposée par la nouvelle situation sanitaire mondiale. Je voudrais également remercier S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande pour ses efforts dans la gestion des travaux de l'Assemblée générale au cours de la dernière session, et ce malgré les perturbations dues à la pandémie de COVID-19.

Je voudrais saluer S. E. M. le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, pour ses efforts continus, ainsi que pour l'organisation le 9 août d'une conférence de soutien en faveur du Liban touché le 4 août par la tragique explosion du port de Beyrouth. Une initiative enclenchée par le Président français et ami Emmanuel Macron afin d'apporter à notre pays les secours prioritaires. Je remercie également en mon nom et au nom du peuple libanais tous les chefs d'État qui ont participé à la conférence, ainsi que tous les pays frères et amis et les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui ont accouru pour nous offrir leur assistance et nous envoyer des équipes de sauvetage afin de déblayer les décombres dès le premier jour de la catastrophe.

Un remerciement particulier à S. S. le pape François, qui a invité à une journée internationale de jeûne et de prière pour le Liban. Votre aide à tous a eu un énorme impact positif sur notre pays et notre peuple à la fois matériellement et moralement. Elle a ainsi permis de répondre en urgence aux nombreux besoins médicaux, alimentaires et matériaux de construction. Et surtout, cette grande solidarité a permis à notre peuple de ne point se sentir abandonné, mais au contraire, d'être soutenu à travers le monde par des frères en humanité qui n'ont pas hésité à l'épauler pour surmonter les répercussions de la catastrophe.

Beyrouth aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, tente de sortir des décombres.

Avec votre soutien et la solidarité de tous les Libanais, elle renaîtra de ses blessures tout comme elle l'a fait tant de fois au cours de l'histoire. L'explosion, ou plus exactement le tremblement de terre, qui a frappé notre capitale est à présent profondément ancrée dans la conscience libanaise. Les photos des victimes, la douleur des blessés et les larmes de ceux qui ont perdu un être cher ne pourront jamais être effacées.

Les dégâts matériels sont sans précédent, sans compter que le port de Beyrouth, point de passage essentiel de l'activité économique du Liban, est presque totalement

détruit. Près de deux cent mille logements sont endommagés, dont certains sont inhabitables, et trois cent mille personnes se retrouvent sans abri à l'approche de l'hiver. À cela s'ajoutent de graves dommages subis par les infrastructures du pays, dont le réseau électrique et les réseaux d'eau.

Ces répercussions ne vont pas affecter seulement l'activité économique du Liban, mais également peser sur le taux de pauvreté qui s'élevait à 45 % avant l'explosion, selon l'évaluation de la Banque mondiale. Celle-ci estime aujourd'hui la perte économique résultant de la tragédie du port à environ 3,5 milliards de dollars, les dommages matériels à environ 4,5 milliards de dollars et les besoins de reconstructions urgentes à environ 2 milliards de dollars.

Depuis plus d'un mois, Beyrouth est déclarée ville sinistrée. L'armée a pris en main la gestion des secours d'urgence en coopération avec la Croix-Rouge, secondée par des organisations non gouvernementales agréées et des volontaires.

Une évaluation des dommages, des besoins et des priorités a été effectuée. Les aides locales et internationales ont été triées et distribuées selon les plus hauts standards d'intégrité et de transparence.

La prochaine étape est celle de la reconstruction. L'unité des urgences va prendre en charge la restauration des logements et des commerces partiellement endommagés. Cependant, la grosse difficulté réside au niveau des quartiers totalement détruits qui nécessitent une aide indispensable de la communauté internationale. Sans doute, la solution la plus pratique consisterait à diviser les quartiers dévastés en multiples zones. Ainsi, chaque pays souhaitant apporter son aide pourrait prendre en charge une zone spécifique et entreprendre directement la reconstruction.

En ce qui concerne l'enquête en cours pour déterminer les responsables de l'explosion du port, tout le Liban attend la vérité pour obtenir justice. Nous avons commencé par confier le dossier au Conseil de la magistrature, qui est la plus haute instance judiciaire pénale du Liban. Un enquêteur judiciaire a été nommé pour mener l'investigation et suivre les procédures. Dès le premier jour de l'explosion, nous avons demandé une assistance technique internationale, à la fois pour obtenir les images satellites de l'instant de l'explosion, mais également pour connaître l'itinéraire et l'historique du navire chargé de nitrate d'ammonium depuis son affrètement jusqu'à son arrivée au port de Beyrouth. De plus, des équipes internationales ont prélevé des débris et entrepris des fouilles sur le terrain de l'explosion pour effectuer les analyses techniques nécessaires. Nous attendons toujours les informations quant au mystère entourant le navire, ainsi que les images satellites, pour lever toute ambiguïté sur cette partie de l'enquête. Les conclusions seront établies par le Conseil de la magistrature dans le cadre de la souveraineté de la juridiction libanaise.

Mesdames et Messieurs,

Le Liban se débat dans une crise sans précédent. Il est victime des accumulations d'erreurs de gestion et d'une récession économique et financière sévère à laquelle est venue s'ajouter l'épidémie de COVID-19 qui a totalement bloqué la roue de l'économie. Le tout a été couronné par la catastrophe de l'explosion du port de Beyrouth qui a frappé le pays à tous les niveaux, rendant la situation complètement ingérable.

Il ne faut pas oublier d'ajouter à tous ces cataclysmes les répercussions de la crise des déplacés syriens qui perdurent depuis dix ans. Bien que le Liban ne soit pas un pays d'asile et que sa constitution n'accepte pas l'intégration des émigrés, nous avons géré cette crise en tenant compte de notre devoir humanitaire et en respectant le droit international, notamment le principe de non-refoulement.

Aujourd'hui, au cœur des crises multiples qui secouent le Liban, le nombre de personnes déplacées qui équivaut à un tiers de notre population, entraîne des conséquences économiques, sanitaires, humanitaires insupportables. C'est pourquoi je renouvelle mon appel pour intensifier les efforts afin de permettre un retour sûr et digne des déplacés syriens dans leur pays.

Le Liban demande à ne pas lier ce retour à une solution politique en Syrie mais d'aider le gouvernement libanais à appliquer le plan mis en place maintenant que les conditions sont de plus en plus favorables puisque la majeure partie du territoire syrien est sans risque. Jusqu'à ce que ce but soit atteint, et selon le principe de partage des charges et des responsabilités entre les États, le Liban renouvelle son appel aux pays donateurs afin qu'ils remplissent leurs obligations en mettant en place un mécanisme pouvant suivre leurs engagements.

Il leur demandent également de doubler leurs contributions financières et de les remettre directement aux institutions gouvernementales et aux communautés d'accueil libanaises, selon le plan établi par le Liban en coopération avec les Nations Unies.

Par ailleurs, le Liban s'est engagé auprès de la communauté internationale à mettre en œuvre un ensemble de réformes administratives, financières et économiques visant à faciliter le processus de redressement auquel tout le monde aspire.

Mesdames et Messieurs,

Le Liban salue la décision du Conseil de sécurité de prolonger le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et y voit un message de soutien fort et unifié de sa part en vue de préserver la stabilité dans la région. Il loue également les sacrifices de la FINUL et assure que le Liban a pour priorité de veiller à la sécurité et à la protection des membres de cette organisation qui œuvre pour la paix. Notre pays apprécie également l'étroite coopération qui existe entre la FINUL et l'Armée libanaise.

Dans ce contexte, le Liban réaffirme son attachement à la résolution 1701 (2006) de l'Organisation des Nations Unies dans toutes ses composantes. S'y engager permet de stabiliser et de sécuriser le Sud-Liban, ce qui ne peut que se répercuter dans toute la région. En revanche, toute violation de la résolution ne fera que compliquer les choses. Par conséquent, le Liban réitère sa demande à la communauté internationale d'obliger Israël à s'acquitter pleinement de ses obligations et de mettre fin à sa violation de la souveraineté libanaise sur terre, mer et dans les airs et notamment d'arrêter d'utiliser l'espace aérien libanais pour frapper les territoires syriens. Elle l'appelle également à inciter Israël à coopérer pleinement avec la FINUL afin de délimiter le reste de la Ligne bleue et d'effectuer un retrait immédiat du nord de Ghajar, des fermes de Chebaa et des collines de Kfarchouba.

Le Liban confirme son plein droit à ses eaux territoriales, à ses richesses naturelles en pétrole et en gaz, ainsi que son attachement à l'ensemble de ses frontières maritimes conformément au droit international et attend avec intérêt le rôle des Nations Unies et des pays amis pour asseoir de façon définitive ces droits. En particulier la médiation des États-Unis afin de mener les négociations nécessaires pour délimiter de façon définitive les frontières maritimes conformément au droit international qui préserve la souveraineté et les ressources libanaises.

Maintenant que 75 années se sont écoulées depuis la création de l'Organisation des Nations Unies et que le débat autour des solutions dans la région du Moyen-Orient continue de s'intensifier, nous réaffirmons notre adhésion aux principes sur lesquels a

été fondée cette organisation et dont le plus important est l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues. Nous soulignons que toute négociation, quelle que soit sa forme ou la partie qui la mène, devrait aborder des solutions durables parrainées par les autorités compétentes, en particulier les résolutions des Nations Unies, y compris la résolution 194 (III), qui garantit le droit des réfugiés palestiniens au retour. Dans ce contexte, nous rappelons également l'Initiative de paix de Beyrouth de 2002.

En ce centenaire de la déclaration du « Grand Liban », nous affirmons que le peuple libanais avec toutes ses composantes, reste attaché à la préservation d'un Grand Liban uni, sans division ni partition.

Mesdames et Messieurs,

C'est la première fois dans l'histoire des Nations Unies qu'une réunion de l'Assemblée générale se tient virtuellement. Un virus invisible nous a empêchés de nous rencontrer et nous a obligés à communiquer par visioconférence.

Il ne fait aucun doute que le monde après la COVID-19 ne sera plus le même qu'avant, et nous espérons qu'il se transformera en un monde plus humain, uni par notre commune impuissance face à la perte des êtres chers... face à la perte d'oxygène.

La grande empathie manifestée au Liban et à son peuple après la catastrophe qui a frappé Beyrouth, la rapidité des pays et des peuples du monde à nous témoigner leur solidarité et à nous offrir leur aide est une indication que notre monde a sans doute tiré une leçon de ses souffrances. L'humanisme est revenu prendre place dans ce monde où régnaient le matérialisme, l'injustice et la loi du plus fort.

C'est un signe encourageant pour l'avenir que nous voulons et pour l'Organisation des Nations Unies dont nous avons tous besoin. Le titre choisi pour la réunion de cette année : « Réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme » peut sans doute se résumer en : « Solidarité pour le bien de tous ».

Merci pour votre attention.

**République slovaque** (voir A/75/PV.6, annexe 17)

**Allocution de M<sup>me</sup> Zuzana Čaputová, Présidente de la République slovaque**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Notre rassemblement inhabituel d'aujourd'hui prouve que la pandémie actuelle de COVID-19 a changé le monde tel que nous le connaissons. Mais ce format de réunion en ligne est la preuve que nous pouvons nous adapter et agir.

Il y a 75 ans, l'ONU a été fondée sur une idée simple : les avantages de la coopération l'emportent toujours sur l'égoïsme et les conflits. Aujourd'hui, il est plus urgent que jamais que cette idée devienne une réalité.

La pandémie de COVID-19 est rapidement devenue une menace véritablement mondiale. Et elle est loin d'être terminée. Mais nous avons déjà tiré un enseignement : nous ne pouvons pas ne rien changer à nos habitudes.

La crise de la COVID-19 a mis en évidence nos faiblesses et nos vulnérabilités. Les personnes qui étaient déjà au bord de la pauvreté sont devenues pauvres. Celles qui avaient difficilement accès aux soins de santé se sont retrouvées sans défense. Et celles qui avaient un accès limité à l'éducation ont perdu l'espoir d'un avenir meilleur. Même les États stables et développés ont été confrontés à de grandes difficultés socioéconomiques.

L'un des enseignements les plus importants que nous avons tirés au cours des premiers mois de la COVID-19 est que les gens ordinaires peuvent réaliser des choses extraordinaires s'ils sont guidés par la SOLIDARITÉ et par la compassion. Les citoyens du monde entier ont compris qu'un comportement responsable peut sauver des vies, même s'il implique des limites à leur propre confort, qu'ils doivent assumer leur part de responsabilité pour se protéger eux-mêmes et protéger les autres. J'oserais même dire que cette pandémie a fait ressortir le meilleur de nous-mêmes.

Il est de notre responsabilité, en tant que dirigeants, de faire en sorte que toutes les nations se comportent de la même façon. C'est pourquoi nous avons besoin d'une véritable mondialisation de la compassion. Concrètement, cela signifie que nous ne devons pas permettre que la mise au point et la production de vaccins et de fournitures médicales deviennent une nouvelle source de concurrence mondiale. Parce qu'il s'agit de produits essentiels et vitaux. Par conséquent, leur fourniture doit être un signe d'humanité, et non une question de profit économique. C'est pourquoi nous devons partager les informations et encourager les partenariats entre les scientifiques, les fabricants et les gouvernements, et fournir des vaccins à tous les habitants de la planète, qu'ils puissent se permettre de les payer ou non.

Si nous voulons réussir à éviter toute crise, nous avons besoin de DIRIGEANTS RESPONSABLES, parce qu'en fin de compte, il incombe aux gouvernements et aux dirigeants politiques de prendre des décisions qui sont fondées sur des faits et des connaissances, et non sur des calculs politiques ou sur les intérêts égoïstes de celles et ceux qui sont au pouvoir. Car le comportement contraire – l'incompétence, la désinformation ou le populisme – a des conséquences fatales.

Des dirigeants responsables, c'est également des dirigeants mus par la volonté de voir l'intérêt commun mondial. De préserver le meilleur de l'architecture existante des organisations internationales et des régimes de coopération, parce que ce sont souvent des moteurs de solutions efficaces. Je sais que leur travail n'est pas toujours parfait mais au lieu de leur en vouloir ou de supprimer leurs financements, nous devons trouver des moyens de les améliorer.

Et enfin, la CONFIANCE. La confiance des citoyens qui savent que ce que fait leur gouvernement est juste. Les gens ont besoin de savoir qu'ils sont protégés et qu'on ne leur ment pas.

Les gardiens de ces principes doivent être les médias libres et indépendants, les experts et les scientifiques de renom, et une société civile active. Notre responsabilité est de créer un environnement où ils peuvent travailler librement. En les attaquant, nous sapons notre propre capacité à résoudre les problèmes collectivement et nous rendons nos sociétés plus vulnérables, notamment à la désinformation et aux mensonges, qui se sont avérés particulièrement dangereux lorsqu'ils concernent des questions de santé.

C'est pourquoi nous ne devons pas permettre qu'une crise devienne un prétexte pour réprimer les droits de l'homme et les libertés. Nous devons nous assurer que toute restriction est proportionnée, limitée dans le temps et juridiquement fondée. Et ces principes doivent être appliqués universellement.

Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Nous voyons trop souvent dans le monde des situations où des personnes sont victimes d'intimidation, sont battues, voire dont la vie est menacée. C'est ce que nous avons constaté récemment au Bélarus, ou dans le cas d'Alexei Navalnyj, et dans de nombreux autres cas. Tout ça simplement pour avoir voulu faire valoir leurs droits. La propagation de la maladie de l'autoritarisme est une menace pour nous tous.

Mesdames et Messieurs,

Il y a une autre leçon remarquable à tirer de la COVID-19. On entend souvent dire que certains changements sont impossibles ou qu'il faut des années pour les réaliser. Cette fois, c'est différent.

C'est une expérience de ce que nous pouvons accomplir, et à quelle vitesse, si seulement nous sommes prêts à prendre conscience de la menace commune, à changer de comportement et à travailler ensemble pour l'éviter. Si nous l'avons fait pour la COVID-19, nous pouvons aussi le faire pour d'autres menaces mondiales.

Notamment les changements climatiques, qui sont sans aucun doute la plus grave menace qui pèse sur notre avenir commun. Les experts estiment que, d'ici à 2100, les changements climatiques seront cinq fois plus meurtriers que la COVID-19. Nous avons réussi à nous organiser et à créer plus de 20 équipes parallèles à travers le monde pour mettre au point un vaccin anti-COVID, car nous n'avions pas les connaissances nécessaires. En matière de changements climatiques, nous savons tous ce qu'il faut faire. Nous devons simplement faire preuve d'une réelle volonté et agir

ensemble pour en faire une véritable priorité, et laisser la science, les innovations, mais aussi la solidarité et la compassion montrer la voie à suivre.

Mesdames et Messieurs,

Faisons de ces enseignements tirés de la COVID-19 la base de notre action à l'avenir. Tout comme il y a 75 ans, lorsque les enseignements tirés de deux guerres mondiales ont conduit les nations à prendre l'engagement universel de régler leurs différends par des moyens pacifiques et d'œuvrer de concert.

Renouvelons cet engagement entre nous, et allons même plus loin – en y intégrant les principes de solidarité, de responsabilité et de confiance que j'ai mentionnés, et avec la même détermination à agir que celle dont nous avons fait preuve durant la pandémie actuelle. Nous pourrions alors transformer n'importe quelle menace – qu'il s'agisse de la COVID-19 ou des changements climatiques – en possibilité pour le bien de tous.

Je vous remercie.

**République du Kenya** (voir A/75/PV.6, annexe 18)

**Allocution de M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

Monsieur le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale de l'ONU, S.E. Volkan Bozkir,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. António Guterres,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Je suis très heureux de participer à cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, malgré les circonstances inhabituelles créées par la pandémie de COVID-19.

Je voudrais, Monsieur le Président, saisir cette occasion pour vous remercier et vous féliciter de votre élection. Je vous souhaite une soixante-quinzième session productive et réussie, et vous assure de l'appui entier et constructif du Kenya.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, S. E. le professeur Tijjani Muhammad-Bande, pour la compétence avec laquelle il a dirigé la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale en cette période très difficile. Il a veillé à ce que, malgré les difficultés liées à la pandémie, les travaux de l'ONU se poursuivent.

Monsieur le Président,

Ce soixante-quinzième anniversaire est le moment de réfléchir au chemin que nous avons parcouru. C'est un moment d'introspection, pour déterminer si l'ancre tient toujours ou si notre communauté de nations a perdu son ancrage face aux défis de notre époque.

C'est l'occasion de réfléchir sur notre monde et ses institutions ; nos relations et nos institutions se sont-elles améliorées grâce à l'expérience et au temps qui passe, ou bien nos institutions ont-elles été malmenées au point de ne plus être adaptées à leur mission.

À 75 ans, l'ONU est plus âgée que la plupart de ses États Membres et, surtout, plus âgée que plus de 96 % de la population mondiale. Aujourd'hui, une grande majorité de la population mondiale ne peut pas s'identifier aux circonstances qui ont conduit à sa création. Oui, la naissance de l'ONU « a apporté des règles à un monde en ruines et lui a redonné espoir » il y a sept décennies et demie, mais qu'apporte-t-elle au monde aujourd'hui ?

Il y a 75 ans, les représentants de 50 nations qui avaient connu d'immenses bouleversements et souffrances ont saisi l'occasion de tracer un nouveau chemin audacieux pour l'humanité. Ils étaient résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre et, ce faisant, ils nous ont fait don d'une Charte intemporelle qui est restée notre cadre commun de coopération internationale.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, « Nous, peuple des Nations Unies, » devons raviver l'idéalisme, la volonté et l'esprit de la Conférence de San Francisco qui ont présidé à la création de notre grande organisation.

Aujourd'hui, l'humanité est confrontée à des défis complexes, à multiples facettes et d'une grande gravité. Partout dans le monde, nous sommes témoins de perturbations constantes qui provoquent beaucoup d'anxiété, d'incertitude et d'imprévisibilité. La pandémie de COVID-19 est l'illustration par excellence des défis de notre époque ; un défi qui nous concerne tous, un défi que nous ne pourrons surmonter que si chacun d'entre nous atteint ses objectifs.

La pandémie de COVID-19 et d'autres défis contemporains, notamment la crise du climat et de la biodiversité à laquelle nous sommes confrontés, les tensions géostratégiques croissantes, les inégalités sociales et économiques, la crise de légitimité et de gouvernance ainsi que les vulnérabilités de notre monde numérique ont, en effet, redéfini l'impératif d'une action multilatérale.

Le Kenya est fermement convaincu que si nous restons ancrés dans le multilatéralisme et si nous maintenons une vision commune, si nous sommes prêts à accueillir le changement et les transformations positives, si nous restons enracinés dans un système international fondé sur des règles, et si nous agissons de manière innovante et désintéressée, nous pouvons transcender nos défis et parvenir à une paix et à une prospérité durables pour tous.

Cette conviction est née de notre propre expérience et de notre évolution en tant que nation.

À l'image de l'ONU, notre pays a été fondé sur les idéaux de liberté, d'unité, d'état de droit, de démocratie et de participation du peuple, et a pour socle la dignité humaine, l'équité, la justice sociale, l'inclusion, l'égalité, les droits de l'homme et la bonne gouvernance. Je crois que ce sont toutes des valeurs mondiales partagées, et le Kenya reconnaît que nous avons éprouvé des difficultés à les concrétiser, mais cela ne modifie en rien notre vision de l'avenir.

Toutes ces questions nous ont été utiles au niveau national, et je crois qu'elles le seront également pour l'ONU. Nous sommes convaincus que notre communauté de nations peut faire beaucoup plus collectivement qu'un pays ne pourrait jamais le faire seul.

Excellences,

Le thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme », est des plus appropriés et même opportuns. Il ne se contente pas de souligner l'urgence de revoir nos initiatives aux niveaux national et mondial, mais répond également à la demande pressante d'une action multilatérale efficace, dans le cadre d'un système international fondé sur des règles.

En effet, la pandémie de COVID-19 doit donner un nouvel élan à nos efforts collectifs pour renforcer la coopération internationale. Cette pandémie mondiale a malheureusement creusé les inégalités existantes, frappant le plus durement les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables. Elle a fait naître un ensemble de défis sans précédent et montré les limites de nos institutions.

Il est donc urgent d'améliorer notre état de préparation dans le domaine de la gestion des crises mondiales. Mais surtout, il faut prendre des mesures urgentes, coordonnées et collectives pour renforcer la résilience de nos sociétés et de nos économies et les préserver des effets néfastes d'une pandémie et d'une crise de cette nature.

Au Kenya, nous avons dû déployer des efforts particuliers et ciblés. Une équipe nationale interinstitutions sur la COVID19 est en place pour assurer ces interventions appropriées. Nous avons modernisé et élargi nos systèmes de soins de santé à l'échelle nationale et au niveau des comtés. Les interventions que nous avons menées ont ciblé les personnes âgées et vulnérables, les chômeurs et les jeunes, et des programmes spécifiques ont été mis en place pour les maintenir en bonne santé et actifs. Nous avons également constaté que cette pandémie posait des problèmes d'inégalité de genre, et plus encore de violence fondée sur le genre.

Nous sommes intervenus sur les plans financier et fiscal pour préserver la viabilité et la solvabilité de l'économie et des entreprises. En outre, à l'instar de tous les autres pays, nous avons adopté des mesures de santé sociale, notamment l'arrêt des voyages, la distanciation sociale, le port du masque et l'amélioration de l'hygiène pour tous.

Nous avons agi au mieux de nos capacités dans un environnement de libertés civiles constitutionnelles et de droits à la prospérité et au développement de tous nos citoyens.

À l'échelle du continent, Monsieur le Président, j'ai personnellement participé, en collaboration avec l'Union africaine, à l'orientation des initiatives collectives continentales, aux côtés d'autres chefs d'État et de gouvernement qui sont membres du Bureau de l'Union africaine. Nous avons adopté une stratégie continentale d'atténuation de la COVID-19, qui a connu un grand succès dans la coordination des efforts continentaux pour prévenir les maladies graves et les décès dus à la COVID-19 ; ainsi que dans la réduction au minimum des perturbations socioéconomiques.

Excellences,

Ce que nous avons appris au cours des six derniers mois, c'est qu'aucun pays, et je le répète, aucun pays ne peut gérer seul une crise de cette ampleur. Nous avons dû travailler collectivement pour reconstruire en mieux.

C'est pourquoi nous appelons la communauté mondiale à renforcer la coopération et l'aide aux pays en développement en situation de vulnérabilité, afin de soutenir leurs économies et leurs systèmes de santé ; et à assurer une couverture sanitaire universelle, telle qu'elle est envisagée dans la déclaration politique de 2019 en la matière.

Monsieur le Président,

L'Assemblée est la plateforme de débat par excellence pour les questions de politique mondiale. À aucun moment de notre histoire récente, les événements mondiaux n'ont été aussi préoccupants qu'aujourd'hui.

La géopolitique mondiale et la concurrence entre les puissances mondiales ont compliqué et gravement compromis la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19. En effet, elles ont causé une grave anxiété et sapé les mesures socioéconomiques coordonnées qui nous auraient laissés dans une position plus forte en tant que collectif mondial.

Excellences,

En ma qualité de Président en exercice de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, une organisation regroupant 97 pays, dont certains sont les plus vulnérables et les plus pauvres, j'ai pris conscience de la géopolitique mondiale et de la concurrence qui ne vise pas à nous aider à mieux construire, un monde plus fort, plus sûr, plus sain et plus prospère.

Il est tout aussi important que, même après avoir surmonté la phase critique de la pandémie, nous restions tous collectivement engagés en faveur de la reprise mondiale. Les pays en développement souhaitent que le moratoire actuel sur la dette soit revu et prolongé jusqu'en décembre 2021, et appellent de leurs vœux une reconstitution rapide du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC) du FMI et de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, ainsi qu'une décision rapide sur les droits de tirage spéciaux.

Excellences,

Je suis convaincu que nous détenons les réponses aux défis que nous devons relever. Les objectifs de développement durable sont un modèle d'action multilatérale qui reflète les aspirations communes de l'humanité ; pour mettre fin à la pauvreté, protéger la biosphère de notre planète et garantir la prospérité de tous.

Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne font que souligner la nécessité de réaffirmer notre attachement à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et les inégalités ; mais aussi notre responsabilité partagée de contribuer efficacement à cette vision commune.

Monsieur le Président,

S'agissant des changements climatiques, je crois que la position du Kenya sur les changements climatiques et l'environnement est connue de tous. Les changements climatiques peuvent nous permettre de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Le Kenya est conscient des effets disproportionnés de la variabilité du climat dans les petits États insulaires en développement, ainsi que dans les États dont l'environnement écologique est fragile.

À cet égard, le Kenya a eu l'honneur d'organiser conjointement le Sommet du Secrétaire général de l'ONU sur l'action pour le climat en septembre de l'année dernière, qui a débouché sur des engagements et des initiatives historiques.

De même, les crises interdépendantes de la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes nécessitent une action urgente et collective. Notre planète qui abritait des millions d'espèces créées par Dieu, grandes et petites, meurt à petit feu. Le Kenya appelle à nouveau de ses vœux une action collective urgente pour mettre fin à la décimation de notre biodiversité.

Nous devons trouver un équilibre au niveau mondial entre les êtres humains et les autres créatures de notre planète. Nous devons rétablir l'harmonie entre l'homme et la nature. Notre monde désire ardemment que nous arrêtons de le détruire ! À cet égard, le Kenya attend avec intérêt la tenue du prochain Sommet sur la biodiversité.

Mesdames et Messieurs,

En tant qu'hôte du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'ONU-Habitat, ce dont nous sommes fiers, le Kenya demande que la viabilité de

ces deux programmes soit étendue afin d'harmoniser toutes les questions relatives à l'environnement et aux établissements humains et de les traiter dans un cadre légitime, à savoir au siège de ces organismes.

Le Kenya reste déterminé à continuer d'offrir à la communauté mondiale un environnement propice à l'exécution du mandat de ces deux organismes majeurs des Nations Unies, le PNUE et ONU-Habitat.

Je tiens également à rappeler à tous, Monsieur le Président, que le Kenya et le Portugal accueilleront conjointement la deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans au cours du deuxième trimestre de 2021. Nous vous invitons tous à y participer au plus haut niveau à Lisbonne, tandis que nous nous efforçons d'exploiter la science et l'innovation et d'intensifier notre conservation et l'exploitation durable de nos océans et de notre économie bleue.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais prendre un instant pour remercier sincèrement chacun d'entre vous d'avoir élu le Kenya au Conseil de sécurité pour la période 2021-2022. Ce vote a été une expression impressionnante de la confiance que de nombreux membres font au Kenya.

Je tiens à vous assurer que le Kenya honorera ses engagements envers le Conseil, sous le mandat de l'Union africaine. Nous travaillerons en étroite collaboration avec tous les États Membres pour que le Conseil s'acquitte de son mandat d'une manière inclusive, participative et consultative, car la paix est un effort collectif.

Monsieur le Président,

Le Kenya est en première ligne des efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous avons toujours préconisé l'établissement des partenariats en vue d'une approche stratégique et opérationnelle visant à prévenir et à combattre l'extrémisme violent, pas seulement ici au Kenya ou dans notre région, mais également dans le monde entier.

Et même si nous sommes aux prises avec tous les autres problèmes de développement et de coopération, nous ne pouvons pas nous permettre de détourner notre attention du danger omniprésent que représente la menace existentielle du terrorisme.

Le Kenya a eu l'honneur d'accueillir sur son territoire, en juillet de l'année dernière, la toute première Conférence régionale africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. Le Kenya se félicite également du projet de création d'un programme relevant du Bureau de lutte contre le terrorisme, ici à Nairobi.

En tant que pays qui contribue depuis longtemps aux opérations mondiales de maintien de la paix, nous savons par expérience que la coopération entre les différentes parties prenantes, des mandats clairs, des contingents bien formés et équipés, l'intégration de mesures de prévention des conflits et de maintien et de consolidation de la paix, la participation, en particulier des femmes, ainsi que des examens périodiques de l'efficacité des missions, renforcent considérablement les opérations de maintien de la paix. Le Kenya continuera de préconiser des consultations triangulaires sans exclusive et sérieuses entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat de l'ONU et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Même si le monde a fait de grands progrès depuis la création de cette auguste organisation, l'ONU, il y a 75 ans, nos défis actuels peuvent sembler décourageants et le chemin à parcourir redoutable et ardu. Mais l'existence est comme un marathon aux proportions mondiales.

Je viens d'un pays de marathoniens ; c'est pourquoi je comprends les exigences d'endurance, de travail d'équipe et de persévérance pour conquérir l'avenir. Ensemble, je suis convaincu que nous pouvons gagner cette course, que l'humanité peut triompher et parvenir à la paix et à la prospérité dans une plus grande biodiversité pour les générations actuelles et futures.

Enfin, Monsieur le Président,

Le récent appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial est également un appel humanitaire à la levée des sanctions internationales et au renforcement des efforts des pays vulnérables, fragiles et touchés par un conflit, pour faire face aux conséquences de la COVID-19. Je déclare aujourd'hui que le Kenya appuie cette initiative.

À cet égard, je souhaite lancer un appel particulier pour qu'il soit mis fin à l'embargo économique, commercial et financier contre Cuba, ainsi qu'aux sanctions contre le Zimbabwe et le Soudan. L'ONU est une enceinte, une enceinte où nous réglons nos différends de longue date et où nous nous déchargeons de ces conflits archaïques.

Le Kenya souhaite également que ce tournant critique et historique serve d'inspiration pour la paix entre la Palestine et Israël.

Le Kenya appelle à des efforts internationaux renouvelés et sincères pour trouver une solution juste et durable à ce conflit, fondée sur l'existence de deux États, l'État d'Israël et l'État de Palestine, dans le cadre des déclarations pertinentes de l'ONU.

Je tiens à vous remercier toutes et tous de votre attention. Je vous remercie et que Dieu vous bénisse.

**République de Namibie** (voir A/75/PV.6, annexe 19)**Allocution de M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

Votre Excellence, M. Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Vos Excellences, les chefs d'État et de gouvernement,

Votre Excellence M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Je tiens à vous féliciter chaleureusement, vous et le peuple turc, pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Vous pouvez compter sur l'appui et la coopération de la Namibie au cours de votre mandat de Président de l'Assemblée générale. Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à votre prédécesseur, S. E. le professeur Tijjani Muhammad-Bande, fils de l'Afrique, pour sa remarquable direction des travaux de l'Organisation, en particulier au cours d'une période très difficile et éprouvante. J'ai également le privilège d'exprimer mon admiration et ma reconnaissance à notre Secrétaire général pour l'efficacité de son action en cette période difficile à laquelle le monde est confronté.

Le thème du soixante-quinzième anniversaire, à savoir « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », nous rappelle notre humanité commune et la réalité d'un monde interconnecté. Face à la pandémie de COVID-19 et à ses effets dévastateurs, nous devons réaffirmer notre engagement collectif à coopérer dans un monde régi par le droit international et au sein d'un système multilatéral dans lequel personne ne doit se sentir exclu.

La pandémie de COVID-19 a modifié les trajectoires de nos moyens de subsistance socioéconomiques et nos interactions les uns avec les autres. Bien qu'ils ne soient pas parfaits, le multilatéralisme et l'ordre fondé sur des règles sont des outils essentiels pour renforcer la gouvernance et protéger les libertés civiles et les droits fondamentaux des peuples que nous servons dans nos pays respectifs. Un système multilatéral efficace et fondé sur des règles est notre garantie contre les menaces existentielles telles que les guerres, la prolifération nucléaire, les pandémies et les changements climatiques. Il est donc de la plus haute importance que nous continuions de défendre le multilatéralisme à tout prix.

Monsieur le Président,

La pandémie de Covid-19 a plongé le monde dans une crise sanitaire et économique aiguë, d'une gravité sans précédent depuis un siècle. Elle a touché certains pays de manière disproportionnée, exposant et exacerbant les vulnérabilités et les inégalités au sein des pays et entre les pays. Les conséquences socioéconomiques néfastes de la pandémie de COVID-19, qui aggravent les problèmes existants tels que le niveau élevé d'endettement, la baisse des recettes fiscales, les sorties de capitaux

et l'accès inadéquat et insuffisant aux marchés financiers, ne sont pas de bon augure pour l'avenir des pays en développement. Cela est dû au fait que la crise actuelle risque de stopper ou d'annuler les progrès réalisés en matière d'élimination de la pauvreté, de sécurité alimentaire et de lutte contre les inégalités. C'est pourquoi cette urgence sanitaire doit susciter un sentiment d'urgence encore plus profond et une solidarité multilatérale efficace. Le monde en a plus que jamais besoin.

À cet égard, nous félicitons le Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. António Guterres, d'avoir lancé un fonds pluripartenaire de 2 milliards de dollars, le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement. Même si nous saluons également les initiatives d'allègement de la dette annoncées par le FMI, la Banque mondiale et le G20, j'encourage tous nos partenaires à faciliter l'accès à leurs mécanismes de prêt d'urgence et à accélérer la fourniture d'une assistance technique, même aux pays dits à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tels que la Namibie. Cela est essentiel pour garantir l'accès à la protection sociale et aux services de base, pour assurer une activité économique durable et pour protéger les emplois et les revenus.

Monsieur le Président,

La Namibie félicite l'Organisation mondiale de la Santé pour tous les efforts ciblés qu'elle déploie pour lutter contre la COVID-19, notamment la mise au point d'un vaccin au niveau mondial. Ce vaccin, une fois mis au point, doit devenir un bien public mondial, accessible à tous, librement et équitablement. La Namibie est prête à apporter sa contribution à cette mise au point au profit de ses citoyens et du monde entier.

La dégradation de l'environnement est un problème persistant et de plus en plus grave et, littéralement, une menace mortelle pour la sécurité de nos peuples. La pandémie de COVID-19 a détourné des ressources qui auraient pu être consacrées à la lutte contre les changements climatiques et aux efforts d'atténuation connexes. Le peuple namibien continue de subir des catastrophes écologiques majeures, telles que des inondations, des sécheresses et des pénuries d'eau. Nous devons donc veiller à renouveler notre attachement aux engagements de l'Accord de Paris. En tant que membre du Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable, la Namibie réaffirme sa volonté de relever les grands défis auxquels les océans du monde sont confrontés, qu'il s'agisse du réchauffement de la planète, de l'acidification des océans, de la pollution marine, y compris la pollution plastique, ou de l'exploitation non durable de ses ressources biologiques marines. Nous félicitons la Première Ministre du Royaume de Norvège, S. E. Elna Solberg, d'avoir développé cette initiative exceptionnelle, et nous nous réjouissons de travailler avec la Norvège et les autres membres du Groupe de haut niveau pour relever ces défis.

Monsieur le Président,

Lorsque je me suis adressé à cette auguste assemblée il y a un an, en tant que membre du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, j'ai exprimé mon souhait de voir dans la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU une occasion de conclure la réforme du Conseil de sécurité. La Namibie réitère que le continent africain souhaite voir un Conseil réformé, qui reflète sa position commune africaine, contenue dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Je saisis cette occasion pour accueillir et remercier ceux qui ont exprimé leur appui à la Position commune africaine. Alors que nous nous préparons à marquer le vingtième anniversaire de la résolution 1325(2000) sur les femmes et la paix et la sécurité – une résolution qui a été adoptée sous la présidence namibienne du Conseil de sécurité en octobre 2000 – nous devons

célébrer les résultats obtenus jusqu'à présent, tout en reconnaissant que de nombreux défis restent à relever. J'attends avec impatience l'ouverture du centre international des femmes pour la paix en Namibie le mois prochain. Le centre pour la paix a vocation à devenir un institut d'excellence pour la médiation et la prévention des conflits afin d'apporter un appui aux femmes et de garantir qu'elles reçoivent les outils adéquats pour contribuer à l'avenir de l'humanité.

Monsieur le Président,

Les 17 objectifs de développement durable interconnectés et leur promesse de ne laisser personne de côté d'ici à 2030 sonnent creux pour les peuples de Palestine et du Sahara occidental, qui restent encore sous occupation. Ils sont laissés de côté. En tant que nation qui a connu une effusion de solidarité internationale pendant les jours sombres de notre lutte pour l'indépendance, nous souhaitons exprimer notre appui continu au droit à l'autodétermination et à la liberté des peuples de Palestine et du Sahara occidental. Nous espérons également que la recherche d'un envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental sera très bientôt terminée. En outre, nous sommes favorables à un règlement qui instaurera une paix juste, durable et globale entre Israéliens et Palestiniens. Malgré les revers politiques et diplomatiques, en particulier les menaces persistantes d'annexion du territoire palestinien, nous gardons l'espoir d'une solution de paix juste et globale qui garantira les droits de tous les Palestiniens et assurera leur retour dans leurs foyers, tout en préservant la paix et la sécurité du peuple israélien.

Tandis que le monde lutte contre la pandémie de COVID-19, certains États Membres sont confrontés à plus d'obstacles que d'autres dans la lutte contre ce virus, y compris ceux qui se voient imposer des sanctions. Afin d'appuyer la quête de développement économique, d'unité et de prospérité de notre pays frère, le Zimbabwe, je demande une fois de plus la levée des sanctions imposées au Zimbabwe. Le Président Emmerson Mnangagwa poursuit des réformes qui permettront au peuple zimbabwéen de s'engager sur la voie du développement durable et de la paix. Par conséquent, le maintien des sanctions compromet ces efforts de développement du peuple zimbabwéen.

Monsieur le Président,

La Namibie réitère sa profonde inquiétude quant à la poursuite de l'embargo économique, financier et commercial extraterritorial imposé au peuple cubain. Nous continuons à exprimer notre appui au Gouvernement et au peuple cubains, et nous appelons à la levée inconditionnelle de l'embargo et au respect de la souveraineté de Cuba. Soucieuse de créer un monde plus juste, plus pacifique et plus solidaire dans lequel nous encourageons la coexistence pacifique et harmonieuse entre toutes les nations, la Namibie attend avec impatience le jour où les relations entre les États-Unis d'Amérique et Cuba seront pleinement restaurées.

Au cours des 75 dernières années, l'ONU s'est distinguée en tant que championne de l'égalité et de l'unité. En ce moment critique, où nous sommes confrontés à une multitude de défis qui menacent notre avenir, nous comptons sur cette grande organisation pour apporter une fois de plus les réponses définitives à nos problèmes. Par conséquent, embrassons-nous et unissons-nous dans l'esprit du multilatéralisme, dans l'intérêt de la lutte contre la COVID-19, de la réalisation des objectifs de développement durable et de la sauvegarde de la paix mondiale et de la dignité humaine pour chaque homme, femme et enfant dans le monde.

Je vous remercie.

**République du Libéria** (voir A/75/PV.6, annexe 20)

**Allocution de M. George Manneh Weah, Président de la République du Libéria**

*Prononcée le mercredi 23 septembre 2020 à la 6<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale*

[Original : anglais]

S. E. M. Volkan Bozkır, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Excellences, chefs d'État et de gouvernement ;

Ambassadeurs ;

Chefs de délégation ;

Mesdames et Messieurs les représentants ;

Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré d'avoir l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies à cette soixante-quinzième session, au nom du Gouvernement et du peuple libériens.

Avant de commencer mon allocution, je voudrais rendre hommage à tous les combattants de première ligne qui ont fait le sacrifice ultime pour sauver la vie d'autrui pendant cette période de COVID-19. Je remercie aussi tout particulièrement l'ensemble des institutions et des organisations de santé publique à travers le monde qui travaillent sans relâche pour mettre fin à ce dangereux virus qui a coûté la vie à tant de millions de personnes en si peu de temps.

J'exprime maintenant ma sympathie et mes condoléances les plus vives aux familles endeuillées de tous ceux qui ont perdu la vie à cause de cette maladie mortelle. Que leurs âmes reposent dans une paix parfaite.

**VOS EXCELLENCES, MESDAMES ET MESSIEURS :**

Je félicite S. E. M. Volkan Bozkır pour son élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et l'assure de l'appui sans réserve du Libéria dans l'accomplissement de son devoir louable. Nous ne doutons pas, Monsieur le Président, que vous dirigerez avec succès cette auguste assemblée et que vous serez à la hauteur des attentes et de la confiance qui vous sont témoignées en ces temps difficiles.

Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad Bande, pour la compétence avec laquelle il a géré les affaires de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale.

Je tiens également à féliciter S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour son enthousiasme et son dévouement personnel à l'action de l'ONU ; et pour sa clairvoyance dans la formulation de réponses innovantes aux défis de cette pandémie mortelle de COVID-19.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS :**

Le thème choisi pour le débat général de cette année, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », ne pouvait être plus approprié, alors que l'ONU commémore le soixante-quinzième anniversaire de sa création au milieu des ravages d'une pandémie mondiale qui a infecté près de trente millions de citoyens de la plupart de ses États Membres et tué près d'un million de personnes dans le monde en un peu plus de six mois.

Au nom du Gouvernement et du peuple libériens, je remercie chaleureusement tous les États Membres de l'ONU et toutes les organisations internationales de la solidarité mondiale dont nous avons été témoins face à la COVID-19.

Le monde est resté uni. Les pays riches et les pays pauvres ont tous été touchés et œuvrent de concert pour éradiquer ce fléau. La COVID-19 nous a appris qu'en tant que pays, nous sommes tous unis par notre humanité commune, que nous soyons riches ou pauvres, développés ou non. Nous devons tous surmonter nos différends habituels pour œuvrer en faveur d'un monde meilleur, plus juste et plus uni.

Vos Excellences, l'Afrique a été durement touchée par la pandémie, même s'il n'y a pas eu autant de décès et de malades sur le continent que dans de nombreux pays avancés. Nous ne pouvons attribuer cela qu'à la MISÉRICORDE DE NOTRE DIEU TOUT-PUISSANT, qui a fait en sorte que les prédictions annonçant un nombre massif de morts sur le continent africain ne se réalisent pas.

Au Libéria, nous avons pu faire fond sur notre expérience, il y a six ans, avec l'épidémie virale d'Ebola, et je suis fier de dire que le Gouvernement et ses partenaires de développement ont mis en place une solide riposte nationale à la Covid qui semble avoir contenu la COVID-19 pour le moment.

En conséquence, seuls environ 1 320 Libériens ont été touchés par la COVID-19 à ce jour, dont environ 1 213 se sont complètement rétablis, et quelque 82 Libériens sont décédés de l'épidémie.

Je tiens donc à remercier tout particulièrement nos partenaires bilatéraux et multilatéraux de l'appui résolu qu'ils ont fourni au Libéria pour faire face à la crise de la COVID-19 et soutenir l'économie libérienne. Le Gouvernement a maintenant élaboré un Plan de relance économique post-Covid qui donne la priorité aux mesures et aux investissements à court terme dans des secteurs clefs, tels que l'agriculture et le tourisme, afin de réduire l'impact de la COVID-19, mais aussi de jeter les bases de la reprise économique.

**VOS EXCELLENCES, MESDAMES ET MESSIEURS :**

Il ne fait aucun doute que l'ONU reste aujourd'hui le forum le plus important pour la paix, le règlement des conflits, la prévention de la guerre et le règlement des différends entre les nations du monde, ainsi que la première organisation internationale qui répond aux besoins de l'humanité tout entière par le truchement de ses divers organismes humanitaires. Néanmoins, le monde a considérablement changé depuis sa création après la Seconde Guerre mondiale, et la configuration des pouvoirs mise en place lors de la rédaction de sa Charte et sur laquelle se fondent ses structures décisionnelles a connu de nombreuses et importantes transformations au cours de ces 75 dernières années.

Il est donc urgent de revoir, de recentrer et de redéfinir les priorités de l'ONU afin qu'elle puisse gagner en pertinence et en efficacité pour relever les défis que posent aujourd'hui les nouvelles alliances et réalités mondiales. À cet égard, il convient d'accorder une plus grande attention à l'intégration des plus vulnérables dans nos sociétés, dont les besoins particuliers exigent un changement de mentalité.

Dans le cadre de ce processus de réévaluation, l'ONU a adopté en 2015 un ensemble de 17 objectifs mondiaux à atteindre d'ici à 2030. Ces objectifs de développement durable, comme ils sont communément appelés, représentent une feuille de route pour nos efforts collectifs visant à apporter la paix et la prospérité à l'ensemble de l'humanité.

Cinq années se sont déjà écoulées depuis l'adoption de ce programme qui porte sur une période de 15 ans. Sachant qu'il ne nous reste plus 10 ans, il est clair que nous devons redoubler d'efforts et accélérer notre action dans de nombreux domaines si nous voulons atteindre tout ou partie de ces nobles objectifs d'ici la fin de cette décennie.

MESDAMES ET MESSIEURS :

Mon gouvernement a pris de nombreuses mesures depuis la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale pour remédier aux problèmes socioéconomiques qui continuent d'accabler notre pays.

Par exemple, la fermeture de nos écoles pour contenir la pandémie de COVID a entraîné une augmentation récente sans précédent des viols et des violences sexuelles et fondées sur le genre à l'encontre des jeunes femmes et des filles qui ont été contraintes de rester chez elles.

En réponse à cette épidémie dans le contexte de la pandémie, nous avons récemment tenu une Conférence nationale à laquelle ont participé tous les acteurs de la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Elle a abouti à l'adoption d'une feuille de route complète destinée à réduire cette menace au sein de notre société. Sur la base des recommandations contenues dans la feuille de route, mon gouvernement a déclaré que le viol était une urgence nationale, nommé un Procureur spécial chargé des affaires de viol, créé un Registre des délinquants sexuels et mis en place une Équipe spéciale chargée de lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Pour ce qui est de mettre fin aux mutilations génitales féminines, pour la première fois dans notre pays, les chefs traditionnels ont accepté de prendre les rênes des efforts visant à mettre fin à cette pratique néfaste. Cela a entraîné une suspension, pour la toute première fois, des activités de toutes les écoles de brousse traditionnelles au Libéria, où cette pratique néfaste est appliquée.

En outre, nous avons récemment adopté la Loi sur la violence domestique ; un instrument juridique qui vise à abolir toutes les formes de violences à l'encontre des femmes, des enfants et des hommes.

Par ailleurs, pour attirer l'attention sur la persistance et la prévalence de la corruption dans notre société, une Conférence nationale sur la lutte contre la corruption a été organisée récemment, à laquelle ont participé toutes les parties prenantes, pour essayer de trouver des solutions concrètes et durables à ce problème de longue date.

EXCELLENCES, MESDAMES ET MESSIEURS :

Nous sommes convaincus que le maintien de la paix et de la sécurité mondiales est d'une importance capitale pour la croissance et le développement du monde.

Toute nation sans paix est fragile et a un avenir incertain. Par conséquent, alors que nous traçons une nouvelle voie en vue d' une prospérité partagée, nous devons réaffirmer notre attachement collectif au multilatéralisme. Face à ces nouveaux défis, le multilatéralisme, la coopération internationale et la solidarité mondiale joueront un rôle de plus en plus important dans le règlement des problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et Collègues, nous devons tous continuer à œuvrer de concert en tant que communauté mondiale pour faire face aux maladies et aux épidémies, lutter contre la pauvreté et prévenir les guerres. En tant qu'État Membre fondateur de l'ONU, le Libéria est prêt à être un partenaire solide pour relever ces défis mondiaux.

Je vous remercie.

---